

Le Lingot

VOL. XXII — NO 22

ARVIDA, JEUDI, 5 NOVEMBRE 1964

10 CENTS l'exemplaire

journal
d'informations
régionales

CANADA POSTAGE - POSTES
3½ cts
PERMIT No 2
ARVIDA P. Q.

Vote favorable dans l'ensemble

Shipshaw refuse son projet de contrat; Roberval-Saguenay et Chute-des-Passes rejettent les clauses d'intérêt local

Après deux jours de scrutin secret aux diverses installations de l'Alcan au Québec, les employés syndiqués et régis par l'un ou l'autre des syndicats affiliés à la Branche Aluminium de la Fédération de la Métallurgie (CSN) ont finalement fait connaître leur appréciation au sujet des nouveaux projets de convention collectives de travail. Les fruits de ces négociations leur avaient été expliqués au cours d'une série d'assemblées syndicales dont les principales eurent lieu au motel Le Montagnais, de Chicoutimi.

Voici donc les résultats du vote pour chaque unité de négociation :

	% en faveur	% contre	Appré- ciation
Alcan-Alma, employés à l'heure	71.3%	...	Accepté
Alcan-Alma, employés de bureau	90.4%	...	Accepté
Alcan-Arvida, employés à l'heure	68.6%	...	Accepté
Alcan-Arvida, employés de bureau	87.3%	...	Accepté
Alma-Jonquières	77 %	...	Accepté
Beauharnois	90.8%	...	Accepté
Chute-des-Passes —			
Clauses générales	100 %	...	Accepté
Clauses locales	...	100%	Rejeté
Forces Motrices du Saguenay	80 %	...	Accepté
Roberval-Saguenay —			
Clauses générales	100 %	...	Accepté
Clauses locales	...	86.5%	Rejeté
Saguenay Terminals, débardeurs	68 %	...	Accepté
Saguenay Terminals, commis	87.9%	...	Accepté
Shawinigan	91 %	...	Accepté
Shipshaw	...	75.3%	Rejeté



Les projets de contrat à chaque installation

Alma-Jonquières

Au domaine des vacances les employés de l'Alma-Jonquières seront bien traités ... P. 19

Alcan-Alma

Plus de revenus, plus de vacances, plus de stabilité d'emploi aux employés à l'heure ... P. 5

A l'Alcan d'Alma, même la convention des employés de bureau est prête ... P. 5

Alcan-Arvida

Les offres de l'Alcan d'Arvida aux employés à l'heure ... P. 3

Augmentation de \$3 par semaine la 1re année et d'autres avantages pour les commis de l'Alcan à Arvida ... P. 3

Chute-des-Passes

Améliorations importantes au projet de contrat de Chute-des-Passes ... P. 14

Forces motrices du Saguenay

Aux Forces motrices du Saguenay, toute une série de nouveaux avantages pour les employés ... P. 9

Roberval-Saguenay

Parmi les nouveaux avantages, la paie hebdomadaire pour les gens de Roberval-Saguenay ... P. 7

Saguenay-Terminals

Coup d'oeil sur le projet de contrat des salariés de Saguenay Terminals ... P. 13
Les débardeurs de Saguenay Terminals se prononceront aussi cette semaine sur le résultat des négociations ... P. 13

Shipshaw

Avantages monétaires appréciables, vacances généreuses, protection de l'emploi pour les gens de Shipshaw ... P. 6

Sous-contrats

Le texte intégral de la clause des sous-contrats ... P. 3

sommaire

ACTUALITES économiques, page 18
ARTS, page 8
CINEMA, pages 24-25

EDITORIAL, page 4
ENGLISH Section, pages 21-22
HORIZONS féminins, pages 10-11

LES LECTEURS écrivent, page 7
SPORTS, pages 29-30
PETITES annonces, page 27



M. ALCIDE THÈBERGE conserve la représentation du quartier ouest, avec la plus forte majorité accordée dans la présente élection, soit 115 votes de plus que les 136 obtenus par M. Francis Gauthier.



M. GERARD PELLETIER conserve son siège comme représentant du quartier sud, à la table du Conseil. Il a obtenu 64 votes de plus que son adversaire, M. Francis Dufour qui en a recolté 206.



M. ALBERT TREMBLAY a remporté la victoire dans le quartier est, où les électeurs lui ont accordé 302 votes, soit 76 de plus qu'à son adversaire, M. Jean Brassard.

En bâtissant des maisons, M. J.-L.-Elzéar Guérin préparait sa retraite

"La retraite, ça ne me fait pas peur. Ça fait plusieurs années que j'y pense et je m'y suis préparé", a répondu sans hésiter M. J.-L.-Elzéar Guérin alors qu'on lui demandait, le jour de sa mise à la retraite, comment il entrevoyait ces années à venir.

Tout de même, on ne quitte pas un emploi que l'on occupe depuis 24 ans sans ressentir un petit serrement, sans éprouver le sentiment de laisser quelque chose qui va nous manquer. M. Guérin pense ici surtout à ses compagnons de travail avec lesquels il s'est toujours bien entendu et qu'il a beaucoup appréciés.

M. Guérin a été heureux à l'Alcan où il a passé presque toutes ces années comme opérateur de chaudières à vapeur. Il a vécu les transformations qu'ont connu les chaudières à vapeur chauffées d'abord au charbon, puis à l'huile et enfin, à l'électricité.

Onze ans fermier

Avant de travailler à l'Alcan, M. Guérin a connu plusieurs métiers. Né à Salem, dans le Massachusetts, en 1899, il vint s'établir avec sa famille à Jonquière à l'âge de six ans. A douze ans, il faisait onze heures de travail par jour à l'usine de carton de la compagnie Price. Puis ce fut le mariage alors qu'il atteignait ses 24 ans et, la même année, le début d'une expérience de fermier.

Le nouveau retraité a consacré 11 années de sa vie à défricher une petite ferme à Gérardville. En 1936, un grave malaise persistait dans cette localité qui contraignait M. Guérin d'abandonner sa ferme et de revenir à Jonquière où, pendant trois ans, il exerça plusieurs métiers parmi lesquels celui de vendeur de produits brevetés, de draveur et de charretier.

A l'Alcan, il trouva la stabilité d'emploi qui lui permit



M. J.-L.-ELZEAR GUERIN qui vient de prendre sa retraite des usines de l'Alcan d'Arvida reçoit ici les félicitations de compagnons de travail. Dans l'ordre habituel, M. Jos Lévesque, opérateur à l'usine des chaudières à vapeur, M. Charles Guérin, frère du retraité, contremaître au revêtement des cuves, M. Guérin et M. Antoine Bélanger, opérateur sénior au même département.

Les épargnants pourront prêter au Bon-Pasteur

Chicoutimi — Le Collège du Bon-Pasteur de Chicoutimi a confié à la firme J.L. Levesque & L.G. Beaubien Ltée de Chicoutimi l'émission d'une série d'obligations première hy-

pothèque d'une valeur totale de \$800,000 dont \$383,000 comportant un intérêt de 5½ pour cent et \$417,000, un intérêt de 6 pour cent. Le montant du rachat de ces obligations s'échelonne sur une période de un an à quinze ans.

Le produit de la vente de cette émission sera en partie employé à compléter le coût de la construction du Collège du Bon-Pasteur.

d'envisager l'avenir avec confiance et de procurer à ses enfants, l'éducation qu'ils désiraient.

Prévoyant

Afin d'augmenter ses revenus, M. Guérin se lança dans la construction de maisons, en dehors de ses heures de travail. Aujourd'hui, il a revendu ses propriétés, sauf celle qu'il habite, et a réalisé, avec cet argent, de sages placements qui lui permettent d'envisager la retraite sans souci pécunier.

Privé de la compagnie de son épouse, décédée depuis deux ans, ses enfants maintenant établis, M. Guérin vit seul. Il se propose de prendre la vie aisément et de rendre, visite, de temps à autre, à ses enfants.

Déclaration surprise du maire Tremblay au sujet du Colisée

CHICOUTIMI — L'affaire du Colisée a pris une tournure inattendue à la suite d'une assemblée surprise du Conseil municipal de Chicoutimi, tenue jeudi après-midi. A la suite de cette assemblée, le maire Gérard Tremblay a rendu public la déclaration suivante qui s'adressait aux membres du Conseil :

"1° Considérant que la période de discussion au sujet du Colisée a assez duré, et que si elle se prolonge elle peut nuire au bien commun;

2° Considérant que j'ai eu l'occasion de montrer l'envers de la médaille au sujet de l'achat du Colisée;

3° Considérant que j'ai déclaré pendant la campagne électorale, que j'étais neutre au sujet du choix des échevins, mais que j'administrerai avec ceux qui seraient élus;

4° Considérant que lors du référendum la population s'est prononcée en faveur de l'achat du Colisée;

5° Considérant que la majorité du Conseil municipal actuel est favorable à l'achat du Colisée;

6° Considérant que l'achat du Colisée au prix sous-indiqué ne peut encourir des risques financiers au-delà de la capacité des contribuables;

7° Considérant qu'au-dessus de certains risques que j'ai dénoncés en toute sincérité, il y a l'harmonie et la paix à sauvegarder;

En conséquence, je donne ma déclaration finale que je suis favorable à l'achat du Colisée pour un montant de \$200,000. A cette condition, je demande à toute la population de se comporter démocratiquement, c'est-à-dire qu'il n'y ait ni vainqueurs ni vaincus, mais qu'il demeure une population qui sait s'entendre et vivre dans la paix pour le bonheur de tous."

Gérard TREMBLAY, maire de Chicoutimi.

Le maire de Kénogami fier du travail des bénévoles

Le maire de Kénogami n'a ménagé ni les éloges ni les remerciements à l'endroit des membres de la commission des loisirs de sa ville pour le travail magnifique réalisé dans ce domaine.

M. Gravel a particulièrement insisté sur la générosité et le dévouement des nombreuses personnes qui travaillent bénévolement pour cette association. Aujourd'hui, disait M. Gravel, les loisirs occupent une grande place dans la vie des citoyens, qu'ils soient travailleurs ou étudiants et notre population est privilégiée de pouvoir compter sur ces gens qui travaillent sans rémunération et on ne dira jamais trop la valeur de leur mérite.

Lundi dernier, le maire et les conseillers rencontraient les membres de la commission. C'est au cours de cette réunion que la commission des lo-

sirs présentait son budget, ses réalisations et parlait de ses projets.

Emission d'obligations

Chicoutimi — Un Syndicat formé des firmes J.L. Levesque & L.G. Beaubien Ltée et Jacques Légaré et Cie vient d'émettre, pour le compte des Syndics de la Paroisse St-Pierre d'Alma, une série d'obligations au montant de \$460,000, portant un intérêt de 5% pour cent et rachetable sur une période s'échelonnant de un à 15 ans.

La majeure partie du produit de cette émission d'obligations sera déposée chez le fiduciaire pour pourvoir au rachat du solde d'obligations, au montant de \$400,000, émises le premier novembre, 1964.



dans une atmosphère de confort et d'intimité particulière au Salon bar

"Le Montagnais"

Service continu de 10 h. à 12 h. p.m.

(pas nécessaire de faire vos réservations)

\$1

par personne plus taxe d'hôpital de 5% (Souper chaud)

Le Manoir du Saguenay

ARVIDA QUEBEC

M. Clément Dufour est décédé

Chicoutimi — Est décédé à Chicoutimi à l'âge de 79 ans et dix mois, M. Clément Dufour, fondateur de la maison Clément Dufour et Fils de Chicoutimi. Il laisse dans le deuil, outre son épouse née Hélène Brassard, ses fils Clément-Joseph et Jean-Marie et une fille, Mme Robert Truchon, (Marie-Hélène).

Les offres de l'Alcan d'Arvida aux employés à l'heure

"Les améliorations offertes par l'Alcan d'Arvida en vue de la signature d'une nouvelle convention collective de travail avec les employés à l'heure auront pour résultat d'accroître les revenus, la sécurité d'emploi et le bien-être des gens en cause. Mais, de tous ces avantages, le nouveau régime de vacances Alcan l'emporte par sa formule intensément humaine. Il comprend même un entraînement progressif à la retraite, à partir de 60 ans".

C'est ce que déclarait cette semaine le directeur des services du personnel à l'Alcan d'Arvida. Et M. Richard Fortier résume ainsi les nouveaux avantages négociés par l'Alcan et le Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida et qui furent soumis pour approbation aux employés en cause :

Un contrat de trois ans. Des augmentations de salaires de 5¢ l'heure, chaque année. Le nouveau salaire de base sera donc de \$2.25 l'heure dès la signature de la convention.

Une rétroactivité de 5¢ l'heure pour la période écoulée entre le 8 mai 1964 et la date de la signature du nouveau contrat.

Une prime du dimanche de 20¢ l'heure pour les employés appelés à travailler le dimanche sur les équipes rotatives.

Le l'heure de plus pour permettre aux employés de se procurer de l'assurance santé.

Une augmentation substantielle de l'indemnité-salaire en cas d'accident non-industriel ou de maladie.

Sous-contrats et protection de l'emploi

Plusieurs autres amendements, précisait M. Fortier, ont pour but de protéger davantage la stabilité d'emploi ou d'atténuer les effets des mises à pied éventuelles.

D'abord, la clause des sous-contrats. Tout en sauvegardant les droits essentiels de la direction, la nouvelle convention collective des employés à l'heure garantit pour la première fois qu'aucun travailleur ne sera mis à pied ou baissé de salaire comme conséquence directe d'un sous-contrat d'entretien ou de réparation.

Dans le cas d'une baisse de position qui entraînerait une baisse de salaire de 8¢ l'heure, l'employé peut demander une période d'adaptation de 15 jours dans un autre emploi à l'intérieur des zones prévues.

Dans le cas d'une mise à pied et en plus des prestations régulières d'assurance-chômage, les employés concernés recevront de l'Alcan \$18 par semaine au lieu de \$13 pendant 39 ou 52 semaines, selon les années de service, au lieu de 26 ou 36 semaines comme auparavant.

Les vacances

A compter du 1er mai 1965,

les vacances des employés à l'heure de l'Alcan d'Arvida seront de :

deux semaines après un an de service

trois semaines après trois ans de service

quatre semaines après 10 ans de service.

Et les personnes y ayant droit toucheront une augmentation de 14% de la rémunération normale des semaines de vacances.

Quant aux employés de 60 ans et plus, peu importe le nombre de leurs années de service, ils auront droit à un total de :

6 semaines de vacances à l'âge de 60 ans

7 semaines de vacances à l'âge de 61 ans

8 semaines de vacances à l'âge de 62 ans

9 semaines de vacances à l'âge de 63 ans

10 semaines de vacances à l'âge de 64 ans.

Les gens tombant dans cette dernière catégorie, soit ceux de 60 ans et plus, recevront aussi la prime additionnelle de 14% sur les semaines régulières de vacances que leur accorde leur ancienneté, mais cette surprime ne s'appliquera pas aux semaines supplémentaires que leur accorde le nouveau plan.

Service continu

Dans le domaine du service continu, la période requise pour qu'un nouvel employé devienne régulier a été réduite. Pour les employés mis à pied, malades ou victimes d'accidents, les amendements prévoient des périodes plus longues d'accumulation et de maintien de service continu.

Classes de métier

Les parties ont convenu de poursuivre les études en vue de l'élimination des classes de métier, et un montant de 2¢ par heure travaillée a été prévu à cet effet.

Evaluation des tâches

Le nouveau plan d'évaluation des tâches, s'il est accepté par les deux parties, entrera en vigueur au premier ou au deuxième anniversaire de la signature de la convention. Le coût des ajustements de salaire qui en résultera sera défrayé à même l'augmentation de salaire prévue l'année où le plan entrera en vigueur.

La langue des négociations était le français, tout comme le texte officiel de la convention collective est le français. Il s'agit d'ailleurs d'une tradition qui date de plusieurs années à l'Alcan d'Arvida.

Augmentations de \$3 par semaine la 1re année et d'autres avantages pour les commis de l'Alcan d'Arvida

Les négociations de l'Alcan d'Arvida avec le Syndicat national des employés de l'aluminium, section des employés de bureau, sont terminées. Le chef du Service des relations avec les employés de bureau, à l'Alcan d'Arvida, M. A. G. Lank, énumère ici les faits saillants de ce nouveau projet de convention collective de travail qui fut soumis aux intéressés cette semaine :

Un contrat de trois ans.

Des augmentations de salaires de \$3 par semaine la première année et de \$1.75 par semaine chacune des deux années subséquentes.

Une rétroactivité de \$1.75 par semaine depuis le 8 mai jusqu'au jour précédant la signature de la nouvelle convention.

En plus des hausses contractuelles de salaires, une augmentation automatique de \$2 à tous les six mois pour les employés n'ayant pas encore atteint un certain niveau dans l'échelle des salaires. Cette augmentation automatique commencera à s'appliquer six mois après la signature de la convention.

La prime d'assurance accident-maladie est portée de \$0.75 à \$1.10 par semaine.

Les vacances

Après un, trois et dix ans de service, les employés auront respectivement deux, trois et quatre semaines payées de vacances, plus une prime de 14%. Les employés de 60 ans et plus, peu importe le nombre d'années de service, auront un total de 6 semaines de vacances à 60 ans, sept semaines à 61 ans, 8 semaines à 62 ans, 9 semaines à 63 ans et 10 semaines à 64 ans; ils recevront aussi une prime de 14% du salaire des semaines régulières de vacances que leur accorde leur

ancienneté, mais cette prime ne s'applique pas dans le cas des semaines additionnelles auxquelles ils ont droit selon la nouvelle formule. C'est dire qu'entre l'âge de 60 et 65 ans, les employés bénéficieront de 40 semaines payées de vacances, en vue de s'entraîner progressivement à la retraite.

Clause d'adaptation

Dans le cas d'une baisse de position, les employés de bureau pourront demander une période d'adaptation de dix jours à une occupation dont le rang de salaire est le même ou à une période de 15 jours d'adaptation à une occupation dont le rang de salaire est inférieur. Des zones spécifiques sont prévues à l'intérieur desquelles s'appliquera cette clause.

Ass.-Chômage supplémentaire

En plus des prestations régulières d'assurance-chômage, les employés de l'Alcan qui se-

raient mis à pied toucheront des prestations additionnelles de chômage de \$18 par semaine au lieu de \$13 pendant 39 ou 52 semaines, selon l'ancienneté, au lieu de 26 ou 36 semaines comme c'était le cas auparavant.

Autres avantages

On note aussi d'atours amendements touchant les griefs, les promotions et les mutations. De plus, un congé de maternité sans solde d'une durée maximum de trois mois est prévu pour les employées régulières. Les heures d'été seront de 8h. à midi et de 1h.30 à 4h.30.

La nouvelle convention collective des employés de bureau de l'Alcan d'Arvida régit dans la très grande majorité des gens qui travaillent 35 heures par semaine.

Dans le domaine du service continu, la période pour qu'un nouvel employé devienne régulier a été réduite. Pour les employés mis à pied, malades ou victimes d'accidents, les amendements prévoient des périodes plus longues d'accumulation et de maintien de service continu.

Comme par les années passées, les négociations entre les représentants du Syndicat et de la Compagnie se sont déroulées en français; il en est de même du texte officiel de la convention collective: c'est le français.

Le texte intégral de la clause des sous-contrats

Pour la première fois dans les conventions collectives des employés à l'heure de l'Alcan, une clause apparaît qui, tout en sauvegardant les droits essentiels de la direction, protège aussi la stabilité d'emploi. En voici le texte intégral :

"Les parties à cette convention reconnaissent que la saine administration des usines peut requérir, soit l'adjudication de contrats, soit l'exécution d'un travail par les employés de la Compagnie. Cependant, la Compagnie, par ses efforts continus pour améliorer davantage son organisation, ses méthodes et ses techniques de travail, considère que, avec l'effort des employés, ces améliorations auront comme conséquence la diminution du nombre des contrats.

En tenant compte de ce qui précède, la Compagnie convient que, si elle a en disponibilité les employés réguliers qualifiés et possède, en disponibilité à l'usine, l'outillage et les services nécessaires pour accomplir, au moment et dans le délai requis, tout travail d'entretien ou

de réparation, de nature ordinaire et habituelle, présentement exécuté par ses employés, celui-ci sera exécuté par des employés régis par cette convention. Il est de plus convenu que l'adjudication d'un contrat d'entretien ou de réparation n'aura pas comme résultat la baisse de salaire d'un employé régulier qualifié et disponible pour exécuter le travail, non plus que, comme conséquence directe, la mise à pied d'un employé régulier déplacé à cause de telles circonstances.

Rien dans ce qui précède ne doit être interprété comme une restriction au droit de la Compagnie d'acheter du matériel, des matériaux, de l'outillage ou des pièces d'outillage pour l'exploitation des usines."



M. OSWALD FLEURY, d'Alma, contremaître à l'opération, à la centrale d'Isle-Maligne des Forces Motrices du Saguenay, vient d'être élu à la présidence de l'Association régionale de chasse et pêche du Lac-St-Jean.

Pour les employés de l'Alcan, des vacances faites sur mesures

Parmi les avantages additionnels figurant dans les prochaines conventions collectives, le projet de vacances Alcan entrera en vigueur en mai 1965 l'emporte sur tous les autres par sa formule intensément humaine.

Mieux qu'une importation, cette formule convient exactement à la moyenne d'âge de la main-d'œuvre de la Compagnie; elle favorise donc la grande majorité des employés.

Une prime additionnelle de 14% s'ajoutera au salaire des semaines de vacances des employés de moins de 60 ans. Quant à ceux de 60 ans et plus, ils toucheront cette surprime aussi sur les semaines régulières de vacances auxquelles ils ont droit selon leur ancienneté,

mais non sur les semaines additionnelles que leur accorde le nouveau plan.

La Compagnie a un nombre considérable de travailleurs âgés qui atteindront bientôt 60 ans et plus. Ces employés méritants ont ordinairement plusieurs années de loyaux services. Dans les nouvelles conventions collectives, l'Alcan a voulu en tenir compte en leur présentant un projet probablement unique en Amérique du Nord. C'est un véritable plan d'entraînement graduel à la retraite et qui accordera 40 semaines de vacances entre 60 et 65 ans, peu importe le nombre des années de service.

C'est dire que les travailleurs de l'Alcan régis par les nouvelles conventions collectives commenceront à bénéficier en

mai 1965 du régime suivant des vacances :

- 2 semaines après un an de service
- 3 semaines après 3 ans de service
- 4 semaines après 10 ans de service
- 6 semaines à l'âge de 60 ans
- 7 semaines à l'âge de 61 ans
- 8 semaines à l'âge de 62 ans
- 9 semaines à l'âge de 63 ans
- 10 semaines à l'âge de 64 ans

Mais le régime de vacances Alcan n'est qu'un avantage de plus parmi une foule d'autres. En fait, les amendements insérés dans les projets de nouvelles conventions collectives de travail ont tous pour but d'accroître soit les revenus, soit la sécurité d'emploi, soit le bien-être des employés en cause.

La CCS exporte parce qu'elle s'est préparée à l'avance

"Sois prêt". Ce mot d'ordre du scoutisme a sa raison d'être même dans les affaires, les services et l'industrie. Trop souvent, les hommes d'affaires diront "il n'y a pas de marché pour tel produit" ou "il n'y a pas de demande pour tel service", espérant probablement que des clients feront la ligne d'attente jusqu'au jour où on voudra bien leur offrir ce qu'ils recherchent.

Mais les faits sont souvent l'inverse et l'homme d'affaires ou l'industriel prospère sont ceux qui ont précédé et souvent incité la demande et le marché. C'est le cas de la Chaîne Coopérative du Saguenay qui bénéficie, cette année, de sa bonne part de la demande de l'Angleterre pour le fromage Canadien Cheddar.

Jusqu'ici, les fournisseurs traditionnels du marché anglais en fromage Cheddar étaient les fabricants de l'Ontario. Mais la CCS et son secrétaire, M. Jean-Joseph Savard, continuaient d'espérer prendre un

jour leur part de ce marché. Ils avaient monté un bon réseau de 11 fabricants; on y sort un produit de qualité qui peut satisfaire les goûts les plus exigeants; on a établi des contacts sur les lieux en Angleterre.

Le moment qu'on attendait vient d'arriver; la consommation de fromage Cheddar en Angleterre augmente d'une façon sensible, les fournisseurs traditionnels ne fournissent plus; les fabricants du Québec ont leur chance et ceux du Saguenay leur bonne part, grâce à leur agent de commerce, la CCS.

En tout, cela démontre encore une fois que le produit, comme le service, doit précéder la demande pour en profiter totalement. C'est d'ailleurs ce que le marchand progressif fait lui-même: il se procure et expose sur les tablettes le plus de produits possible et de la meilleure qualité, afin de toujours pouvoir répondre: "oui" au client qui vient chez lui.

Tout le monde a besoin d'exercice. Même la personne affairée ne donne pas toujours à ses muscles l'exercice qui leur est nécessaire. Au travail, on n'a pas toujours l'occasion de bouger suffisamment pour se maintenir en forme. Pendant l'hiver, s'il y a des aménagements pour le faire, on devrait soit apprendre à nager pour se préparer pour les vacances d'été ou, si l'on sait déjà le faire, on doit faire de la natation pour se maintenir en forme.

Les personnes âgées feraient bien de faire une longue promenade en plein air tous les jours, si elles sont en bonne santé.

Pensez-y

donc...



Jour du Souvenir, jour de gratitude à l'endroit de ceux qui ont donné leur vie pour rendre viable la nôtre.

le lingot

Journal hebdomadaire publié par le Service des relations extérieures de l'Aluminum Company of Canada Limited, à Arvida, imprimé par le Progrès du Saguenay Ltée, 316 ave Labrecque, Chicoutimi, pour les employés de l'industrie de l'aluminium dans les comtés de Chicoutimi, Lapointe, Lac-St-Jean et Roberval. Abonnement: \$2.50 par an. Membre de l'Ass. des hebdomadaires de langue française du Canada. Dix-huit fois gagnant de prix nationaux et internationaux.

BUREAUX SITUÉS A ARVIDA, 347 rue Davis, C.P. 310
 Gérant: Claude Nadeau 548-6876
 Rédacteur: Ludovic-D. Simard 548-6876
 Secrétaire à la rédaction: C.-A. Carrier 548-6834
 Chef de la publicité commerciale: Claude Nadeau 548-8875
 Chef des nouvelles: Gaston Ouellet 548-6834
 Rédactrice des pages fém.: Mme Jeanne St-Gelais 548-6538
 Rédactrice des pages anglaises: Mme Ber. Duffy 548-4856
 ALMA, 67 rue Sacré-Coeur, tél.: 662-3080

A l'Alcan d'Alma

Plus de revenus, plus de vacances, plus de stabilité d'emploi aux employés à l'heure

ALMA — "Des augmentations sensibles de salaires, un programme de vacances généreux, des vacances supplémentaires à partir de 60 ans, la sécurité d'emploi accrue et les droits de la direction entièrement sauvegardés, voilà les points principaux de la nouvelle convention collective de travail qui furent soumis aux employés".

C'est ce que déclarait M. Maurice Paradis, directeur du Service du personnel de l'usine de l'Alcan, Isle-Maligne, à Alma, alors qu'il faisait part que les représentants de l'entreprise et ceux du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Alma inc. étaient arrivés à une entente sur tous les points en litige. L'ancienne convention avait expiré le 28 mai, et la nouvelle serait signée dans quelques jours.

Augmentation de salaires

La convention, d'une durée de trois ans, prévoit une augmentation de 5 cents l'heure chaque année, ce qui portera le nouveau taux de base à \$2.26 dès la signature de la convention. Pour la période écoulée entre le 28 mai 1964 et la signature du nouveau contrat, les employés recevront une rétroactivité de 5 cents l'heure. En outre, les employés appelés à travailler le dimanche sur les équipes rotatives toucheront une prime de 20 cents l'heure.

Un cent par heure sera également ajouté aux salaires, pour permettre aux employés de se procurer de l'assurance hospitalisation: cette prime

d'assurance s'élèvera donc désormais à 4 cents l'heure. L'indemnité salaire en cas d'accident non-industriel ou de maladie a été substantiellement augmentée.

Les vacances

M. Paradis a expliqué qu'à compter du 1er mai 1965 les employés payés à l'heure de l'usine d'Alma auront droit à deux semaines de vacances payées après un an de service, trois semaines après trois ans de service, et quatre semaines après 10 ans de service. En plus, toutes les personnes ayant droit à ces vacances toucheront une augmentation de 14% de la rémunération normale de paie de vacances.

Les employés ayant 60 ans et plus, quelles que soient leurs années de service, auront droit à un total de six semaines de vacances à l'âge de 60 ans, sept semaines à 61 ans, 8 semaines à 62 ans, neuf semaines à 63 ans et 10 semaines à 64 ans. Le directeur du Service du personnel a expliqué que ce programme de vacances est un véritable entraînement à la retraite. Les employés de 60 ans et plus bénéficieront aussi de la prime additionnelle de 14%

sur les semaines régulières de vacances que leur accorde leur ancienneté. Cette prime ne s'applique cependant pas aux semaines supplémentaires selon le nouveau plan.

Classes de métiers

La Compagnie et le Syndicat se sont mis d'accord pour poursuivre les études en vue de l'élimination des classes de métier, et un montant de deux cents par heure travaillée a été prévu à cet effet.

L'évaluation des tâches

S'il est accepté par le Syndicat, le nouveau plan d'évaluation des tâches entrera en vigueur au premier ou deuxième anniversaire de la signature de la convention. Le coût des ajustements de salaires qui en résultera sera défrayé à même l'augmentation prévue l'année au cours de laquelle le plan entrera en vigueur.

Protection de l'employé et sous-contrats

Un autre point important est la clause des sous-contrats qui résultera en une protection de l'employé et dans la stabilité de son emploi.

La clause des sous-contrats, telle qu'incluse dans la nouvelle convention collective, garantit pour la première fois qu'aucun travailleur ne sera mis à pied ou baissé de salaire en conséquence directe d'un sous-contrat d'entretien ou de répa-

ration. La clause des sous-contrats sauvegarde entièrement les droits essentiels de la direction. "Cette sauvegarde permettra à la direction de l'usine d'Alma d'administrer l'entreprise de la façon la plus efficace possible, ce qui est de première importance dans le climat de concurrence existant dans l'industrie de l'aluminium", insista-t-il.

Baisses de position et mises à pied

Les employés auront désormais une période d'adaptation de 15 jours dans un autre emploi à l'intérieur des zones indiquées, dans le cas d'une baisse de position entraînant une baisse de salaire de 8 cents de l'heure au moins. Dans le cas de mises à pied, et en plus des prestations régulières d'assurance-chômage, les employés toucheront de l'entreprise \$18 par semaine au lieu de \$13, pendant 39 ou 52 semaines, au lieu de 26 ou 36 semaines comme auparavant, selon que les employés ont moins de cinq ans de service, ou plus de cinq ans de service.

Les représentants de l'usine de l'Alcan, Isle-Maligne, à Alma, pour ces négociations, étaient M. Maurice Paradis, directeur du Service du personnel, et Messieurs Claude Desjardins et Gilles Michaud.

Les négociateurs de l'entreprise et ceux du Syndicat ont échangé leurs demandes en français comme la chose s'était faite dans le passé. Le texte officiel est en français depuis 1955 à l'usine de l'Alcan, à Alma.

céderont l'âge officiel de la retraite, soit 65 ans.

Allocation supplémentaire de chômage

A part les prestations régulières d'assurance-chômage, les employés de bureau de l'usine d'Alma qui seront mis à pied toucheront des prestations additionnelles de \$18 par semaine, au lieu de \$13, pendant 39 ou 52 semaines, au lieu de 26 ou 36 semaines, selon qu'ils ont moins ou plus de cinq ans de service lorsqu'ils sont remerciés de leurs services.

Autres amendements

M. Paradis a mentionné en outre que la convention comportait des amendements relatifs aux griefs, aux promotions, aux mutations.

Monsieur Paradis nous a dit que les termes de cette nouvelle convention sont très généreux et humains.

Le texte officiel de la convention est le français depuis 1961. C'est d'ailleurs dans cette langue qu'eurent lieu les négociations.

A l'Alcan d'Alma, même la convention des employés de bureau est prête

ALMA — La direction de l'usine Alcan d'Isle-Maligne à Alma et le Syndicat national des employés de l'aluminium d'Alma Inc., section des employés de bureau, sont tombés d'accord sur les termes d'une nouvelle convention collective de travail qui était soumise aux employés pour approbation.

L'ancienne convention se terminera le 6 décembre 1964.

Contrat de trois ans

Le nouveau contrat sera d'une durée de trois ans et prévoit des augmentations de salaires de \$3 par semaine la première année et de \$1.75 par semaine pour les deux années subséquentes déclarait M. Maurice Paradis, directeur du Service du personnel à l'Alcan d'Alma.

En plus, les employés de bureau n'ayant pas atteint un certain niveau dans l'échelle des salaires, bénéficieront d'une augmentation automatique de \$2 tous les six mois. Il a précisé que cette augmentation

automatique commencera à s'appliquer six mois après la date de la mise en vigueur de la nouvelle convention.

La prime d'assurance maladie-accident est portée de 75¢ à \$1.10 par semaine.

Vacances

Le régime des vacances payées pour les employés de bureau a été établi de la façon suivante: Deux semaines de vacances payées après une année de service; trois après trois années de service, quatre après dix ans de service. Une prime de 14% sera ajoutée à la paye de ces semaines de vacances.

Le directeur du Service du

Jean GAUDREAU D.C.
Membre du Collège des Chiropraticiens
Le jour : Lundi au vendredi
Le soir : Lundi et vendredi
Burr.: 31 ouest, Racine
(Edifice Perron — Chicoutimi)
Tél.: 543-4394
Rés.: tél.: 549-1231

DES FLEURS

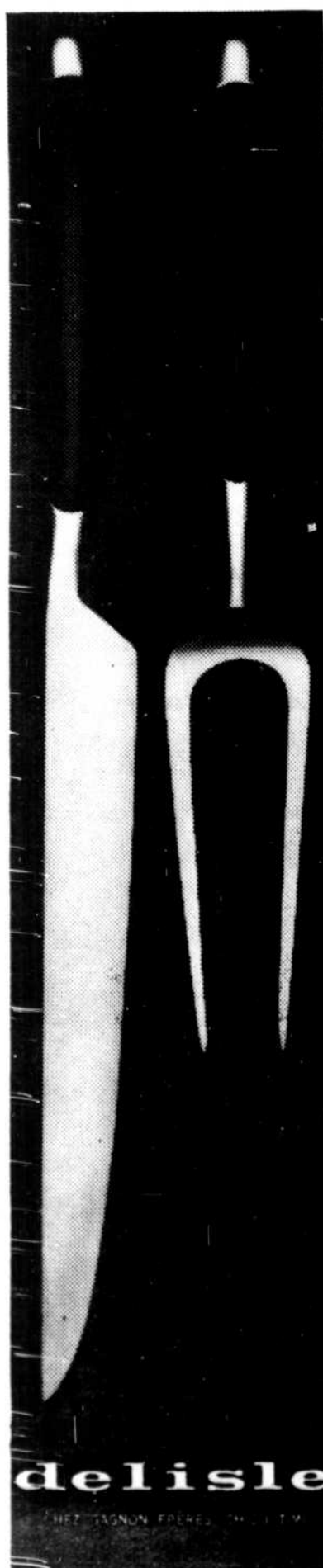
pour toutes occasions

- PLANTES FLEURIES
 - FLEURS NATURELLES
 - VENEZ VOIR
- Réservez à bonne heure
Livraison gratuite à Arvida,
Jonquière, Kénogami,
Chicoutimi.

**FLEURISTE ARVIDA
FLORIST INC.**

548 4708

299 Davis Arvida



delisle

Avantages monétaires appréciables, vacances généreuses, protection de l'emploi pour les gens de Shipshaw

SHIPSHAW — "Nos employés vont bénéficier d'avantages monétaires appréciables, d'un programme de vacances généreux, ainsi que de clauses de protection dans leur travail". C'est le commentaire qu'a fait M. Alfred Gauthier, surveillant du personnel, alors qu'il annonçait que la direction de la Division hydroélectrique de l'Alcan, à Shipshaw, et les représentants du Syndicat national des employés des centrales électriques de Shipshaw et de Chute à Caron s'étaient mis d'accord sur les termes d'une nouvelle convention collective de travail. Ces termes seront soumis à l'approbation des employés. C'est en français que les représentants de l'entreprise et du Syndicat ont discuté les modalités de la nouvelle convention. Le texte officiel sera par ailleurs en français.

"En fait, ajouta M. Gauthier, la nouvelle convention qui durera trois ans prévoit une augmentation de salaires de \$2.80 par semaine durant la première année, de \$2 la seconde année, et de \$2 la troisième année. Une rétroactivité de \$2 par semaine à partir de la date de l'expiration de l'ancien contrat — jusqu'à la date de la nouvelle convention, sera en outre octroyée. Une prime de \$2 par semaine sera payée pour tout employé travaillant le dimanche et congés statutaires sur les équipes rotatives. La prime permettant à l'employé de s'acheter de l'assurance-hospitalisation sera augmentée de 1 cent pour atteindre 4 cents par heure. Une augmentation est aussi prévue pour l'indemnité-salaire en cas d'accident non-industriel ou de maladie.

Protection de l'employé

La clause des sous-contrats, protégera davantage l'employé parce que la nouvelle convention collective garantira pour la première fois qu'aucun travailleur ne sera mis à pied ou baissé de salaire en conséquence directe d'un sous-contrat d'entretien ou de réparation.

Les droits essentiels de la direction seront sauvegardés afin de permettre à la direction de diriger d'une façon efficace les activités de la division hydroélectrique.

Allocations supplémentaires de chômage

Les employés mis à pied recevront désormais de l'entreprise, en plus des prestations

régulières d'assurance-chômage, un montant de \$18 par semaine au lieu de \$13, pendant 39 ou 52 semaines, au lieu de 26 ou 36 semaines, selon qu'ils ont moins ou plus de cinq ans de service.

Vacances

Au sujet des vacances, M. Gauthier a expliqué qu'à compter du 1er mai 1965 les vacances des employés s'établiront de la façon suivante: 2 semaines après un an de service, 3 semaines après 3 ans de service, et 4 semaines après dix ans de service. Les personnes bénéficiant de ces vacances payées toucheront en plus une augmentation de 14% de la rémunération normale des semaines de vacances.

Les employés de 60 ans et plus auront droit, quel que soit le nombre de leurs années de service, à un total de six semaines de vacances à l'âge de 60 ans, sept semaines à 61 ans, huit semaines à 62 ans, 9 semaines à 63 ans et dix semaines à 64 ans. Ces employés toucheront aussi une prime additionnelle de 14% durant les semaines régulières de vacances que leur ancienneté leur accorde, cette prime ne s'appliquant cependant pas aux semaines supplémentaires selon le nouveau plan.

L'équipe patronale chargée de négocier avec les représentants du syndicat était formée de M. Alfred Gauthier et de M. B. Bourget.

M. Guy Bégin est nommé contremaître à l'entretien

M. Guy Bégin est nommé contremaître à l'entretien à l'usine de minerai no 2. Il était technicien au service de l'entretien de la mécanique au même département.

A l'emploi de l'Alcan depuis 1947, M. Bégin a toujours travaillé dans le secteur de la mécanique. A ses débuts, monteur de machinerie, il fut par la suite nommé planificateur, contremaître de quart, contremaître et technicien.

M. Bégin est natif de St-Jérôme, Lac St-Jean. Il fit ses études à l'école St-Michel de Jonquière et à l'école technique de Chicoutimi. Il compléta également un cours spécialisé en mécanique.

Il est marié à Mlle Antoinette Coulombe. Le couple Bé-



gin a quatre enfants: Marc, Sylvie, Claude et Guy jr.

M. Th. Desbiens est décédé

Le 26 octobre dernier, est décédé à Chicoutimi M. Théodore Desbiens, âgé de 52 ans. Il travaillait au service de l'entretien de la mécanique aux usines de l'Alcan d'Arvida. Il comptait 12 ans de services pour la compagnie.

Outre son épouse, dame Ro-

se-Aimée Dallaire, M. Desbiens laisse dans le deuil sept enfants: Céline, Réjean, Guy, Ghislain, Germain, Clermont et Daniel.

La dépouille mortelle fut exposée aux salons Aubin & Fils de Chicoutimi et le service funèbre fut célébré en la cathédrale de l'endroit. Le Lingot offre à la famille éprouvée ses sincères condoléances.

Un coquelicot pour vous...

La vente annuelle du coquelicot patronnée par la Légion canadienne au profit des vétérans, se fera du 5 au 8 novembre, dans la région.

Les profits de cette vente, administrés dans chacune des succursales de la Légion, sont utilisés pour les besoins urgents des anciens combattants et leurs dépendants qu'il s'agisse de distribution, de nourriture, de paiement de loyer ou déboursés pour les soins médicaux.

L'an dernier, la vente du coquelicot avait rapporté aux environs de \$4,500.

Assemblée du Club Age d'Or Inc. le 10 novembre

Arvida — Une assemblée des directeurs du Club Age d'Or d'Arvida Inc. aura lieu le 10 novembre à 2h. de l'après-midi au foyer des loisirs d'Arvida, au No 62 de la rue du Centre.

Les membres qui voudront assister à cette assemblée seront les bienvenus.

Nouvelles minutes

Chicoutimi métropolitain

CHICOUTIMI — Des démarches seront entreprises par la Chambre de commerce de Chicoutimi pour amorcer le plus tôt possible des échanges de vues entre les deux villes. On étudiera la possibilité de réunions conjointes des deux organismes. On voudrait essayer de promouvoir une meilleure coordination des diverses activités.

Aero Feu

JONQUIERE — MM. Charles-Henri et Ls-René Harvey ainsi que M. Roger Picard, promoteurs de la nouvelle compagnie Aero Feu Canada qui se spécialise dans la protection des incendies, sont revenus d'un séjour de trois semaines à Mont Luçon, France, où ils sont allés vérifier sur les lieux les méthodes de fabrication et de distribution des produits Aero Feu France. On sait qu'une usine devant fabriquer ces produits sera bientôt installée dans la région.

Budget familial

ARVIDA — Les unions de famille organisent une conférence publique sur le budget familial. Les couples sont invités à venir participer aux discussions qui se tiendront le 8 novembre au pavillon St-Mathias à 8 h. 30.

Autre diplôme

CHICOUTIMI — Le Dr Roger Brassard, assistant dans le département d'anesthésie de l'hôpital de Chicoutimi, vient d'obtenir son diplôme en anesthésie de l'American Board. Le Dr Brassard est également maître ès sciences en anesthésie de l'Université du Minnesota et Fellow en anesthésie du Collège américain, en plus de détenir, dans la même discipline, des certificats de spécialiste du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et du Québec.

Elu vice-président

ARVIDA — C'est M. William Gravel qui remplace son collègue, M. Guy Robin, à la vice-présidence de la Corporation des ingénieurs du Québec, section Saguenay-Lac St-Jean dont le président est M. Philippe Brais d'Arvida. En plus de la vice-présidence, M. Gravel est préposé à l'organisation des assemblées techniques.

Revue "Vivre"

CHICOUTIMI — C'est le 30 octobre dernier qu'a débuté la campagne visant à venir en aide aux jeunes des mouvements Guides et Jeannettes du diocèse. La population est invitée à acheter le calendrier du mouvement ou encore à s'abonner à la revue "Vivre" publiée par l'organisme.

Frais abolis

ST-AMBROISE — Les usagers du service téléphonique, à St-Ambroise, ne paieront plus de frais interurbains pour les appels à Arvida, à compter du 5 décembre. Il en sera de même pour ceux qui appellent St-Ambroise depuis Arvida. Le gérant de la compagnie Bell a également fait savoir que les téléphones de Chicoutimi, Jonquière-Kénogami et St-Honoré sont aussi reliés à ce réseau.

Postes importants

CHICOUTIMI — Deux gardes-bébés licenciées au service de l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, Mlles Michelle Morissette et Yolande Boucher, ont été élues respectivement vice-présidente et conseillère de l'Association des gardes-bébés de la province de Québec, à l'issue de la réunion annuelle que tenait cet organisme récemment.

Film "centenaire"

ST-FELICIEN — La population de St-Félicien pourra revivre longtemps les fêtes de son centenaire puisque les organisateurs viennent de charger le photographe André Thériault de réaliser un film en couleurs sur tous les événements importants de l'année du centenaire. Rappelons que les fêtes débiteront le premier janvier 1965.

Départ pour le Liban

CHICOUTIMI — Trois religieuses et cinq laïques de l'hôpital de Chicoutimi s'enfolaient, le 24 octobre dernier, en direction du Liban où les religieuses hospitalières ont une fondation, à Tripoli, depuis quelques mois. Ce sont les RR. SS. Elizabeth-de-la-Trinité, St-Gabriel-Lalemant et St-Antoine-de-Padoue, M. et Mme J.-M. Girard, Mme Liliane Gravel, Mlles Brigitte Villeneuve, Lisette Desureault et Laura Turcotte.

Art oratoire

ARVIDA — La Jeune Chambre d'Arvida organise encore cette année des cours d'art oratoire et de personnalité à l'intention de ses membres. Ces cours, soit dix périodes de deux heures chacune, seront donnés au local de la Jeune Chambre, le dimanche, entre 9 et 11 heures de la matinée. Le titulaire sera M. Jean Brassard, ex-président de la Jeune Chambre d'Arvida. Ceux qui désirent des informations pourront communiquer avec M. Germain Potvin, tél.: 548-6935 ou M. Jean-Paul Lapointe, tél.: 548-6475.

Carnaval-Souvenir

CHICOUTIMI — Le 10 novembre, la Corporation du Carnaval-Souvenir mettra en vente une série de 12 cartes de Noël, illustrant diverses scènes du Carnaval. 36,000 cartes seront disponibles pour les individus, les magasins, les entreprises, etc., qui seront intéressés à faire connaître la ville de Chicoutimi à travers le Québec, le Canada et le monde entier.

(suite à la page 24)

LES LECTEURS *Ecrivent*

Sous cette rubrique, nous publions les lettres jugées d'intérêt général et que nos lecteurs veulent bien nous écrire. Toute lettre publiée n'engage nullement la responsabilité de la rédaction, ni des éditeurs du journal. Elle est publiée sous la responsabilité personnelle de son auteur, qui peut employer un pseudonyme, pourvu que son identité soit connue du directeur du journal. Les lettres ne devront pas dépasser deux pages, format lettre, à double interligne et, elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi midi.

Votre lettre doit être adressée comme suit :

"LES LECTEURS ECRIVENT"
Le Lingot,
C. P. 310,
Arvida, (Qué.)

Un salut de M. J.-E. Bergeron

Jonquière, le 26 octobre 1964.
M. le directeur,

Permettez que je vous offre par la présente mes hommages, un peu tardifs j'en conviens, pour le magnifique article que vous avez publié sur mon humble personne (éditions du 6 août du Lingot) dans votre première page de la nouvelle série de Biographies et Personnalités.

Je me considère très honoré d'avoir été choisi pour constituer le premier sujet d'analyse de votre plume facile, alerte, vivante et je tiens à vous féliciter pour toute l'objectivité que vous avez démontrée dans la narration des faits et gestes qui ont jalonné mes 50 ans de vie publique.

Les très nombreux témoignages et commentaires qui ont entouré votre publication de ma biographie m'ont permis d'établir que votre journal atteint un très nombreux public et de toute couche sociale: j'ai pu constater que votre journal est tenu en haute estime et ses éditoriaux sont d'une actualité

brûlante. Fasse le Ciel que nos métiers (journalistes et homme public) soient enfin reconnus et appréciés du grand public car semblables aux poilus sur la ligne de feu nous sommes souvent atteints sérieusement de flèches empoisonnées qui deviennent parfois meurtrières.

Au soir d'une vie que j'ai remplie de mon mieux il me reste la consolante satisfaction d'avoir toujours agi avec sincérité et dévouement. Il demeure toutefois extrêmement difficile d'accepter le poids des ans et semblable à Bossuet il ne me reste plus qu'à offrir à mon Créateur et mes concitoyens "les restes d'une voix qui meurt et d'une ardeur qui s'éteint".

De nouveau mille mercis à vous et à votre collaborateur immédiat, Me Jean-Yves Tremblay, pour cette publication qui a réellement réchauffé mon jeune cœur de 85 ans!

J.-E. Bergeron
79, rue St-Antoine
Jonquière.

Response to "BOOKS TO BURN"

232 Gay Lussac,
Arvida, Que.
30 October 1964.

The Editor,
Le Lingot,
Arvida, P. Q.

Dear Sir,

This week's editorial with appropriate cartoon showing "books to burn", meets with a sympathetic response from me. As chairman of the literature Committee of St. Patrick's Society, periodically I appeal for books and magazines to send to Indian Missions, hospitals, sanatoriums, etc., in Canada. Having read of the need for English-language text books in countries that have recently gained their independence, I mentioned this at a recent meeting, expecting to receive perhaps some 30 to 40 books — if I was lucky.

Imagine my pleasure when I received a telephone call from a teacher at RCAF Bagotville to the effect that they intended to throw out some text books and would I like them? I jumped at the offer but my joy abated somewhat when I arrived home to find some 500 books piled on my doorstep. Grateful though I was, I now had the problem of finding a home for such a large shipment, not to mention the packing and cost of shipping. With the cooperation of friends with relatives serving with the Ca-

nadian External Aid Department or as missionary fathers, and speaking to all and sundry of this dilemma, within the next week or so most of these books will be on their way to Nigeria. However, following on these conversations I am led to believe that here in our own country there may be separate schools in some provinces who could likely use such windfalls.

Our Society will continue to appeal, but this is not a job for one person operating out of their own home. The need is greater than that. Where do we go from here to make sure that such a waste does not continue?

Yours very truly,

Eileen Leger (Mrs.)

M. Bilodeau
dit merci

A tous mes compagnons de travail qui se sont montrés si généreux en m'offrant une bourse à l'occasion de mon départ des usines d'Arvida, je dis un grand merci, du fond du cœur.

Wilfrid BILODEAU, retraité,
Usine d'Alun,

Parmi les nouveaux avantages, la paie hebdomadaire pour les gens de Roberval-Saguenay

ARVIDA — La direction de la Compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay a offert aux représentants du Syndicat national des employés du chemin de fer Roberval-Saguenay de signer une convention collective de travail d'une durée de 3 ans, comportant de nombreux avantages monétaires et marginaux à l'intention des employés, s'ils sont acceptés par ces derniers.

Selon M. Wilfrid Barthe, directeur-adjoint de la Compagnie et chef négociateur, les clauses générales comprennent les points suivants :

Augmentations de salaires

S'ils acceptent l'offre patronale, les employés régis par la convention bénéficieront d'une augmentation de 5 cents l'heure pour la première année, 5 cents la seconde année et 5 cents la troisième année. En outre, 1 cent par heure ira pour aider les employés à se procurer de l'assurance-maladie.

La paie sera désormais distribuée toutes les semaines.

Vacances

A partir du 1er mai 1965, les vacances payées seront accordées comme suit, advenant l'acceptation par les employés :

- 2 semaines après un an de service
- 3 semaines après trois ans de service
- 4 semaines après dix ans de service.

Peu importe les années de service, les employés auront droit à 6 semaines de vacances à l'âge de 60 ans; sept semaines à 61 ans; huit semaines à 62 ans; neuf semaines à 63 ans et dix semaines à 64 ans. Toutes ces vacances seront payées à 2% par semaine

des gains de l'année précédente, plus une augmentation de 14% pour les semaines de vacances régulières auxquelles les employés auront droit.

Protection des employés et sous-contrats

La nouvelle convention collective garantit pour la première fois qu'aucun employé ne sera mis à pied ou baissé de salaire comme conséquence directe d'un sous-contrat d'entretien ou de réparation. La nouvelle clause des sous-contrats sauvegarde cependant entièrement les droits essentiels de la direction.

Allocations supplémentaires de chômage

En cas de mise à pied, et ceci en plus des prestations régulières d'assurance-chômage, les employés concernés touchent pour la première fois \$18 pendant 39 ou 52 semaines, selon qu'ils auront soit moins de 5 ans de service, soit plus de 5 ans de service, en autant que

ces employés auront accumulé le nombre d'heures prévues. Ceci, pourvu que les employés acceptent l'offre patronale.

Autres avantages

M. Barthe a tenu à souligner que la nouvelle convention collective de travail, si elle est acceptée, comportera des avantages humains très appréciables pour les employés, en particulier le régime de vacances.

Il a précisé en outre qu'à part les avantages inclus dans la convention, la Compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay paiera jusqu'à 66.4% du salaire pendant 26 semaines pour les employés ayant plus de cinq ans de service; et 66.4% pour 13 semaines et 33.4% pour 13 autres semaines en ce qui concerne les employés ayant moins de cinq ans de service, lorsque ces derniers seront malades ou auront été victimes d'accidents non-industriels.

M. Wilfrid Barthe était assisté de M. Georges-L. Potvin durant les négociations avec le Syndicat, dont le chef négociateur était M. Laurier Fortin.

Tel que cela se passait depuis 1927, les échanges de vues entre les représentants de l'entreprise et ceux du Syndicat se dérouleront en français. La version française sera le texte officiel.

Dr Louis-H. Boivin, o.d.

Dr Maurice Royer, o.d.

BOIVIN & ROYER OPTOMETRISTES

à ARVIDA
Edifice des Postes
Tél.: 548-4022

à JONQUIERE
360, rue St-Dominique
Tél.: 542-6186

VISITEZ NOTRE TERRAIN DES USAGÉES...

Et devenez un client satisfait

COMET '61

6 cylindres.

\$1,395

ACADIAN '63

6 cylindres, radio.

\$1,850

BUICK '60

servo-freins, servo-volant, trans. auto., radio

\$1,450

PONTIAC '63

Laurentien, 6 cylindres, trans. auto., radio, servo-freins, servo-volant

\$2,350



Saguenay Automobile Ltée

coin Nelson et Price

KENOGAMI

Autos Neuves et Usagées



SYMBOLE DE L'EXCELLENCE — La Jeune Chambre d'Arvida recevait dernièrement le titre de JC par excellence dans la région du Saguenay. Grâce à la collaboration de l'Alcan, ce titre sera désormais accompagné d'un magnifique "Trophée-sculpture" fait d'aluminium. De g. à d., M. Re-

nald Gaudreault, président de la Jeune Chambre régionale du Saguenay, M. Jean-Marie Larivée, président de la JC d'Arvida pour le terme 1963-64, M. Gaston Dufour, directeur des usines de l'Alcan à Arvida et M. Claude Dufour, sculpteur et auteur du trophée.

"Trophée-sculpture" Alcan à la JC par excellence

L'Alcan a voulu souligner à sa façon le magnifique travail accompli par les Jeunes Chambres dans la région. Le directeur des usines d'Arvida, M. Gaston Dufour, remettait dernièrement à la Jeune Chambre du Saguenay qui, au cours de l'exercice 1963-64, s'est le plus distinguée par ses initiatives et activités, soit celle d'Arvida, un magnifique "trophée-sculpture" fait d'aluminium.

C'est M. Jean-Marie Larivée, président de la Jeune Chambre d'Arvida l'an dernier qui a reçu le trophée. Le directeur des usines a profité de l'occasion pour féliciter les récipiendaires du titre de Jeune Chambre par excellence et l'auteur du "trophée-sculpture", M. Claude Dufour, de Chicoutimi-Nord.

"L'Alcan s'est efforcée d'encourager les arts dans la région", a déclaré M. Gaston Dufour. "Cette sculpture avec

comme produit de base l'aluminium est d'autant plus remarquable qu'elle est la première du genre à être réussie malgré les nombreuses difficultés que cela représentaient".

L'auteur

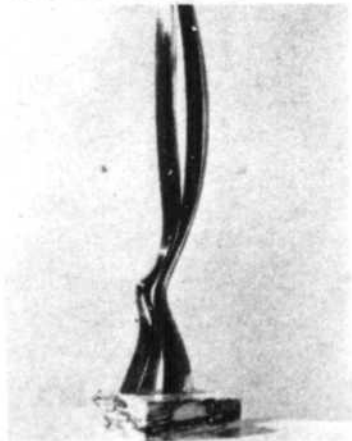
Le "trophée-sculpture" d'aluminium est l'oeuvre d'un sculpteur bien connu dans la région et dans la province, M. Claude Dufour, de Chicoutimi-Nord. Ce

dernier nous déclarait qu'il lui a d'abord fallu concilier l'idée d'un trophée à celle d'une sculpture; ce qui dans les circonstances fut une première difficulté à surmonter.

Il lui fallait symboliser la jeunesse, la vitalité, l'avenir et ce, avec des rebuts d'aluminium. Deux essais et deux mois de travail furent nécessaires à la réalisation du produit fini. C'était, pour M. C. Dufour, sa première expérience sur de l'aluminium. Les trois phases de l'opération, soit la construction d'un moule, le coulage et le polissage, ont exigées de l'auteur des connaissances thermiques et la mise au point d'un procédé de polissage adéquat. Le défi à relever fut d'ailleurs le polissage.

BESNER expose à Arvida

Le Comité des arts et métiers d'Arvida présente, depuis samedi dernier et ce jusqu'au huit novembre, une exposition de sculptures de M. Jacques Besner. Cette exposition a lieu dans le hall de l'Hôtel de ville.



M. Jacques Besner est né à Vaudreuil, province de Québec, en 1919. Après avoir complété son cours d'école normale, il fit trois années d'architecture. Pendant une quinzaine d'années il s'adonna à la sculpture mais

comme simple passe-temps. Ce n'est que depuis quelques années qu'il fait de la sculpture à titre professionnel. M. Besner aime voyager; il a visité toute l'Afrique noire et plusieurs pays de l'Europe.

Pour faire ses sculptures, M. Besner se sert principalement de l'aluminium. Plusieurs personnes ont pu admirer de ses oeuvres car il a exposé au Arts Club de Montréal, au Salon des artistes français et au Salon de la jeune sculpture à Paris, au printemps 64. Précisons qu'en novembre, M. Besner doit exposer à la Galerie Martin et qu'en décembre on pourra admirer de ses oeuvres au Salon des oeuvres libres à Paris.

Le sculpteur expose 26 de ses oeuvres. Ses sculptures sont empreintes de dynamisme, d'élan et de style. Précisons que ces sculptures très figuratives plaisent à l'oeil.

Le festival Maria-Chapdelaine Cette entreprise doit avoir des lendemains

ALMA — Dès la soirée d'ouverture de la Semaine culturelle régionale, qui se terminait dimanche soir, à Alma, avec un spectacle de danses folkloriques donné par onze troupes de la région, les directeurs de la corporation du Festival Maria-Chapdelaine entrevoyaient déjà une autre semaine culturelle, pour 1965. Une fois les huit soirées passées, il n'y a plus d'hésitation: il devra y avoir d'autres manifestations semblables. Le support indéfectible du public et la qualité des talents de la région ne permettent pas que la Semaine culturelle de 1964 n'ait pas de lendemain.

En quelques chiffres, la première semaine culturelle régionale organisée par le Festival Maria-Chapdelaine et présentée à Alma, la semaine dernière, peut se résumer ainsi: quelque 325 artistes des différents domaines de l'art, tous de la région, ont commandé quelque 2.700 présences aux manifestations du gala-musical, des spectacles de danses folkloriques et d'opérette, du festival d'art dramatique et des deux expositions qui faisaient le programme de la Semaine culturelle '64. Quatre artistes professionnels, délégués du ministère des Affaires culturelles, MM. Roland Boulanger, Guy Beaulne, Albert Milaire et Germain Hébert, ont assisté à ces spectacles et jugé de la qualité des talents présentés chacun dans le domaine de sa spécialité.

Festival de théâtre

Les troupes La Marmite, du Saguenay, et les Pédagos, d'Arvida, toutes deux dirigées par M. Ghislain Bouchard furent particulièrement honorées, en recevant les trophées pour la meilleure production, présentation visuelle et mise en scène, dans le premier cas, et pour la production et présentation visuelle, dans le second cas, du groupe étudiant. Dans la section étudiante, c'est la troupe des

Arlequins, de Jonquière, dirigée par M. Paul Troestler qui recevait le trophée de la meilleure mise en scène.

Trophées aux comédiens

Comme c'est la pratique, le concours prévoyait également l'attribution de trophées aux meilleurs interprètes, masculins et féminins, dans chaque section, adulte et étudiante. Dans le premier cas, Mlle Marie Bouchard, de la distribution de La Marmite et M. Jacques Brassard, de celle du Théâtre de l'Aire, d'Alma, se méritaient les honneurs; dans le groupe étudiant, les trophées correspondants allaient à Mlle Corinne Côté, du Théâtre des Vagabonds, d'Alma et à M. Raoul Desmeules, des Pédagos, d'Arvida.

Au folklore

La soirée de clôture, consacrée aux danses folkloriques était également de la formule concours. Entre les onze troupes présentes, Les Baladins, de Chicoutimi, remportaient le trophée pour la meilleure présentation technique, les Joyeux Lutins, de Jonquière, recevaient le trophée pour la présentation esthétique, tandis que les Engoulvents, d'Alma, se méritaient le trophée pour la qualité du costume.



PROFESSIONNELS ET AMATEURS — Pour ajouter une note de nouveauté au festival d'art dramatique, l'organisation offrait un concours à son public; il s'agissait pour les spectateurs aux représentations de théâtre, de juger les troupes en présence suivant les critères usuels. Dans chacune des sections, adulte et étudiante, le spectateur qui présentait la fiche d'appréciation la

plus près de celle des juges recevait le "Trophée du spectateur". Ces juges amateurs sont ici avec les juges officiels: dans l'ordre habituel, M. Albert Milaire, professionnel du théâtre, MM. Jean Paradis, d'Alma et Jean-Baptiste Dallaire, de St-Bruno, et M. Guy Beaulne, directeur du théâtre au ministère des Affaires culturelles.

Aux forces Motrices du Saguenay, toute une série de nouveaux avantages pour les employés

ALMA — Les représentants de la direction de la Compagnie des Forces Motrices du Saguenay Ltée, M. J.-Eugène Houde, chef du Service du personnel, et MM. Roch Boisvert et Pierre Dionne, sont tombés d'accord sur les termes d'une convention collective de travail avec les représentants du Syndicat national des employés des Forces Motrices du Saguenay Ltée. Ces termes furent présentés cette semaine aux employés pour approbation. L'ancienne convention était expirée depuis le 7 août 1964.

M. Houde a dit que la nouvelle convention collective de travail comporte toute une série d'avantages monétaires et humains fort intéressants pour les employés.

"Tout aussi importante est la sauvegarde des droits essentiels de la direction, qui ont été confirmés par la nouvelle convention d'une durée de trois ans. Cela nous permettra de gérer l'entreprise de la façon la plus efficace possible", de dire M. Houde.

Avantages monétaires

Les employés de la Compagnie des Forces Motrices du Saguenay Ltée toucheront la première année une augmentation de \$2.40 par semaine, de \$2 par semaine la deuxième année, et de \$2 par semaine la troisième année. Une prime de \$2 par semaine sera en outre allouée aux travailleurs d'équipe pour tout travail effectué les dimanches, fêtes statutaires et pendant la nuit. La rétroactivité a été fixée à \$2 par semaine à partir du 8 août 1964 jus-

qu'au jour de signature de la nouvelle convention.

M. Houde a précisé qu'une augmentation de \$2 par semaine sera accordée aux employés qui n'ont pas encore atteint la médiane entre les taux de salaires minima et maxima de leur classification respective, et ce jusqu'à ce que cette médiane soit atteinte. La prime permettant aux employés de se procurer de l'assurance maladie et accidents non-industriels a été portée à \$1.65 par semaine, soit une augmentation de 40 cents. Ces 40 cents sont inclus dans l'augmentation de \$2.40 prévue pour la première année.

Selon les termes de la nouvelle convention, la paye sera distribuée toutes les semaines au lieu de toutes les deux semaines.

Vacances

Les vacances payées des employés, à partir du 1er mai 1965, ont été établies de la façon suivante: deux semaines après un an de service, trois

semaines après trois ans de service, et quatre semaines après 10 ans de service. Pendant ces vacances, les employés toucheront une augmentation de 14% de la rémunération normale des semaines de vacances.

Afin de préparer les employés à leur retraite, la convention prévoit les vacances payées suivantes pour ceux qui ont 60 ans et plus, sans tenir compte du nombre de leurs années de service: six semaines de vacances payées à l'âge de 60 ans, sept semaines à l'âge de 61 ans, huit semaines à l'âge de 62 ans, neuf semaines à l'âge de 63 ans, et dix semaines à l'âge de 64 ans. Les employés de 60 ans et plus recevront aussi la prime additionnelle de 14% sur les semaines régulières de vacances que leur accorde leur ancienneté. Cette surprime ne s'applique évidemment pas aux semaines supplémentaires accordées à ceux ayant plus de 60 ans.

Sous-contrats

La clause des sous-contrats, tout en sauvegardant entièrement les droits essentiels de la direction, garantit pour la première fois qu'aucun employé ne sera mis à pied ou baissé de salaire comme conséquence directe d'un sous-contrat d'entretien ou de réparation.

Promotions et démissions

L'employé promu aura droit à une période de 10 jours d'en-

traînement dans ses nouvelles fonctions, alors que l'employé baissé de position aura 10 jours pour s'adapter à son nouveau travail. Les conditions ont d'ailleurs été légèrement modifiées, et la clause d'ancienneté est sensiblement améliorée.

Allocation supplémentaire de chômage en cas de mise à pied

Les employés réguliers régis par cette convention et qui seraient mis à pied recevront de la Compagnie, en plus des prestations régulières d'assurance-chômage, \$18 par semaine, pendant 39 ou 52 semaines, selon que l'employé a moins de cinq ans de service ou plus de cinq ans de service. C'est un avantage dont les employés de l'entreprise ne bénéficiaient pas auparavant.

Autres avantages

Parmi les autres avantages qu'il convient de mentionner, il faudrait signaler, selon M. Houde, que la convention prévoit le maintien du Comité de bonne entente, composé de six membres: trois de la direction et trois du Syndicat. De plus, la procédure de griefs a été modifiée en ce sens qu'elle prévoit la formation d'un comité d'enquête composé d'un membre de la direction et d'un membre du Syndicat. Ce comité aura pour but de faire les recommandations au directeur de l'exploitation de la Compagnie des Forces Motrices du Saguenay Ltée qui aura à rendre une décision lors d'un différend.

C'est en français que se sont déroulées les discussions entre les parties. Le texte français sera la version officielle de la convention, comme il l'était d'ailleurs depuis 1961.

échos de la place DAVIS

MM. André Aubin de Chicoutimi et Pierre Gilbert d'Arvida ont été élus au poste de directeur de la Jeune chambre d'Arvida.

Des cours d'art oratoire et de personnalité sont donnés par la Jeune chambre d'Arvida, tous les dimanches matin, au local de cet organisme.

Le Dr Erno Kiss d'Arvida a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Jonquière, mercredi dernier, à la suite de blessures subies dans un accident de la route.

Mme Berenice Duffy, rédactrice des pages anglaises au Journal Le Lingot, s'est envolée, samedi dernier, pour une vacances de trois semaines aux Bermudes. En l'absence de Mme Duffy, Mme Joan Miners rédigera les pages anglaises.

Vendredi, le six courant, aura lieu le Bal annuel des ingénieurs du Saguenay-Lac-St-Jean au Manoir du Saguenay d'Arvida. Ce bal est organisé conjointement par l'Institut canadien des ingénieurs et la Corporation des ingénieurs du Québec, section Saguenay-Lac-St-Jean, dont le président est M. Philippe Brais.

— o —
Du 31 octobre au 8 novembre, le sculpteur Jacques Besner tiendra une exposition de ses oeuvres au Foyer des Loisirs d'Arvida sous les auspices du Comité des arts et métiers de notre localité.

— o —
M. Bernard Lachapelle, président de la Corporation des ingénieurs du Québec sera l'invité d'honneur lors du Bal annuel des ingénieurs du Saguenay-Lac-St-Jean. M. Lachapelle donnera une conférence de presse le 6 courant, au cours de l'après-midi.

— o —
Henri Pedneault a obtenu le contrat de la Commission scolaire d'Arvida pour la pose d'un conduit sanitaire long de 186 pieds à l'école Ste-Thérèse. M. Pedneault était le plus bas soumissionnaire à \$630.

— o —
Les élèves se rendent trop tôt dans les cours des écoles de la ville après le repas du midi. La Commission scolaire rappelle que les professeurs n'exercent une surveillance que 10 minutes avant le début des cours.

— o —
Si vous voyez le feu à l'école

Guillaume-Tremblay, ne vous alarmez pas. On y brûle les rebuts de l'équipement scolaire.

— o —
La Commission scolaire d'Arvida a laissé entendre très clairement qu'elle ne tolérerait pas la présence de cantines mobiles dans les cours d'écoles de la ville.

— o —
Un Club Kiwanis est présentement en formation à Arvida. Il faut un minimum de 25 membres pour constituer un club; 21 ont actuellement donné leur adhésion. Le Club Kiwanis d'Arvida obtiendrait sa chartre d'incorporation au début de la prochaine année.

— o —
La municipalité d'Arvida est prête à payer, au pro rata de sa population, un salaire de \$6,000 par année à un responsable du Centre d'Accueil Domrémy Jonquière-Kénogami-Arvida à la condition que les deux autres municipalités y participent dans les mêmes conditions.

— o —
Les travaux sont actuellement en cours pour élargir le Boulevard Taschereau de 10 pieds de chaque côté, et ce sur une longueur d'environ 500 pieds afin de permettre une meilleure circulation en face de l'entrée des usines Alcan.

VOTRE SUPER-MARCHE DE L'AUTOMOBILE



BATTERIES

EGALES EN QUALITE ET RENDEMENT

AUX BATTERIES D'AUTOS NEUVES

BATTERIE WESTERN "FORTE"

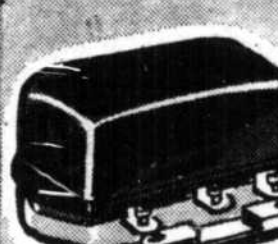
A partir de **11.95**

GARANTIE 30 MOIS

AUTRES BATTERIES A partir de 6.45 éch.



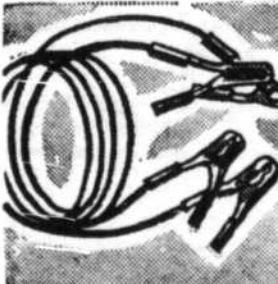
GENERATRICE
QUALITE DE RECHANGE
avec reprise **10.50** et plus



REGULATEUR
QUALITE DE RECHANGE
avec reprise **3.39**



DEMARREUR
QUALITE DE RECHANGE
avec reprise **11.25** et plus



CABLES SURVOLTEURS
NE PUSSEZ PLUS
La paire **1.99** et plus

WESTERN

234 rue Racine Chicoutimi (voisin du Bureau de poste)
Tel. 543-0281
762 St-Dominique JONQUIERE
Tel. 547-9317

Le toucher permet de distinguer le tricot de l'étoffe tissée



UN MANTEAU SEPT-HUITIÈMES, avec jupe assortie, en tricot de nylon "Antron" rouge à chevrons. La veste de ligne droite est doublée. Le col droit peut se porter baissé.

Pour reconnaître les nouveaux tricots d'automne, il ne suffit pas de les examiner, il faut aussi les palper. Prenons par exemple, les tissus toujours très en demande tel qu'ottoman, matelassé, tweed à chevron et flanelle. Jusqu'à présent ils étaient toujours tissés. Un grand nombre de ces tissus sont aujourd'hui tricotés et c'est au toucher seulement qu'on peut s'en rendre compte.

Les tricots, qui auparavant étaient faciles à reconnaître, présentent maintenant tant de points de fantaisie qu'il devient difficile de les classer dans une catégorie quelconque. Nombre de ces tissus sont faits de fibres synthétiques comme le nylon, le nylon Antron, la fibre acrylique Orlon. Très souvent ces fibres sont mélangées à la laine. On remarque aussi de nombreux tissus de Ban-Lon.

Les vêtements haute mode confectionnés en tricot montrent plus de recherche dans la coupe et le détail. Plusieurs manteaux et tailleurs d'automne

en tricot présentent des modèles généralement réservés aux vêtements en étoffes tissées. Pour le soir, les vêtements d'intérieur présentent beaucoup de fantaisie dans leur coupe. Toutes ces créations offrent la souplesse et les qualités de confort qui caractérisent tous les tricots.



L'ENCOLURE JOLIMENT DRAPÉE de ce deux-pièces sert d'écharpe quand la robe est dissimulée sous la veste. La veste à chevrons et la robe en piqué de nylon "Antron" donnent l'effet d'un ensemble tissé.



UN CHARMANT COL D'ARLEQUIN distingue cette robe d'automne de ligne fluide. Le tissu en bouclé texturé en nylon "Antron" est souple et discrètement brillant.

Mme Maurice Gauthier est élue présidente

Le comité féminin d'entraide du Club Richelieu d'Arvida procédait la semaine dernière à l'élection du nouveau bureau de direction. Mme Maurice Gauthier a été élue à la présidence. Elle sera assistée dans ses nouvelles fonctions de la vice-présidente, Mme J.-W. Barthe, de la secrétaire, Mme Roger Blais et de la trésorière, Mme Claude Leblanc. Feront également partie du conseil, Mmes Paul-S. Desautels, François Laroche, Paul Gaudreau et Rodolphe Lavoie à titre de conseillères.

Mme C.-V. Hamel agira de publicitaire. Précisons que la formation de ce comité féminin est récente et que les membres du bureau de direction projettent plusieurs activités



très intéressantes pour les mois à venir.

Retraite

Chicoutimi — Il y aura retraite conjugale à la maison du Cénacle à Chicoutimi du 13 au 15 novembre, organisée par les Foyers Notre-Dame. Le prédicateur sera M. A. Lapointe, prêtre de St-Sulpice.

Ceux qui voudraient s'inscrire à cette retraite sont priés de communiquer avec Rita et Robert Delisle en signalant 549-0250.

Mlle Noémi Tremblay conférencière au CED

Mlle Noémi Tremblay, surveillante générale de l'enseignement au cours primaire à Arvida, donnera une conférence sur l'organisation d'une commission scolaire aux membres du CED d'Arvida le 11 novembre à 8h. au sous-sol de l'église St-Jacques. Tous les membres sont attendus à cette occasion.

Présidente du comité féminin de la Jeune Chambre d'Arvida

Mme Huguette Poirier a été élue présidente du comité féminin de la Jeune Chambre d'Arvida lors des dernières élections tenues à Arvida la semaine dernière. La nouvelle présidente sera assistée dans ses fonctions de trois vice-présidentes, Mmes Lise Potvin, Réjeanne Potvin et Ginette Tremblay.

Les autres membres du conseil sont la secrétaire, Mme Thérèse Larrivée, la trésorière, Mme Jeannine Tremblay et les conseillères, Mmes Gisèle Dufour, Denise Bélanger, Huguette Gagnon, Lucille Lapointe, Paula Labrie et Michelle Thibault.

Plusieurs comités ont été formés à cette occasion dont le comité d'accueil, de réception,



des naissances, et des cartes de fêtes.

Mariages

Le 31 octobre a eu lieu en l'église de St-Mathias, d'Arvida, le mariage de M. Jacques Arseneault, fils de M. et Mme Octave Arseneault, d'Arvida, avec mademoiselle Lise Gauthier, fille de M. et Mme Napoléon Gauthier.

CARNET MONDAIN

Mesdemoiselles Andrée et Odette Nolet, de la rue Joliette à Arvida, sont de retour d'un voyage au Mexique où elles ont passé une quinzaine.

NAISSANCES

ST-JACQUES

Marie-Lucille-Caroline, née le 19 octobre, enfant de M. Gérard Poirier, décédé, et de Mme Poirier (Denise Girard); parrain et marraine, M. et Mme Claude Poirier.

Marie-Christine-Sonia, née le 9 octobre, enfant de M. et Mme Rumberto Bouchard (Elmire Bouchard); parrain et marraine, M. et Mme Raymond Fleury.

STE-FOY

Jean-Paul-Alain, né le quinze octobre, enfant de M. et madame Guy Bergeron (Carmen Ouellet); parrain et marraine, M. et madame Gabriel Ouellet.

ST-MATHIAS

Joseph-Albert-Daniel-Gérard, né le 23 octobre, enfant de M. et Mme Gérard Brassard (Gélatane Streel); parrain et marraine, M. et Mme Albert Brassard.

Marie-Solange-Line, née le 23 octobre, enfant de M. et Mme Alfred Ouellet (Anabylis Painchaud); parrain et marraine, M. et Mme Léopold Ouellet.

Joseph-Dave-Jacques, né le 21 octobre, enfant de M. et Mme Alain Tremblay (Lucette Larouche); parrain et marraine, M. et Mme Dave Larouche.

Joseph-Eric, né le 15 octobre, enfant de M. et Mme Paul Guérrette (Lucie Vallée); parrain, M. Dave Guérrette, marraine, mademoiselle Maud Guérrette.

Joseph-Donald-Maurice-Louis, né le 12 octobre, enfant de M. et Mme Noël Cyrenne (Réjeanne Ricard); parrain, M. Donald Cyrenne, marraine, mademoiselle Jocelyne Ricard.

Joseph-Yvon, né le 16 octobre, enfant de M. et Mme Raymond Girard (Judith Lapointe) parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lapointe.

Joseph - Jean - Luc - Reynald-Marcel, né le 15 octobre, enfant de M. et Mme Georges-Marcel Blackburn (Maud Côté); parrain et marraine, M. et Mme Reynald D'Amours.

KENOGAMI

Joseph-Steven-Paul, né le 10 octobre, enfant de M. et Mme

Edward Dryden (Denise Castonguay); parrain et marraine, M. et Mme Gabriel Chicoine, de Montréal.

Marie-Denise-Jacinthe, née le 9 octobre, enfant de M. et Mme Réal Maltais (Thérèse Nadeau); parrain et marraine, M. et Mme Jean-Denis Tremblay.

Marie-Louise - Lucille - Marise, née le 20 octobre, enfant de M. et Mme Léonard Bourgeois (Lucille Lapierre); parrain et marraine, M. et Mme Eléonore Bourgeois.

JONQUIERE

Joseph-Robert-Pierre, né le 27 octobre, enfant de M. et Mme Edmond-Louis Girard (Ghislaine Dallaire); parrain et marraine, M. et Mme Robert Hudon, d'Arvida.



MARIAGE LABRIE-LAPOINTE — M. et Mme Robert Labrie dont le mariage a été béni le 19 septembre en l'église Ste-Thérèse, d'Arvida. Le marié est le fils de M. et Mme Ernest Labrie, d'Arvida; la mariée, née Rachel Lapointe, est la fille de M. et Mme Patrick Lapointe, également d'Arvida. Le père du marié est à l'emploi des usines d'Arvida.



M. et MME FERNAND CHOUINARD dont le mariage a eu lieu le trois octobre en l'église Ste-Famille de Kénogami. Le marié est le fils de M. et Mme Alphonse Chouinard, de St-Aubert, Lislet; la mariée, née Rose Tremblay, est la fille de M. et Mme René Tremblay, de Kénogami. Le père de la mariée est employé aux usines Alcan à Arvida.



MARIAGE JEAN-GAGNON — M. et Mme Yvon Jean dont le mariage a été béni le sept septembre en l'église St-Alexis de Grande-Baie. Le marié est le fils de M. et Mme Paul Jean, d'Arvida; la mariée, née Rita Gagnon, est la fille de M. et Mme Raoul Gagnon, de Port-Alfred. Le marié est à l'emploi des usines Alcan à la Chute-des-Passes.



MLLE NICOLE LEVASSEUR a obtenu sa licence d'infirmière, avec la mention grande distinction, à l'Hôtel-Dieu St-Joseph d'Alma, le 21 septembre dernier. Elle est la fille de M. Gérard Levasseur, employé aux usines Alcan, à Arvida, et de Mme Levasseur, de la rue Fickes, à Arvida.



NOUVELLE GRADUEE — Mlle Audrey Rehel a obtenu sa licence d'infirmière, avec la mention très grande distinction, à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, de Chicoutimi. Elle est la fille de M. Ambroise Rehel, employé aux usines Alcan, à Shipshaw, et de Mme Rehel, de Shipshaw.



MARIAGE TREMBLAY-TREMBLAY — M. et Mme Jacques Tremblay dont le mariage a été béni le cinq septembre en l'église de St-Jean-Eudes. Le marié est le fils de M. et Mme Alphonse Tremblay, d'Arvida; la mariée, née Claudette Tremblay, est la fille de M. et Mme Laurent Tremblay, de St-Jean-Eudes. Les pères des mariés travaillent aux usines Alcan à Arvida.

M. ET MME ANTOINE LAPOINTE-DESGAGNE dont le mariage a eu lieu dernièrement en l'église Ste-Anne, de Chicoutimi-Nord. Le marié est le fils de M. et Mme Jean-Georges Desgagné, de Chicoutimi; la mariée, née Ginette Tremblay, est la fille de M. et Mme Rosaire Tremblay, de Chicoutimi-Nord. La petite bouquetière, Brigitte Tremblay, est la soeur de la mariée. Le père de la mariée est au service des usines d'Arvida.



JONQUIERE NELSON KENOGAMI

Une certaine compagnie a offert à la cité de Jonquière des cloches carillonnantes comme souvenir tangible du centenaire de la Confédération. L'offre fut cependant déclinée par les membres du conseil. Aucun conseiller ne s'est trouvé un talent de carillonneur...

Le Prêt d'Honneur aux étudiants a reçu \$100 de la part de la cité de Jonquière...

Une somme de \$2,000 sera affectée à la décoration du hall d'entrée de l'usine de filtration de Jonquière... Il en coûtera \$2,350 à la cité pour assurer l'immeuble et la machinerie de cette usine de filtration...

Les pompiers de Jonquière ont eu à répondre à 24 fausses alarmes au cours du mois d'octobre. Dans ce domaine, Jonquière bat tous les records dans la région et ce, au risque d'accidents graves. Une plus grande sévérité sera exercée par les policiers et le juge municipal. Mais, grand dieu, c'est aux parents de voir à l'éducation de leurs enfants, non aux autorités municipales...

Un autre voyage intéressant en perspective pour le maire Napoléon Cantin. Cette fois, il ira rendre visite à nos voisins de l'ouest canadien à l'occasion d'une session d'études de l'Union des Municipalités à Victoria, en Colombie-Britannique...

Kénogami a jugé suffisante une souscription de \$25 au comité de financement de l'office diocésain des techniques de diffusion. Le montant suggéré par la demande était de \$0.02 par tête. Pour Kénogami, cela signifiait \$240...

Les membres du comité de la police et le maire suppléant de Kénogami ont été délégués au congrès régional de la sécurité routière qui se tiendra à Alma, le 14 novembre.

Parce qu'il est conscient de l'importance des règlements de zonage, le conseil de ville de Kénogami a amendé un règlement pour y ajouter une clause concernant les garages temporaires.

Ce règlement sera en vigueur fin d'avril. D'ici là, on aura le temps de décider si on exigera le montant du permis qu'on a fixé à \$2.

A Kénogami, les adultes pourront utiliser le gymnase de l'école Henri-Fortier. En effet, le comité féminin de la commission des loisirs a l'intention d'organiser des rencontres sportives.



LE GENERAL VANIER sera présent aux cérémonies qui marqueront la fête du souvenir, dimanche le huit novembre à Jonquière. C'est au cours de cette manifestation qu'aura lieu le dévoilement

du nouveau cénotaphe que la ville de Jonquière a fait élever à la mémoire de ses fils morts au combat. Le monument situé au parc Long Sault est l'oeuvre de l'architecte Bertrand Dallaire.

Grand déploiement militaire pour la fête du souvenir, à Jonquière

JONQUIERE — Le gouverneur-général du Canada, le général Georges-P. Vanier, assistera à la cérémonie commémorative de l'armistice qui aura lieu à Jonquière, dimanche après-midi, huit novembre.

C'est au cours de la visite du général Vanier que l'on procédera au dévoilement du cénotaphe que la ville de Jonquière a fait élever rue Long Sault, quartier des vétérans, à la mémoire des siens qui sont morts à la guerre.

Déploiement militaire

Environ 800 hommes de troupes et cadets défilent à l'occasion de cette importante manifestation qui commencera vers 2h.30. La parade militaire sera sous le commandement du

major Paul-Emile Lamirande, CD., officier-commandant en second "le régiment du Saguenay". Le défilé formera ses rangs à l'école secondaire Sacré-Coeur, rue de la Fabrique pour se rendre au monument des morts, parc Long Sault, comprendra un contingent et la fanfare de l'A.R.C., la 187e batterie R.C.A. d'Arvida, la fanfare et les hommes du régiment du Saguenay, le 25e Escadron technique RCME et les cadets de la marine, de l'armée et de l'aviation.

Après le dévoilement du cénotaphe et la cérémonie aux morts, les troupes défilent devant une estrade d'honneur où le général Vanier aura pris place. Les cérémonies militaires seront suivies d'une réception au Collège de Jonquière.

Accueil

Des personnalités du monde militaire et religieux, des représentants des gouvernements fédéral et provincial, les députés, les maires de la plupart des villes de la région viendront à Jonquière, dimanche, pour y accueillir le gouverneur général du Canada.

M. R. M.-Deschesnes à la Délégation du Québec à Paris

Jonquière — M. Romuald Miville-Deschesnes, fils de M. Lorenzo Deschesnes de Jonquière, vient d'être nommé officier d'administration à la Délégation générale du Québec à Paris.

Après avoir fait son cours au séminaire de Chicoutimi, il obtenait sa licence en droit de l'université de Montréal et fut par la suite admis au Barreau. Il a complété ses études au London School of Economics, d'où il obtenait en 1963 un diplôme en droit public international.

Il a quitté Québec ces jours derniers pour occuper son nouveau poste à Paris.

CADEAU IDEAL !



OFFREZ
VOTRE PHOTO
POUR NOEL
PRISE
PAR

**ARVIDA PHOTO
ENR.**

(M. Gaston Grosjean)
382, Mellon - Arvida
548-4062

ATELIER AMBULANT



Pour vos problèmes de

- Chauffage
- Plomberie
- Brûleurs à l'huile

Consultez

LUDGER HARVEY & FILS LTEE

108 St-Thomas

542-4516
548-6709

Jonquière
Arvida

Plus d'automobilistes assurent leur automobile de Wawanesa de préférence à toute autre compagnie... Voici pourquoi !

ECONOMIE MEILLEUR TAUX DIX MOIS POUR PAYER
L'ENGAGEMENT DE NE PAS ANNULER TOUS LES RISQUES JUGES AU MERITE PLUS DE BUREAUX DE SERVICE
REGLEMENT RAPIDE ET EQUITABLE DES RECLAMATIONS

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC

Wawanesa

PREMIER EN ASSURANCE AUTOMOBILE AU QUEBEC ET AU CANADA

184 est, rue Jacques-Cartier — Chicoutimi
Téléphone : 543-7791

548 rue St-Hubert — Jonquière
Téléphone : 547-9379

Les débardeurs de Saguenay Terminals se prononcent aussi cette semaine sur les résultats des négociations

PORT-ALFRED — La direction de la Compagnie Saguenay Terminals à Port-Alfred et les représentants du Syndicat national des débardeurs de la Baie des Hahas, ont trouvé un terrain d'entente au sujet des termes de la nouvelle convention collective de travail qui fut soumise à l'approbation des employés, cette semaine. L'ancienne convention s'était terminée le 21 juillet 1964 et la nouvelle convention aura une durée de trois ans.

M. Louis Torresan, directeur du Service du personnel, est convaincu que la nouvelle convention comporte des avantages considérables pour les employés.

Avantages monétaires

M. Torresan a expliqué que les débardeurs bénéficieront la première année d'une augmentation de 5 cents par heure alors que la seconde année l'augmentation sera de 5 cents et de 5 cents la troisième année.

"D'autre part, poursuit-il, les employés réguliers verront leurs salaires augmenter de 5 cents la première année; de 5

cents la seconde année et de 5 cents la troisième année. La protection d'assurance-maladie et d'accidents non-industriels des débardeurs a été augmentée à \$4 par jour; elle sera payée à raison de \$16 par jour suivant les stipulations du système.

Les employés réguliers toucheront 66,7% du salaire au lieu de 50% par semaine en cas de maladie ou d'accident non industriels, selon les règlements du plan en vigueur.

Une rétroactivité de 5 cents pour la période écoulée entre le 22 juillet et la date de la signature a aussi été prévue, pour les débardeurs et les employés réguliers.

D'autres améliorations d'ordre monétaire ont aussi été discutées et elles seront accordées à diverses étapes durant la vie de la convention.

Clause des sous-contrats

La clause des sous-contrats, tout en sauvegardant les droits essentiels de la direction, garantirait pour tous les employés, et pour la première fois, qu'aucun travailleur ne sera mis à pied ou baissé de salaire en conséquence directe d'un sous-contrat d'entretien ou de réparation. Cette clause assurera une meilleure protection à l'employé.

Vacances

Les débardeurs auront droit à partir de 1965 à trois semaines de vacances en autant qu'ils auront travaillé au moins pendant 15 saisons, et à 4 semaines s'ils ont travaillé 15 saisons et plus. Ces vacances sont payables à la fin de la saison de navigation.

Les débardeurs et employés réguliers, de 60 ans et plus, et quelles que soient leurs années de service, auront droit à un total de six semaines de vacances à l'âge de 60 ans; sept semaines à l'âge de 61 ans; huit semaines à l'âge de 62 ans; neuf semaines à l'âge de 63 ans et de dix semaines à l'âge de 64 ans.

Les employés réguliers bénéficieront des vacances selon le système suivant :

2 semaines après 1 an de service

3 semaines après 3 ans de service

4 semaines après 10 ans de service.

Les employés réguliers toucheront la prime additionnelle de 14% sur les semaines régulières de vacances que leur accorde leur ancienneté, mais cette surprime ne s'appliquera pas aux semaines supplémentaires que leur accorde le nouveau plan.

M. Torresan a par ailleurs, ajouté que la convention comporte toutes sortes d'autres améliorations et avantages dans des domaines bien particuliers du travail dans un port de mer.

Les négociations se sont déroulées en français et le texte officiel de la convention est d'ailleurs le français.

A part M. Louis Torresan, M. Léo Gilbert représentait la direction de la Compagnie durant ces négociations.

Pont-Arnaud passe à l'Hydro

Chicoutimi — Le ministère des Richesses naturelles a décidé de céder à l'Hydro-Québec, la centrale de Port Arnaud, située sur la rivière Chicoutimi.

Depuis dimanche, l'administration et l'exploitation de cette centrale d'une puissance de 7.500 HP est sous la responsabilité de la Compagnie Électrique du Saguenay, filiale de l'Hydro-Québec.



M. Gérard Bossé est nommé technicien en entretien pour les usines de minerai de l'Alcan, à Arvida.

Coup d'oeil sur le projet de contrat des salariés de Saguenay Terminals

PORT-ALFRED — "Les employés salariés de la Compagnie Saguenay Terminals, à Port-Alfred, vont bénéficier de conditions de travail et d'avantages monétaires fort intéressants s'ils acceptent l'offre de l'entreprise".

C'est en ces termes que s'exprimait M. Louis Torresan, directeur du Service du personnel, alors qu'il faisait connaître les termes de la nouvelle convention collective qui fut soumise au Syndicat national des employés salariés de la Compagnie Saguenay Terminals, cette semaine.

Avantages monétaires

Le contrat d'une durée de 3 ans prévoit des augmentations de salaires de \$1.75 par semaine la première année et de \$1.75 par semaine chacune des deux années subséquentes, en autant que la semaine de travail est de 35 heures.

Une rétroactivité de \$1.75 à \$2.75 par semaine sera payée aussi à partir du 22 juillet jusqu'à la date de la signature de la nouvelle convention.

M. Torresan a dit que des augmentations supplémentaires allant de \$1.92 à \$3.02 par semaine seront payées à certains employés durant la vie du contrat selon les termes de la convention.

Vacances

"C'est dans le régime des vacances que les employés seront particulièrement bien traités", d'ajouter M. Torresan. C'est ainsi que les employés salariés saisonniers bénéficieront de deux semaines de vacances payées après une saison; de trois semaines de vacances payées à partir de deux saisons à neuf saisons; et de quatre semaines après dix saisons et plus.

D'autre part, les employés salariés réguliers auront droit à trois semaines de vacances payées après une année de service et quatre semaines après dix années de service.

Une prime de 14% basée sur la rémunération générale des semaines de vacances sera en outre allouée aux employés salariés saisonniers et aux employés salariés réguliers.

En guise de préparation à la retraite, les employés de 60 ans et plus, quel que soit le nombre de leurs années de service, auront droit à un total de six semaines de vacances payées à l'âge de 60 ans, sept semaines

à 61 ans; huit semaines à 62 ans; neuf semaines à 63 ans; dix semaines à 64 ans.

Les employés salariés saisonniers et réguliers toucheront aussi une prime de 14% du salaire des semaines régulières de vacances que leur accorde leur ancienneté. Cette prime ne s'appliquant cependant pas dans le cas des semaines additionnelles auxquelles ils ont droit selon la nouvelle formule.

Ancienneté

Les employés régis par la convention et qui seront mis à pied pourront se servir du nombre d'années de service avec la Compagnie pour déplacer tout autre employé ayant moins d'années de service dans n'importe lequel des départements.

La nouvelle convention, selon M. Torresan, comporte toute une série d'avantages qui seront appliqués en autant que les employés acceptent l'offre de l'entreprise.

Remerciements

M. Jacques Mailly, inspecteur de sécurité à l'Alcan d'Arvida, ainsi que ses trois garçons: Marcel, Jacques et Alain remercient tous ceux qui leur ont manifesté de la sympathie lors du décès de Mme Jacqueline Mailly.

SECURITE

GARANTIE

avec une

VOITURE

USAGEE ?



Des experts sont à votre disposition pour vous conseiller.

SPECIAUX DE LA SEMAINE

Voitures portant la garantie "GOODWILL"

ACADIAN '63 Sedan, automatique, radio	\$2,075
STUDEBAKER '62 Lark, station-wagon, automatique, radio	\$1,595
PONTIAC '62 Radio	\$1,695
VAUXHALL '61 Sedan, radio	\$1,045

Borvin & Fils

AUTO L'ÉE

CHICOUTIMI

31 est, Jacques-Cartier Tél.: 543-4427 - 28

Améliorations importantes au projet de contrat de Chute-des-Passes

CHUTE-DES-PASSES — "Nous avons accordé à nos employés de la Centrale de Chute-des-Passes des avantages monétaires intéressants, en plus d'un régime de vacances généreux, et apporté d'autres améliorations importantes à la nouvelle convention collective de travail". C'est le commentaire qu'a fait M. Claude Aubin, négociateur de la partie patronale, alors qu'il annonçait que les représentants de l'Alcan à Chute-des-Passes et ceux du Syndicat des employés de Chute-des-Passes en étaient venus à un accord sur les termes de la nouvelle convention collective de travail qui sont soumis aux employés, cette semaine. L'ancienne convention avait expiré le 30 avril 1964.

M. Aubin a expliqué qu'à partir du 1er mai 1965 les vacances des employés de la centrale s'établiront de la façon suivante :

deux semaines après 1 an de service
trois semaines après 3 ans de service
quatre semaines après 10 ans de service.

Les personnes jouissant de ces vacances payées toucheront en plus une augmentation de 14% de la rémunération normale des semaines de vacances.

Il est entendu que les employés de Chute-des-Passes bénéficieront du même système de vacances, à partir de 60 ans, applicable aux employés des autres installations de l'Alcan.

Avantages monétaires

Le représentant de la Com-

pagnie a dit qu'une augmentation générale de salaire de \$2.40 par semaine durant la première année de l'application de la nouvelle convention, sera prévue, suivie d'une autre augmentation de \$2 par semaine la seconde année, et de \$2 par semaine la troisième année. La rétroactivité sera établie à \$2 par semaine à partir du 1er mai 1964.

D'autre part, des augmentations particulières additionnelles sont prévues et seront communiquées aux employés lors d'une réunion qui eut lieu lundi soir le 2 novembre.

L'augmentation de la première année comprend 40 cents par semaine afin de permettre aux employés de s'acheter de l'assurance maladie-accidents non industriels.

Allocations supplémentaires de chômage

Un montant de \$18 par semaine pendant 39 ou 52 semaines, selon que les employés ont moins ou plus de cinq ans de service, sera désormais payé à ceux qui seront mis à pied. Et ceci en plus des prestations régulières d'assurance-chômage.

Protection de l'employé

La nouvelle clause des sous-contracts protégera davantage encore l'employé. Effectivement, la nouvelle convention collective de travail garantira pour la première fois qu'aucun travailleur ne sera mis à pied ou baissé de salaire en conséquence directe d'un sous-contract d'entretien ou de réparation. Les droits essentiels de la direction seront sauvegardés afin de permettre à cette dernière de diriger de façon efficace la centrale hydroélectrique de Chute-des-Passes.

La convention comporte en outre d'autres avantages pour les employés dans certains domaines particuliers.

Les discussions se sont déroulées en français.

A part M. Aubin, l'équipe de négociations de la Compagnie était formée de MM. F. W. Loucks, surintendant de la centrale et Lorenzo Lespérance.

Pour vivre pleinement en adulte point n'est besoin d'être intellectuel

Sous le titre "Poursuivre des études postsecondaires est pour les adultes un besoin vital", Le Lingot publiait la semaine dernière quelques considérations intéressantes traitant de l'évolution intellectuelle en cours chez les adultes et des raisons qui forcent la poursuite des études, une fois les classes terminées.

C'est ainsi qu'après avoir précisé que l'influence du monde sur l'individu, l'automation, les changements sociaux prenant les adultes par surprise et la multiplication des loisirs étaient parmi les facteurs à l'origine d'une nouvelle vision des études chez ceux qui ont atteint la maturité, l'article expliquait que la situation mondiale invitait à l'étude pour mieux décider du présent et de l'avenir.

Cette semaine l'auteur traite des centres d'intérêts, du choix des activités.

Les centres d'intérêt

Pour vivre pleinement et s'acquitter de ses devoirs d'adulte, il n'est pas nécessaire d'être un intellectuel; il s'agit tout simplement de savoir apprécier la vie. Des centres d'intérêt, vastes et multiples, sont une assurance contre l'effondrement, et ils permettent d'accéder à une plénitude insoupçonnée. Plus il y a de choses qui nous intéressent, moins nous sommes à la merci du sort, car si nous en perdons

une, il y en a d'autres pour la remplacer.

Comment trouver de nouveaux centres d'intérêt? Pensez aux innombrables choses auxquelles s'intéressent les autres et examinez vos propres goûts. Ou encore regardez en vous-même pour voir s'il y a des places libres; trouvez une vide et comblez-le. N'avez-vous pas négligé dans vos lectures tel domaine qui pourrait vous être précieux et agréable? N'y a-t-il pas place pour la musique, les arts ou la rédaction? Alliez la curiosité au travail, et vous aurez l'heureuse surprise de constater combien la vie est belle.

Le choix des activités

Il ne faut pas s'attendre à voir les occupations intéressantes venir frapper en foule à sa porte. Le plus souvent, vous aurez à les pourchasser jusque dans leurs tanières, à acquiescer le flair des choses dignes d'intérêt. Cela aussi a son charme.

Voici un autre moyen de découvrir une activité qui donnera plus de saveur à votre vie.

Posez-vous cette question : "Quelles sont les activités que je puis exercer seul? Quelles sont celles qui m'obligeront à me joindre à un groupe? Quelles sont les choses qui m'intéressent à la maison? Quelles sont celles qui m'intéressent à l'extérieur? Ce petit questionnaire vous aidera à diversifier vos centres d'intérêt.

On peut aussi employer la méthode rétrospective. Notez les choses qui vous ont intéressé quand vous étiez jeune. Repassez les moyens qui vous ont servi à gagner votre vie. Quelles sont les choses qui vous ont intéressé en passant de l'adolescence à l'âge adulte. Inscrivez les passe-temps auxquels vous vous êtes livré à diverses époques: travail du bois, philatélie, correspondance, poésie, journal personnel, etc.

Votre enquête n'aboutira peut-être pas directement ni immédiatement à une décision, mais vous êtes dans la bonne voie; vous cherchez, et cela même est un plaisir. Quoi qu'il en soit, vous éprouverez une double surprise: celle des nombreuses possibilités qui vous sont offertes et celle des ressources dont vous disposez pour rendre la vie intéressante. Peut-être avez-vous tenté de vous intéresser à certaines choses sans succès. Cela ne veut pas dire que rien ne vous intéresse, mais qu'il faut essayer autre chose.

Ne soyez pas trop pressé de réussir. La nature met cent ans à faire un chêne; il n'y a que les petites choses, comme les radis, qui poussent en quelques semaines.

EN TRAVERSANT LES PONTS



La Ligue de quilles industrielle Alcan Alma-Arvida s'est donnée un comité exécutif; on a confié la présidence à M. Julien Pilote, d'Alma et la vice-présidence à M. Roland Gaudreault. M. Raymond Brassard est le secrétaire du groupe.

O-O-O

La cérémonie régionale de la Fête du Souvenir organisée par la Légion canadienne devait avoir lieu à Alma, dimanche, le 8 novembre. Afin de profiter de la visite à Jonquière du gouverneur-général du Canada, l'association des anciens combattants a préféré changer son programme et faire la cérémonie régionale dans cette ville.

O-O-O

M. Denis Leblanc vient de prendre son poste, comme gérant de la succursale d'Alma de la Banque Royale du Canada. Avec cette institution depuis 16 ans, M. Leblanc était à la succursale de Lévis avant d'être permuté à Alma, où il succède à M. Germain Leduc.

O-O-O

La première Semaine culturelle régionale, qui avait lieu à Alma, du 25 octobre au 1er novembre a présenté quelque 325 artistes de la région à la population.

O-O-O

Cette organisation a été le fruit du travail bénévole de plusieurs; outre les membres du conseil d'administration et les responsables des comités, il convient de souligner l'apport de plusieurs autres.

O-O-O

Dix charmantes hôtesses ont

d'Alma...

reçu les invités et leur ont servi le goûter, tous les soirs; dix hôtesses aidaient les hôtesses dans cette tâche.

O-O-O

Le Corps des patrouilleurs du Québec déléguait tous les soirs, quelques-uns de ses membres pour voir au bon ordre. Encore un service bénévole.

O-O-O

Les deux troupes scouts de Ribervend et d'Alma avaient tous les soirs, plusieurs jeunes en devoir, à la salle des spectacles et à celle des expositions ou au vestiaire.

O-O-O

Les buffets servis aux invités venaient de l'Institut familial Notre-Dame-de-la-Joie et le café du Café Chez Germain.

O-O-O

Dimanche, le 8, à 2 heures, se tiendra le Ralliement de sécurité de la papeterie Price, à Alma, à l'Hôtel Royal. Il y aura remise des insignes de sécurité de cinq, dix et quinze ans et présentation de certificats de secourisme de l'Ambulance St-Jean.



VOITURES USAGEES

avec

garantie

"DEPENDABLE"

"...SPECIAUX..."

MONARCH '61

\$1995

CHRYSLER '63
Hard Top

\$2895

CHEVROLET '56

\$525

DODGE '57

\$395

PLYMOUTH '56

\$495



CHRYSLER
CANADA LTD.

N'ATTENDEZ PAS

VENEZ NOUS VISITER

GARAGE MUNGER LTEE

370, St-Dominique 542-4505 Jonquière

Distributeur de
CHRYSLER — VALIANT — DODGE — IMPERIAL — SIMCA

Aux assemblées syndicales

Les deux plus importantes assemblées syndicales en vue d'expliquer les clauses d'intérêt général et les clauses d'intérêt local aux membres des différents syndicats de la Branche Aluminium dans la région ont attiré au motel Le Montagnais de Chicoutimi des foules de 3.000 personnes dimanche, et de quelque 2.500 lundi soir. Une mer d'automobiles a déferlé sur les terrains de stationnement des environs.

Un système de communication radiophonique reliait à la station centrale du Montagnais les employés des autres localités intéressées, notamment Beauharnois, Shawinigan, Alma et Chute-des-Passes.

Plusieurs autres assemblées locales ont également eu lieu, à chacune des installations, cette semaine.

Les employés syndiqués avaient ensuite deux jours, soit mardi et mercredi, pour se prononcer en faveur ou contre leur projet respectif de convention collective de travail.

Ainsi que le mentionnait un communiqué syndical, "si une des unités décidait de rejeter le projet de contrat, des pourparlers seraient entrepris sur le plan local en vue de trouver une solution. Mais ce vote négatif ne pourrait influencer le résultat dans les autres unités car, en vertu du principe de l'autonomie des unités locales, aucun syndicat ne peut imposer sa volonté à un autre syndicat".

Les négociations des clauses d'intérêt général ont été dirigées par MM. Raymond Parent, président de la Fédération nationale de la Métallurgie, Adrien Plourde, 1er vice-président de la CSN, et Lucien Boucher, président de la Branche Aluminium de la FNM et président du Syndicat des employés à l'heure de l'Alcan d'Arvida. Ces derniers ont expliqué et recommandé sans réserve aux syndiqués en cause d'accepter les projets de conventions et eurent, à certains moments, à déployer toutes leur éloquence pour justifier le huis clos qu'ils avaient demandé, pour expliquer les restrictions touchant les sous-contrats, et pour faire comprendre la nouvelle formule proposée de vacances.

Après de longues séances de négociations, ont expliqué les leaders syndicaux et en dépit de l'opinion publique qui négociait contre nous, "la Compagnie a finalement convenu que l'adjudication d'un contrat d'entretien ou de réparation n'aura pas comme résultat la baisse de salaire d'un employé régulier qualifié et disponible pour exécuter le travail, non plus que, comme conséquence directe, la mise à pied d'un employé régulier déplacé à cause des contrats".

Assemblées syndicales, secteur d'Alma

Les syndiqués des unités du groupe Alcan, secteur d'Alma s'étaient réunis dans la salle d'assemblée de la maison des oeuvres de St-Joseph, pour cette assemblée inter-ville; quelque 425 membres des syndicats des employés payés à l'heure et des employés des bureaux de l'usine Alcan d'Isle-Maligne, ainsi que des syndicats des Forces motrices du Saguenay et de l'Alma et Jonquières assistaient à la rencontre, que présidaient les quatre présidents de syndicats, MM. Guy Tremblay et Roger Côté et MM. Louis-Georges Côté et Bernard Fortin.

Comme c'était convenu, les employés des quatre unités prenaient connaissance ensemble des dispositions générales qui leur étaient soumises à la suite des négociations entre les Syndicats et la Compagnie. Dimanche soir, les employés des Forces motrices du Saguenay avaient une autre assemblée pour étudier les questions particulières à leur groupe; lundi soir, les employés payés à l'heure de l'usine Alcan tenaient cette assemblée correspondante et mardi, c'était la rencontre des employés de l'Alma et Jonquières d'une part et des employés des bureaux de l'Alcan d'autre part.

L'Alcan passerait en tête de liste des salaires versés à ses employés, dit un communiqué des Syndicats

CHICOUTIMI — Les dirigeants de la Branche Aluminium de la Fédération nationale de la Métallurgie (CSN) ont annoncé dimanche que grâce aux récentes négociations, l'industrie de l'Aluminium se place en tête de liste, avant l'acier, pour le salaire moyen qu'elle paie à ses employés.

Ils ont fait remarquer qu'il y a dix ans à peine, "nous nous battions pour obtenir la parité des salaires avec les entreprises de l'amiante, des produits chimiques et du papier. Aujourd'hui le salaire moyen de nos

membres est supérieur à celui versé dans l'industrie de l'acier au Canada," ont-ils déclaré.

Le salaire horaire moyen serait porté à \$2.92 l'heure — y compris les assurances, le

surtemps, les primes d'équipes, et la prime pour le travail effectué le dimanche — dans les alumineries d'ici trois ans.

"Le nouveau projet de contrat, s'il est accepté par les membres, prévoit en effet une hausse de salaire de 15 cents l'heure échelonnée sur trois ans à raison de 5 cents par année et des bénéfices marginaux comprenant les vacances correspondant à 17 cents l'heure, dit toujours le communiqué syndical qui ajoute :

(suite à la 27e page)

Les employés de l'Alcan jouiront d'un régime de vacances prolongées unique en son genre

LA VERSION SYNDICALE

CHICOUTIMI — Un régime de vacances annuelles unique en son genre en Amérique du Nord a été négocié pour les 8.000 employés de l'Aluminium Company of Canada (Alcan), ont souligné dimanche les membres du comité central de négociation des 14 syndicats d'employés de l'Alcan au Québec.

"Une semaine de vacances supplémentaires a d'abord été ajoutée au régime actuel. Ainsi les employés qui ont une, trois ou dix années de service continu, ont droit respectivement à deux, trois ou quatre semaines de vacances annuelles.

"Le système devient original

pour les employés qui atteignent 60 ans d'âge. A 60 ans, ils auront droit à 6 semaines de vacances; à 61 ans, à 7 semaines; à 62 ans, à 8 semaines; à 63 ans, 9 semaines et à 64 ans, à 10 semaines de vacances, disent les négociateurs syndicaux.

"Déjà cette formule était as-

sez révolutionnaire, car en allongeant la période de vacances pour le travailleur qui se rapproche de 65 ans, elle préparait psychologiquement ce dernier à sa retraite, en lui permettant d'organiser ses loisirs de façon à ne pas se sentir frustré et démoralisé à sa sortie de la vie active, précise le communiqué syndical, et il ajoute :

"Mais les syndicats sont allés plus loin. Examinant les avantages dont bénéficient les employés de la Canadian British Aluminum de Baie-Comeau, au poste de vacances, leurs négociateurs ont proposé et obtenu des bonis de vacances. On sait qu'à Baie-Comeau, un travailleur bénéficie de dix semaines

(suite à la 27e page)

Tout le monde vote pour... X

...notre grand spécial de tapis

100% "acrylique"

offert depuis quelques jours à :

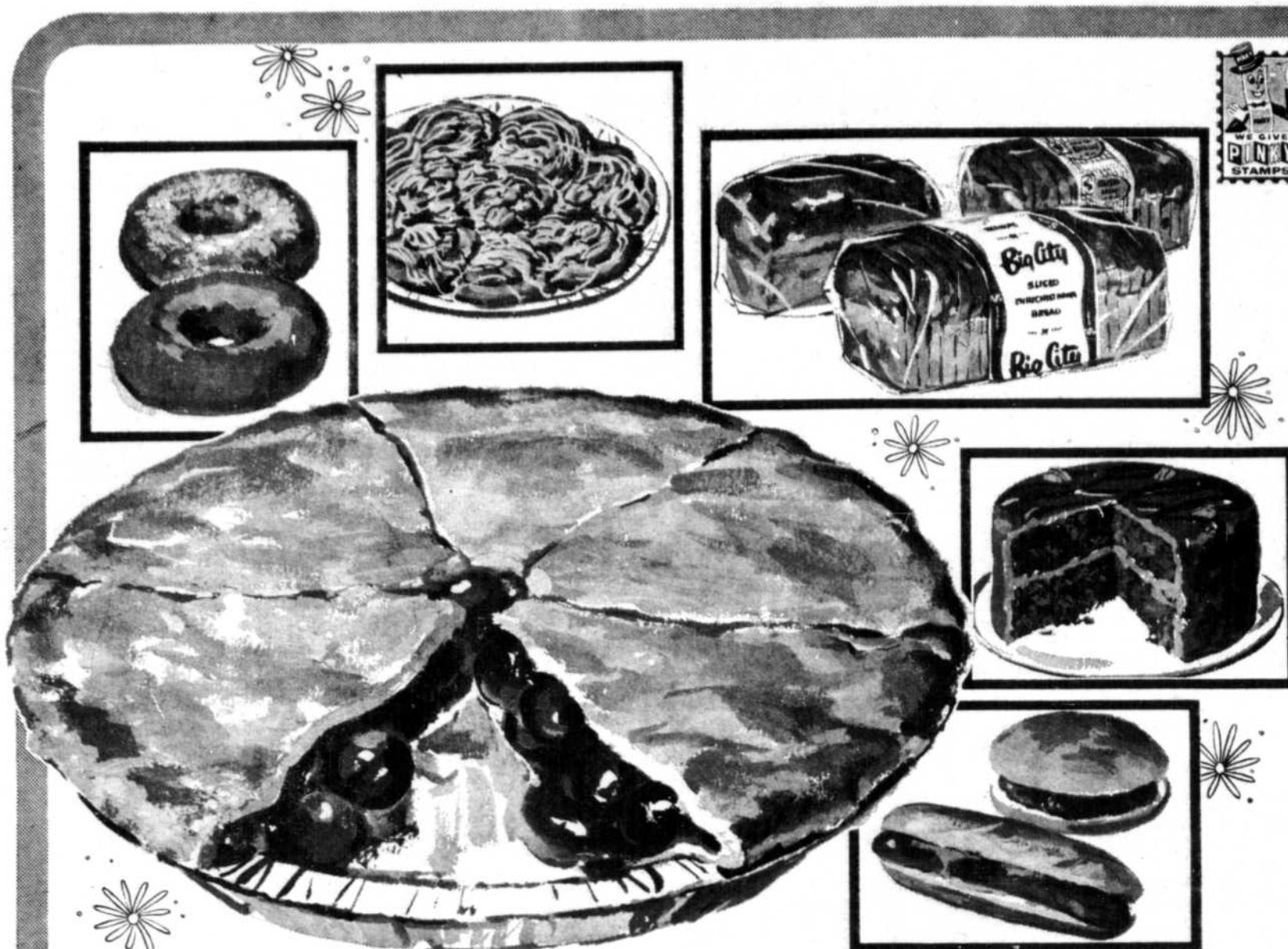
8.25

la verge carrée posée avec sous-tapis

TOUJOURS
A VOTRE
SERVICE

ATELIERS
DE PEINTURE, INC.

293 Davis - 548-4254 - Arvida



Offrez des pâtisseries de **STEINBERG** et voyez-les disparaître!

Steinberg donne à ses pâtisseries ce goût de "fait à la maison". Pourquoi chauffer le four, pourquoi s'inquiéter de savoir si vous avez mis assez de farine ou si la pâte gonflera bien ou encore craindre de ne pas avoir suivi la recette à la lettre? Les boulangers et pâtisseries de Steinberg sont passés maîtres dans leur domaine. Pour eux, c'est une QUESTION DE PRESTIGE.

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture samedi, le 7 novembre aux supermarchés Steinberg Limitée. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.



Ils connaissent vos goûts raffinés. C'est pourquoi tous nos produits de la boulangerie n'arrivent aux supermarchés qu'en parfaite condition. Lors de votre prochaine visite, assurez-vous d'en apporter à la maison un vaste assortiment. Vous verrez, on vous en redemandera.

Les essayer, c'est les adopter!

TARTE aux CERISES

DE STEINBERG — 10¢ DE MOINS!

Fraîche du four à tous les jours.

CHACUNE

49¢

BRIOCES A L'ERABLE

Fraîches du four 39¢ 6¢ de moins! Délicieuses! Steinberg!

FUDGE CHOCOLAT

Gâteau étages frais, chacun 49¢ de Steinberg. 6¢ de moins!

25 Timbres Pinky additionnels! Aucun coupon requis lors de l'achat de l'une ou l'autre des pâtisseries Steinberg ci-dessous!

Gâteau à l'ancienne 45¢ frais du four de Steinberg - CHAC.

Beignes frais 12 par pqt 29¢ assortis, glacés ou non, de Steinberg

Aliments Congelés

Gratuit! Un pqt 6 oz lors de l'achat d'un pqt 2 lb

Pommes de terre frites 51¢ de marque McCain — Les deux pqt

Jus d'orange 8¢ de moins! 2 btes 53¢ concentré, Orchard King

Sûrs de vous plaire

20¢ DE MOINS EN SPECIAL!

CAFE

Pur, instantané

Maxwell House

Bocal 6 oz pour seul.

99¢

PATATES CHIPS

PINKY — 6¢ DE MOINS!

Fraîches, croquantes! Chaque sac 9 oz

43¢

Timbres Pinky additionnels à l'intérieur!

ASSIETTES

A TARTE 10"

EN PYREX



39¢ de moins en spécial!

2

assiettes par paquet

\$1.39



PAPIER D'EMBALLAGE

"Trophy Value" à motifs colorés et gais!

79¢

25¢ de moins! 6 roul. par pqt

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: Mel. à soupe, Luney poulet et nouilles (2 1/4 oz), tomates et légumes (2 1/2 oz) 10 pqt \$1.00 Nul après 10 nov.	50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CIRE nettoiyante Vista pour planchers de cuisine Bouteille de 32 oz \$1.23 Nul après mardi, le 10 novembre.	50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PRUNEAUX SECS Del Monte Chaque bte 15 oz 41¢ Nul après mardi, le 10 novembre.	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: Desserts à la gelée de marque Lushus, framboises, fraises, cerises sauvages 3 pqt 3 oz 35¢ Nul après 10 nov.	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: LA SAGNA ou Ravioli chef Boy-Ar-Dec Bte 15 oz 37¢ pour seul. Nul après mardi, le 10 novembre.	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: RIZ FRI Instantané, Dainty Paquet 17 oz 41¢ Nul après mardi, le 10 novembre.	25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: SERVIETTES Petal Soft 250 par paquet 55¢ Nul après mardi, le 10 novembre.	50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: Assiette à tarte 10" de marque Pyrex 39¢ de moins! 2 pour \$1.39 Nul après samedi, le 14 novembre.
---	---	---	--	--	--	--	---

Pour que soient vôtres de nombreuses merveilles telles que meubles, jouets, appareils électriques ou photographiques et même articles de sport, consultez votre catalogue de cadeaux PINKY et amassez en grande quantité les timbres que vous offre votre supermarché STEINBERG.

25 **TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS**
avec ce coupon et cet achat:
 DETERGENT CHEER BLEU en poudre — 27¢ de moins! Formai Valeur écon. \$1.42 formidable!
 Nul après mardi, le 10 novembre.

25 **TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS**
avec ce coupon et cet achat:
 POIS TENDRES YORK non classés, qualité de fantaisie
 4 boîtes 15 oz pour seul. 69¢
 Nul après mardi, le 10 novembre.

25 **TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS**
avec ce coupon et cet achat:
 FEVES AU LARD Libby, dans sauce aux tomates
 boîtes 15 oz pour seul. 41¢
 Nul après mardi, le 10 novembre.

Produits de Swift

Viandes assorties pour 5 btes \$1
pour enfants ou junior, de Swift.
20c DE MOINS !

Pain de viande Prem de Swift 39¢
prêt-à-servir — 12c de moins ! Boîte 12 oz

Jambon cuit de Swift btes 1 1/2 lb \$1.59
14c de moins ! Prêt-à-servir

Shortening Jewel bte 3 lb 94¢ 2 pqt 1 lb 69¢
pour friture, pâtisseries et cuisson

BOLOGNA 6 LB \$1.39
"SWIFT PREMIUM"

FILET D'AIGLEFIN 41¢
"Booth" Economisez 16c

**FRUITS ET LEGUMES
EN CONSERVE !**

Pêches de choix 4 btes 15 oz 89¢
moltés, Orchard King —
19c DE MOINS !

Maïs Niblets 5 btes 14 oz de fantaisie \$1
en grains entiers — 10c de moins

Soupe aux tomates 8 btes 10 oz \$1
Aylmer, nourrissante et corsée !



GRATUIT ! Un paquet de 15
BARRES MINIATURES

Dairymilk ou Caramilk, de Cadbury
Achetez 1 paquet le 2c gratuit ! 2 paquets de 15 barres 29¢

Pour casse-croûte

FROMAGE GRUYERE

A LA CARTE, DE STEINBERG
35c de moins ! 3 pqt 8 oz \$1.00 (12 portions par pqt)

CAFE TORREFIE

FRAIS, CREAM-O

Sac 1 lb pour seul. 79¢ mouture fine ou tout usage



**COCO
MALLOWS
DE STEINBERG**

16 biscuits
frais
par paquet

29¢

Pierre vous suggère...

STEINBERG

GARANTIE DE REMBOURSEMENT

FESSE DE JAMBON

FUME, PREMIUM SWIFT
DECOUENNE ET DEGRAISSE,
PRET-A-MANGER !

LA LB

59¢

Saucisse pour déjeuner, la lb 49¢
Steinberg de porc pur

Rôti de boeuf Pqt 5 oz 39¢
dans sauce B.B.Q. ou sauce brune

SHOPSY — UNE NOUVEAUTE !

POULET PRET-A-MANGER

A la mode chinoise ! Chacun \$1.09 Epargnez 30c Cette semaine !

PORC FRAIS dans l'épaule

Bout de l'épaule LA LB 35¢ Bout du soc LA LB 45¢

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
BOEUF A RAGOUT
maigre et frais
La livre 79¢
Nul après samedi, le 7 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
PETONCLES
pré-cuites
Booth ou Rupert
Paquet de 7 oz 49¢
Nul après samedi, le 7 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
CROQUETTES DE POISSON
de Steinberg
4 croquettes 29¢
Nul après samedi, le 7 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
POIRES FRAICHES
toute variété
Catégorie Can. no 1
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
6 (ou plus) CITRONS
frais, importés
toute variété
Nul après mardi, le 10 novembre.

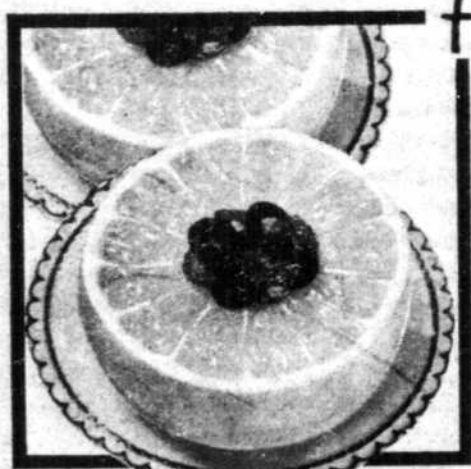
25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
1/2 lb (ou plus) CHAMPIGNONS
toute variété
catégorie Can. no 1
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
CIRE EN PATE
de marque
Elegant
Chaque bte 1 lb 67¢
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
EMPOIS INSTANTANE
de marque Reddi
Bte aérosol de 16 oz 73¢
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
Papiers-Mouchoirs
Scott, couleurs assorties
2 boîtes de 400 66¢
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
PAPIER DE TOILETTE SCOTT
couleurs assorties
8 rouleaux 1.06
Nul après mardi, le 10 novembre.



Grosses BANANES

mûres à point ! 12¢ qualité contrôlée !
LA LB

Frais du jardin à **STEINBERG**...

PAMPLEMOUSSES JUTEUX

SUCRES, CHARNUS, DE LA FLORIDE — POUR LE PETIT DEJEUNER !

Gros, blancs,
gros 48
catégorie
Canada No 1

10 dans un sac poly 69¢

OIGNONS

du Québec (Boiler Onions)

10 lb 49¢

CAROTTES du Québec 5 lb 29¢
sans tiges

Pommes de terre du N. B.

Sac de 50 lb \$1.29 Faites-en provision pour l'hiver ! Canada no 1

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
BREUVAGE A L'ORANGE
de Coronation
Gros 64 oz 69¢
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
Garniture pour tartes
de marque Stafford,
fraises, rhubarbe
2 boîtes 82¢
Nul après 10 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
COCKTAIL DE FRUITS
Del Monte
2 boîtes 66¢
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
BOULETTES DE VIANDE sans sauce,
de Puritan
Chaque bte 24 oz 62¢
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
CORNED BEEF
de marque Hereford
2 boîtes 82¢
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
MARMELADE
épaisse, de Robertson
Bocal 12 oz 39¢
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
Mousse de viande
Cordon Bleu, veau,
porc, poulet, jambon
(Devil) pâte de foie
2 btes 7 oz 70¢
Nul après 10 nov.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
OLIVES
Manzanilla
McLaren
"Loose Pack" 59¢
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
RAGOUT IRLANDAIS OU DE BOEUF
de marque Clark
boîtes 15 oz pour seulement
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
Nourriture Heinz pour bébés
tamisés, poires, pêches ou
carottes. Pour enfants :
boeuf et légumes !
6 boîtes 4 1/2 oz pour seul.
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
CONFITURES de FRAISES
de marque Vachon
Ch. bocal à 1.23 pectine !
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
CORNICHONS
de Coronation
Chaque bocal 16 oz 83¢
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
SAUCE AUX TOMATES
de marque Gattuso
3 boîtes 41¢
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
SAUCE AUX TOMATES
de marque Gattuso
3 boîtes 41¢
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
SAUCE AUX TOMATES
de marque Gattuso
3 boîtes 41¢
Nul après mardi, le 10 novembre.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
SAUCE AUX TOMATES
de marque Gattuso
3 boîtes 41¢
Nul après mardi, le 10 novembre.

Souscrire au Prêt d'honneur, c'est collaborer à l'avancement des nôtres

CHICOUTIMI — La campagne annuelle du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste aura lieu lundi soir le 9 novembre, exception faite du secteur du comté de Roberval où a lieu la Grande Mission, et où la campagne de souscription se fera le 11. Les préposés à la perception des souscriptions commenceront leur tournée à 7 h. du soir. L'objectif est de \$30,000. Cette somme jointe au fonds Alcan permettra d'apporter une aide substantielle à bon nombre d'étudiants.

Neuf étudiants d'Arvida bénéficieront cette année des bourses accordées par le Prêt d'Honneur de la SSJB. Ainsi, grâce à la générosité du public arvidien, un montant total de \$1,850 sera distribué à ces étudiants qui pourront continuer leurs études supérieures. Un de ces étudiants s'est vu décerner une bourse spéciale provenant du fonds Alcan, au montant de \$600. Neuf autres étudiants de la région ont reçu des bourses provenant de ce fonds, bourses qui se chiffrent entre \$400 et \$700. Lors du lancement de la campagne, M. Rosaire Fortin a souhaité que d'autres entreprises s'inspirent de l'initiative de l'Alcan et viennent en aide aux jeunes.

Les buts

La SSJB a créé le Prêt d'Honneur afin de permettre à tous les jeunes d'accéder à l'instruction supérieure. Elle vient ainsi à la rescousse des étudiants riches en talents, mais pauvres en argent.

Les dirigeants du Prêt d'Honneur ne sont pas sans savoir que la formule actuelle n'est

pas l'idéal. Aussi, espèrent-ils pouvoir mettre en pratique le plan Jarry actuellement en usage à Montréal et qui consiste à faire un emprunt équivalent à cinq fois le montant ramassé, ce qui permet d'aider un plus grand nombre d'étudiants. Toutefois il est probable qu'à ce moment là, le montant des prêts sera augmenté afin d'aider les étudiants de façon plus substantielle.

Participation à l'essor du Québec

Il ne fait aucun doute qu'en souscrivant au Prêt d'Honneur, soulignent les dirigeants de la SSJB, que les résidents de la région prennent une part active à l'essor du Québec. L'accent mis sur la compétence depuis quelques années ne saura porter des fruits que si le nombre des jeunes qui se dirigent vers l'université n'augmente de façon de plus en plus rapide.

Que tous donnent donc généreusement, en ayant la conviction que l'argent donné leur reviendra d'une façon ou d'une autre.

Augmentation de la production à l'usine de tôle de Kingston

L'Alcan a entrepris récemment des travaux d'expansion, au coût de plus d'un million de dollars, en vue d'augmenter la capacité de production de son usine de tôle de Kingston. Les nouveaux ateliers logeront un four de revenu en continu et comporteront des locaux d'entreposage pour les bandes de tôle en cours de fabrication.

Ce four sera le premier de son genre mis sur pied au Canada pour le traitement de la tôle d'aluminium exclusivement. Le revenu a pour but de rendre la tôle ductible avant le dernier laminage. La bande en bobine, dont la largeur peut atteindre 60", est déroulée et liée à celle d'une autre bobine; elle est introduite dans ce four et passe par des zones de chauffage et de refroidissement, pour être ensuite enroulée de nouveau.

L'aspect de la tôle d'aluminium compte parmi ses caractéristiques importantes. Afin que la tôle ne soit pas abîmée au cours du traitement et qu'elle ne vienne pas en contact avec d'autre tôle pendant son passage dans le four, elle "flotte" littéralement sur de l'air, dans les zones de chauffage et de refroidissement.

Les travaux mis en train aujourd'hui augmenteront considérablement la capacité de l'usine de Kingston. Les nouvelles installations permettront aussi à l'usine de Kingston de livrer de la tôle à des utilisateurs qu'elle ne pouvait auparavant servir.

Du pain sur la planche

JONQUIERE — La Commission d'urbanisme de Jonquière a demandé aux membres du conseil de l'endroit de prendre des décisions concernant les sujets suivants :

1) Enquête sur l'habitation afin de permettre d'aménager adéquatement le centre commercial de la cité.

2) Etude conjointe avec la cité de Kénogami en vue du raccordement des rues Nelson et St-Dominique.

3) Décision relative au mont Jacob laquelle peut influencer considérablement le plan directeur dans ce secteur.

4) Rencontre avec les autorités du Canadien National afin de connaître leur projet de développement de la cour de triage.

5) Plan directeur englobant la périphérie de la cité.

Price donne les terrains

Kénogami pourra procéder à l'élargissement de la rue Elm sans faire de déboursés pour l'acquisition du terrain nécessaire pour la réalisation du projet. En effet, la compagnie Price a fait savoir au conseil que Kenogami Land cède gratuitement les terrains en question pour permettre de faire cet agrandissement.

Cela pourrait peut-être sentir meilleur

Sans mettre en doute les promesses faites par les autorités de Price pour éliminer les odeurs désagréables qui émanent des usines Kraft, les conseillers de Kénogami aimeraient bien savoir où en sont les travaux.

Le sujet est revenu sur le tapis lors de la dernière réunion du conseil municipal et il semble que la meilleure façon de se rendre compte du travail accompli serait, pour le maire et les conseillers, de se rendre sur les lieux voir ce qui s'est fait. car l'odeur persiste.

Tout le monde est d'accord pour dire que cet inconvénient, qui n'a rien de nocif pour la santé, ne se compare pas à l'avantage d'avoir une telle industrie dans la ville. Mais, quand même, si on pouvait éliminer cette odeur, ça sentirait meilleur.

Eminent médecin français de passage à Chicoutimi

CHICOUTIMI — Le professeur R. Hugonnier de la faculté de médecine de l'université de Lyon, de passage à Chicoutimi, s'est déclaré émerveillé de l'organisation et de l'aménagement du centre d'orthoptique de l'Hôtel-Dieu St-Vallier. En fait, c'est en partie grâce au Dr Hugonnier si ce centre a pu être aménagé. La direction de l'hôpital avait en effet eu recours à ses conseils lorsque furent tracés les plans de ce service.

Danse annuelle de l'armistice

Arvida — La danse annuelle commémorant l'armistice aura lieu samedi soir à 9h.30 au local de la Légion rue Lasalle. Les billets seront en vente à la porte. La soirée sera sous la présidence du lieutenant-colonel Adrien Boivin, C.D., A.C.D., commandant du régiment du Saguenay.

Journée Ayrshire le 11 novembre

CHICOUTIMI — Il y aura journée Ayrshire, organisée par les éleveurs d'Ayrshire Chicoutimi-Lapointe le 11 novembre.

Les membres visiteront la ferme de l'Hôtel-Dieu St-Vallier située à Laterrière via le boulevard Talbot de 2 h. à 5 h., tandis que les épouses se rendront aux serres de l'Hôtel-Dieu, alors que débutera la visite de certains services de l'institution. A 5 h., elles rejoindront leurs époux, il y aura souper suivi d'une danse.



M. ALBERT DICKEY a été nommé représentant de la division de la réduction au sein du comité pour le développement du nouveau plan d'évaluation des tâches aux usines de l'Alcan à Arvida. Il succède à M. G.W. Salter. M. Dickey possède une vaste expérience dans la division de la réduction et est préposé au personnel à l'usine des électrodes et à l'usine d'aluminerie no 1.

Invitation à la prudence

Arvida — Le Chef de police de la municipalité d'Arvida, M. Alex Rhéaume, invite tous les automobilistes à faire preuve de plus de prudence à l'occasion des travaux qui sont présentement en cours sur le Boulevard Taschereau et la rue Mellon.

Les accidents d'automobiles sont trop nombreux, a déclaré M. Rhéaume, et il semble qu'ils soient dus, non seulement à la vitesse excessive, mais aussi à une certaine insouciance que manifestent les conducteurs au volant.

TV PRETÉE GRATUITEMENT
Si votre TV a besoin de réparations

● Réparation
● Location
TELEVISIONS

R.S.V.P. ÉLECTRIQUE ENR.
350 Mellon — Arvida
Tél.: 548-5339



SALON ELECTROLYSE
(poils superflus)
Mme Clément Trépanier
diplômée
261, Racine 548-4351 Arvida

Secrétaire demandée

La bibliothèque municipale de la cité d'Arvida requiert les services d'une secrétaire bilingue connaissant la sténographie et la dactylographie.

Fonctions principales : correspondance, tenue des statistiques, rédaction de rapports et de fiches pour divers catalogues. L'emploi comporte une période de probation.

Veuillez présenter votre demande d'emploi par écrit au bureau d'emploi de la Cité, Case Postale 220, Arvida, P. Q., avant le 16 novembre 1964.

"Au domaine des vacances, les employés d'Alma & Jonquières seront bien traités"

M. Sylva Gagnon

ALMA — Les négociateurs de la Compagnie du chemin de fer Alma & Jonquières et ceux du Syndicat des employés de cette entreprise en sont venus à une entente relativement aux termes d'une convention collective de travail d'une durée de trois ans. Ces termes furent présentés aux employés pour approbation, cette semaine.

Le directeur-adjoint de cette entreprise, M. Sylva-R. Gagnon, qui agissait en qualité de chef négociateur, a dit que la nouvelle convention comprendra des avantages monétaires et marginaux très intéressants pour les employés.

L'ancienne convention avait expiré le 7 septembre 1964.

Vacances

"C'est en particulier dans le domaine des vacances, de dire M. Gagnon, que nos employés seront particulièrement bien traités. C'est ainsi que les employés régis par la convention jouiront désormais de deux semaines de vacances payées après un an de service; de trois semaines après 3 ans de service; et de quatre semaines après 10 ans de service."

En outre, les employés auront droit à une augmentation de 14% de la rémunération normale des semaines de vacances.

"De plus, expliqua M. Gagnon, les employés de 60 ans et plus, et quel que soit le nombre de leurs années de service, auront droit à six semaines

de vacances payées à l'âge de 60 ans; sept semaines à 61 ans; huit semaines à 62 ans, neuf semaines à 63 ans et dix semaines à 64 ans."

L'augmentation de 14% sur les semaines régulières de vacances sera aussi valable dans ce cas. Cependant, l'augmentation ne s'appliquera pas aux semaines supplémentaires que la nouvelle formule accorde.

L'augmentation de salaires

Les employés de la Compagnie du chemin de fer Alma & Jonquières toucheront une augmentation de 5 cents la première année; de 5 cents la deuxième année, et de 5 cents la troisième année. Un cent par heure sera par ailleurs payé afin de permettre aux employés de s'acheter de l'assurance-maladie.

La rétroactivité de 5 cents l'heure s'appliquera à partir du 8 septembre jusqu'à la signature de la nouvelle convention.

Allocations supplémentaires de chômage

En plus des prestations régulières d'assurance-chômage, les employés mis à pied toucheront pour la première fois \$18 pendant 36 semaines ou 52 semaines selon qu'ils ont moins de cinq ans de service ou plus de cinq ans de service.

Clause des sous-contrats et protection des employés

La nouvelle convention collective garantit qu'aucun employé ne sera mis à pied ou baissé de salaire en conséquence directe de sous-contrats d'entretien ou de réparation. Les droits essentiels de la direction sont toutefois sauvegardés dans la clause.

M. Gagnon précisa que plusieurs autres améliorations sensibles ont été accordées à la convention pour le bénéfice des employés.

Comme par le passé, les échanges de vues entre les parties ont eu lieu en français. Le texte français est d'ailleurs officiel depuis 1957.

La délégation patronale était formée, durant ces négociations, outre M. Sylva-R. Gagnon, de MM. Honoré Demers et Arthur Lebel.



PRET A L'ACTION — Le maire d'Arvida, M. Georges Hébert, pose ici l'épée sur l'épaule d'un nouveau membre de la Jeune Chambre d'Arvida pour indiquer qu'il est admis dans les rangs de l'organisme et qu'il doit être prêt à l'action. Dans l'ordre habituel, M. Hébert, le président régional M. Rénald Gaudreault, le président de la Jeune Chambre d'Arvida M. Jean-Paul Lapointe et un nouveau membre, M. Jean-Marie Dufour.

"Cela doit cesser"

Arvida — "Le tir à la carabine dans les forêts avoisinant nos villes est devenu une calamité et cela doit cesser", a dit le chef de la sûreté municipale d'Arvida, en invitant les parents à exercer une surveillance très étroite sur l'usage que leurs enfants font des armes à feu qu'ils ont en leur possession.

M. Alex Rhéaume a tenu à faire cette mise au point à la suite d'actes de vandalisme causés aux lignes de distribution d'électricité. "Les corps de police de la région, de concert avec la Compagnie Electrique du Saguenay, ont organisé de véritables battues dans les bois, afin de trouver les auteurs de ces méfaits."

Jusqu'à maintenant, d'ajouter M. Rhéaume, plusieurs individus, particulièrement des adolescents, ont pu se rendre compte que la police n'avait pas l'intention de badiner avec ces malfaiteurs et qu'elle continuera à exercer sa surveillance.

"Nous saisissons les fusils ou carabines et nous procéderons en Cour contre les gens qui causent des dommages matériels de l'ordre de plusieurs milliers de dollars et mettent du même coup la vie de notre population en danger, car l'on sait ce que cause dans le public une panne d'électricité prolongée..."

M. Alphonse-A. Audet meurt subitement

Arvida — M. Alphonse Audet, directeur du secteur de Québec pour le Canadien National, est décédé le 27 octobre, à Québec, à l'âge de 65 ans. Le service funèbre a été chanté en l'église Notre-Dame-du-Chemin et l'inhumation au cimetière Belmont.

M. Audet était bien connu dans la région pour y avoir rendu de nombreux services au cours de l'exercice de ses fonctions.

A la famille éprouvée, Le Lingot offre ses plus sincères condoléances.

Dr Guy Tremblay

CHIRURGIEN-DENTISTE

339 rue Davis ARVIDA

Tél.: 548-8366

Heures de bureau:
Tous les jours sur
rendez-vous.

SAGUENAY

MM. Lucien Guay et Gérard Claveau et Mme Charles-Edouard Desmeules sont responsables de la campagne du prêt d'honneur pour le comté de Chicoutimi. Cette campagne aura lieu le 9 novembre au soir.

0-0-0

En 1950, il y avait 289 garçons qui fréquentaient le cours secondaire sous la juridiction de la Commission scolaire. Cette année, il y en a 1605.

0-0-0

Chez les filles, l'augmentation est toute aussi spectaculaire. De 151 qu'elles étaient en 1950, elles sont maintenant 1184.

0-0-0

Le conférencier à l'assemblée mensuelle du 3 décembre à Chicoutimi, en sera un de marque. On parle du solliciteur général, Me Claude Wagner.

0-0-0

L'objectif de la Chambre de Chicoutimi pour cette année est de 500 membres. A date, 190 membres ont payé leur carte. Avis à ceux qui ne l'ont pas encore fait.

0-0-0

La laiterie de Chicoutimi a

pourvu les zones scolaires de la ville de panneaux invitant les automobilistes à la prudence. Il faut souhaiter que cela aura quelque effet. Entre temps on doit féliciter cette firme de cette initiative.

0-0-0

L'atmosphère enfiévrée qui a accompagné les derniers soubresauts de l'affaire du Colisée se dissipe et c'est heureux. Le Conseil municipal, dont l'équilibre avait semblé menacé pendant un moment, pourra reprendre son travail.

0-0-0

Cette question a distraît plus que suffisamment l'administration municipale. Le chômage, la prospection industrielle, la confection d'un plan directeur, la perspective de devoir décider de la préparation d'un rôle d'évaluation scientifique sont autant de sujet qui méritent une attention immédiate.

0-0-0

En se ralliant à la majorité par une solution de compromis, le maire Tremblay a rompu l'impasse dans laquelle on s'était enlisé. Ce geste a semblé être hautement apprécié des conseillers.

0-0-0

La Compagnie de Téléphone Bell a effectué des travaux sur la rivière Saguenay, à la hau-

teur du pont de Ste-Anne, pour consolider la position du câble qui relie Chicoutimi à Chicoutimi-Nord, ce qui explique la présence de deux petits bateaux à cet endroit.

0-0-0

La question d'annexion, ou de fusion reviendrait sur le tapis après les élections municipales à Rivière-du-Moulin... Le nouveau Conseil subirait des pressions de plus en plus pressantes.

0-0-0

Dans l'hommage rendu à Mgr Victor Tremblay, en fin de semaine, on a vraiment senti une unanimité de cœur et d'esprit.

0-0-0

Le ministre des postes, M. J.-R. Nicholson, de qui relève l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement, vient d'annoncer qu'un prêt de \$34,000 a été consenti au Canton Chicoutimi, pour la réalisation d'un projet d'épuration des eaux-vannes.

0-0-0

Un nu faisant partie d'une exposition de peinture en montre dans une vitrine de la rue Racine à Chicoutimi la semaine dernière, a créé toute une sensation. La police s'en est mêlée, mais finalement, le nu put être vu...

VOTRE VOLKSWAGEN

est-elle en ordre cet hiver ?

Pour rendez-vous

M. Denis Bernier

Votre gérant de service

Lahoud Auto Inc.

150, boul. St-Jean — St-Jean-Eudes

543-0759

ou

543-2111





LES ETUDIANTS de la Commission scolaire régionale Lapointe ont élu les membres du conseil d'administration de leur nouvelle association régionale. De g. à d., assis, le président, Jean-Guy Lemieux, de l'école Henri-Fortier, et les deux vice-présidents, Lide-Maité de Echandia, de l'école Ste-Thérèse et Jean Gaudreault de l'école Sa-

cré-Coeur. Debout, le secrétaire-archiviste, Gérard Fortin, la secrétaire Joceline Tremblay, tous deux de l'école Trefflé-Gauthier et la trésorière, Sylvie Brasseur, du couvent Ste-Famille. A la cérémonie de l'investiture assistaient également les maires des villes de Jonquière, Arvida et Kénogami, de même que les responsables de la CSRL.

Chicoutimi se dégagera de la tutelle sans heurt et sans reproche

CHICOUTIMI — Le juge John Sheehan, président de la Commission municipale de Québec, était de passage à Chicoutimi la semaine dernière, où il s'est adressé aux membres du Club Richelieu. Il a notamment souligné que même retirée de la tutelle de la Commission, une municipalité doit toujours soumettre ses règlements d'emprunt à la dite Commission, laquelle peut, si elle le juge nécessaire, bloquer le règlement.

Cependant, le juge Sheehan a précisé que le jugement de la Commission se base sur un double aspect quand il s'agit d'une localité qui est sous sa tutelle. A ce moment là, les aspects administratifs et financiers sont étudiés, tandis que s'il s'agit d'une municipalité qui n'est pas sous la tutelle, seul l'aspect financier entre en ligne de compte. Et le président d'ajouter, il est possible que dans le cas du Colisée la décision de la Commission soit différente, si Chicoutimi n'est plus sous notre tutelle.

Référendum

M. Sheehan a par ailleurs expliqué que le fait que les propriétaires d'une localité se prononce majoritairement pour un règlement d'emprunt quelconque, par voie de référendum, n'inclut pas nécessairement que la Commission approuvera nécessairement ledit règlement. Le fait qu'une majorité se soit prononcée en faveur ne relève pas la Commission de ses responsabilités et les commissaires doivent juger la chose telle qu'ils la voient.

Délai

Si tout marche bien, Chicoutimi se libérera de la tutelle de la Commission avant la fin de novembre. Tout porte à croire que Québec ne mettra aucune entrave à la demande de la ville. D'ici là, le Conseil aura plusieurs chats à fouetter. On saura ce soir si le règlement d'emprunt est rejeté. Il faudra aussi négocier avec MM. Mur-

dock et Crevier pour savoir s'ils sont consentants à vendre le Colisée pour un montant de \$200,000 et si oui, emprunter immédiatement, afin d'être en mesure de bénéficier de la loi des travaux d'hiver pour la réfection du Colisée. Bonne chance . . . !

M. G. Hees suggère aux Québécois de sortir leur argent des bas de laine

CHICOUTIMI — "Je soutiens que pour un pays comme le Canada qui a un tel besoin d'être développé, qu'un milliard de dollars est une bien trop grande partie de nos économies à enfouir chaque année dans le bas de laine . . ."

Ces paroles sont celles de M. Georges Hees, président de la bourse canadienne et de la bourse de Montréal, qui parlait mardi soir devant les membres du Club Lion de Chicoutimi et de nombreux autres invités. Il a soutenu, chiffres à l'appui, qu'une somme de \$100 placée dans l'industrie le 31 décembre 1958 aurait valu au 31 décembre 1963, \$224.55, compte tenu de la dévaluation du dollar, dû à l'inflation. La même somme investie dans des obligations d'épargne du Canada serait devenue \$114.42 et gardée en dépôt à la banque dans un compte d'épargne, \$108.97.

"Que signifie le coquelicot"

Les étudiants de la région, inscrits dans les classes de 9e, 10e et 11e année, pourront participer à un concours de composition organisé par la Légion canadienne. Le thème de la rédaction sera "Que signifie le coquelicot". Les participants qui iront jusqu'en finale régionale se verront attribuer des prix de \$10 et même \$25, soit pour la première et deuxième place. Une composition de langue anglaise sera honorée de façon identique.

L'an dernier, Mlle Diane St-Jean avait mérité la première place lors de concours dans le secteur de Chicoutimi.

Artisan de notre avenir

Après avoir rappelé que notre province était actuellement celle où il se passait le plus de chose, où le dynamisme était à l'honneur, où les richesses naturelles étaient les plus abondantes, où les cours d'eaux comme le St-Laurent et le Saguenay constituaient des atouts de première valeur, M. Hees a souligné que tout ceci ne servirait à rien si on ne s'empresait de mettre ce potentiel en valeur dans le plus bref délai.

Le conférencier a conclu en disant que si les Québécois voulaient augmenter leur degré de propriété chez eux, il leur fallait absolument investir dans leurs industries.

Nouvelles du Club de la direction

M. Jean-Charles Bergeron du comité de la plage invite cordialement les membres "vaillants" du Club à se joindre à son équipe samedi le 7 novembre pour effectuer divers travaux à St-Gédéon. On peut appeler M. Bergeron à l'usine du fluorure: 2560.

x-x-x

Les préparatifs de la distribution de cadeaux aux enfants

Parade de l'Armistice à Arvida

Arvida — A l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice, une cérémonie aura lieu au cénotaphe en hommage aux citoyens d'Arvida qui ont donné leur vie au cours de la deuxième guerre mondiale.

Un cortège militaire prendra le départ vers 10h.30, dimanche matin, en face des bureaux de la compagnie de Téléphone Bell, pour se diriger vers le monument érigé en témoignage de reconnaissance aux soldats d'Arvida qui ont sacrifié leur vie pour préserver la liberté des peuples. Le défilé militaire se composera des légionnaires, des deux corps d'armée d'Arvida, le 187e Régiment d'artillerie, A.C., et le 25e Escadron technique, RCME, ainsi que des corps de cadets de l'armée, de la marine et de l'aviation.

Après le salut aux morts qui se déroulera au cénotaphe, la parade se dirigera vers l'Hôtel de Ville où le maire, M. Georges Hébert, et le directeur des usines de l'Alcan, M. Gaston Dufour, recevront le salut militaire.

Assemblée de la Jeune Chambre de Kénogami

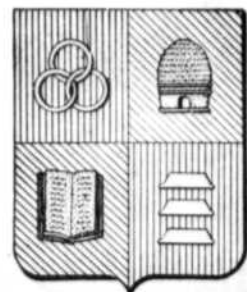
Kénogami — Ce soir, à huit heures, se tiendra la première assemblée générale de la Jeune chambre de Kénogami. La réunion sera sous la présidence de M. Michel Paradis.

L'agenda de l'assemblée prévoit une discussion sur les affaires municipales et la présentation de rapports émanant de différents comités dont celui du journal l'Aiguillon, le comité des sports, de la taxe de travail et celui du recrutement.

Le président de la Jeune chambre profitera de l'occasion pour faire rapport aux membres au sujet du Congrès des Jeunes chambres qui s'est tenu à Montréal. Les membres auront également à se prononcer sur le choix de deux nouveaux directeurs.

Dr R. Choquette

B.A.D.D.S.
Chirurgien-dentiste
(Edifice Brassard) Arvida
382 Mellon 548-4907
Bureau tous les jours
rendez-vous



des membres pour Noël vont bon train, selon le responsable de cette activité, M. Gilles Simard de l'usine de soude-caustique. Il est encore quelques membres qui n'ont pas fait parvenir le nom de leurs enfants; ils se doivent de le faire le plus tôt possible, car . . .

x-x-x

La saison de curling du Club débute vendredi le 13 novembre à 7 h. sur les glaces du Club Saguenay. Une personnalité de marque sera invitée à lancer la première pierre, de nous annoncer M. Arthur Girard.

x-x-x

Le nouveau responsable du bar-restaurant du local de la rue Moritz est M. Florian Poirier, ex-employé des usines de l'Alcan d'Arvida. On demande aux membres de toujours porter leur carte de membre lorsqu'ils se rendent au local afin de pouvoir la produire si nécessaire.

x-x-x

Un cours complet sur les procédures des assemblées délibérantes fut offert aux membres du bureau de direction du Club, mardi le 27 octobre par Me Gilles Marceau de Jonquière. Un film fut également projeté sur le même sujet par M. André Drolet du Service de l'entraînement de la division du personnel à cette occasion. Quorum, propositions, amendements, vote, point-d'ordre, question de privilège, n'ont plus de secrets pour les personnes présentes.

MESSIEURS !



"USAGEES"

Mercury '62
Tout équipée, servo-
freins, servo-volant,
radio, 4 portes, 30,000
milles, vrai millage \$1,895

Pontiac '63 \$1,995
très bon ordre

Vauxhall '61 \$895

GRAND SPECIAL

Rambler '63 \$1,595

Ford '57 \$247

13 AUTOS

différentes marques,
1952 à 1957

\$50 à \$250

RAYMOND AUTO LTEE

652 Boul. St-Ignace

CHICOUTIMI

Tél.: 543-0727

Distributeur des produits

"FINA"

Employees Vote On Proposed Labour Agreements

Negotiations at all Alcan installations in Quebec have reached the point where the employees covered by Labour Agreements were presented this week with the Company's offers.

Syndicate meetings were held on Sunday and Monday. Employees then had the two following days to cast their votes.

As of Wednesday evening a summary of the results shows that employees accepted proposed Agreements at eleven bargaining units and rejected the offers at one bargaining unit. No definite results at two bargaining units.

See page 1 for more details.

Hourly paid

Arvida Works :

Here are highlights of negotiations which hourly-paid employees at Arvida Works had to approve or reject by secret vote :

A three-year contract.
Wage increase of 5 cents/hour per year.

Retroactivity of 5 cents/hour from termination date of the previous agreement, to the date

preceding signature of the new one.

The new vacation schedule is based on the employee's continuous service until he reaches 60 years of age, after which time it will be based on age. Starting in May 1965, the schedule will be as follows :

REGULAR VACATION

One to three years	2 weeks
Three to ten years	3 weeks
Ten years or more	4 weeks

REGULAR AND SUPPLEMENTAL

Age 60	6 weeks
Age 61	7 weeks
Age 62	8 weeks
Age 63	9 weeks
Age 64	10 weeks

Employees shall not take more than two weeks vacation between 1 June and 30 September.

The effective date for regular vacation is 1 May each year, and effective date for supplemental vacation is date of birth of the employee.

A vacation premium of 14% of the employees' vacation remuneration will be added to the employees' vacation remuneration.

The sub-contracting clause and amendments to other clauses, such as continuous service, seniority, etc., provide better job security.

A Sunday premium of 20 cents/hour for all hours worked on Sundays will be paid to men on regular shift work.

Improvement of the sickness indemnity plan.

Supplementary Unemployment Benefits are raised from \$13 to \$18 a week and will be extended for longer periods.

Insurance premium increases from 3 cents to 4 cents an hour.

Many other amendments which tend to improve either income, fringe benefits, or job security or social benefits.

Clerical

Some of the provisions of the Collective Labour Agreement for office and laboratory employees at Arvida Works as submitted for approval or rejection by secret vote were :

noon Saturday Nov. 7th.

x x x

General Section Arvida Film Society — Saturday Nov. 7th, and Sunday Nov. 8th. Movie — "Look Back In Anger", starring Richard Burton.

x x x

Demerara Club Meeting at the Manoir du Saguenay, Thursday, November 12th, at 8:30 p.m.

SVES Principal Awarded B. Ed. Degree

At the Fall Convocation of the University of New Brunswick, held on October 14 1964, Mr. L.H. Balcom was awarded the Degree of Bachelor of Education, first division. This degree represents the work of several Summers for Mr. Balcom, who is the principal of the Saguenay Valley High School, and has been teaching in Arvida for twenty years. He also holds a Bachelor of Science Degree from Acadia University.

Scout Troop Presents Movies

The 1st Arvida Scout Troop will again bring Movies to the children of the city next month. This is a project by means of which the Scouts raise money to buy tents for their camp. The Scouts are distributing a list of the movies to be shown, and selling tickets at one dollar for the four shows.

Armistice Day Parade

Arvida's annual tribute to the dead of the two World Wars will be held on Sunday, November 8th, at 11 a.m., at the Cenotaph in Davis Square. The Military Parade will form up at 10:30 a.m. on Mellon Street, in front of the Bell Telephone Office.

It will be led by the Arvida Branch 209 of the Canadian Legion, and the Arvida Band; followed by the 187th Field Battery, the 25th Technical R.C. E.M.E. and the Arvida Cadets under Captain Morin.

The Program is planned so that the Parade will arrive at the Cenotaph at 10:50 a.m. for the beginning of the Remembrance Service. The Service will include the National Anthem, The playing of the "Last Post", at 11 a.m., followed by Reveille and prayers by the Catholic and Protestant Padres and the President of the Canadian Legion. Wreaths will be laid on the Cenotaph by the Mother of the Year, the Mayor of Arvida, the President of the Legion, the Commanding Officers of the 187th Field Battery, Major S. M. Barrington, and the 25th Technical Unit R.C.E.M.E., Major Corbett. Also by the President of the Ladies Auxiliary, Mrs. Ernest Tremblay, and Mr. Gaston Dufour on behalf of the Alumni

A three-year contract.

First across-the-board increase of \$3/week and an increase of \$1.75/week for each of the last two years of the Agreement.

Retroactivity of \$1.75/week.

Independent of the salary increases mentioned above, automatic increases will be given to employees whose salary is below the mid-point on his box.

The amount of this increase is \$2/week or the amount necessary to arrive at the mid-point, whichever is less. The eligible employee will receive such increase after each six months of continuous service accumulated since the effective date of this agreement or since the date of hiring, if the employee is hired after the date of signature.

The insurance premium goes from 75 cents to \$1.10/week.

Provisions for vacations are the same as for hourly-paid workers.

Summer hours

Summer hours are now spelled out in the contract: 8 AM - 12 midday and 1.30 PM - 4.30 PM, from the third Mon-

day in June through to the Tuesday following Labour Day. The approval of summer hours by a vote is no longer required.

Other installations

Details covering each installation appear in other pages of Le Lingot. These were submitted this week to Syndicate members for approval or rejection.

United Church Bazaar and Bake Sale

The United Church Women of Arvida will be holding their Annual Bake Sale and Tea on Saturday, November 7th, at 3 p.m. in the Church Hall. Highlights of the event will be the Bake Table, with Home Cooking and candies. There will also be tables with Knitted Goods, Aprons, Doll's clothes, a "White Elephant" table, and Christmas cards will be on sale. Everyone is invited to go and do their Christmas shopping, and enjoy a cup of tea.

Civic Elections

Results of the Arvida Civic Elections were announced at 11 o'clock Tuesday morning by the Returning Officer, Georges Carrier, at the City Hall. Only three wards were affected by these elections and Mr Albert Tremblay, Mr Gerard Pelletier and Mr Alcide Theberge were elected alderman.

Since the Mayor, Mr. George Hebert, and two aldermen, Mr. Philippe Brais, North Ward, and Mr. Georges Potvin, Center Ward, had been returned by acclamation interest in these elections centered in the southern part of the city.

South Ward

Gerard Pelletier, 270 Votes.
Francis Dufour, 206 Votes.
Mr. Pelletier elected by a majority of 76 Votes.

nium Company.

After the Service at the Cenotaph there will be a March Past, and the Salute will be taken at the City Hall by His Honor George Hebert, Mayor of Arvida, Major Barrington, Commanding Officer of the Parade, and Mr. J.M. Boulanger, President of the Arvida Branch of the Canadian Legion.

East Ward

Albert Tremblay, 302 Votes.
Jean Brassard, 226 Votes.
Mr. Tremblay elected by a majority of 64 Votes.



West Ward

Alcide Theberge, 251 Votes.
François Gauthier, 136 Votes.
Mr. Theberge elected by a majority of 115 Votes.



1,724 citizens had the right to vote in this election and 1,410 exercised it. This is almost 82% of the eligible voters, a laudably high percentage of people taking an interest in civic affairs.

Dates to Remember

The Book Sale of the Arvida Lending Library — Motel Lounge of the Manoir du Saguenay, 7:30 to 9 p.m. Tuesday, Nov. 10th.

x x x

The Boy Scout Paper Collection in the area north of Taschereau Road, From 9 a.m. to



By Reidy Smith

ALCAN Consents to \$17 Million payroll expenditures in all their Quebec Plants over period. Hourly wages & salaries upped. Fringe benefits galore. One, to wit, vacation periods from 3 to 4, 6, 7, 8, 9, & 10 weeks, from ages 60 to 64. At 65 you get 6 months vac twice a year. In 1926 & on, we got 2 weeks & if we got off Fri. at 5 PM, to start our vac, felt lucky. 9 weeks' vac paid. Now, I've heard everything! What can you do or afford to do in it? Die of ennui? Even dying is expensive.

THE ROYAL TRUST COMPANY'S New Head Offices for Saguenay-Lake St. John District at 251 Gay Lussac St., Arvida, are well set up. Mr. J.G.R. Lavoie who, on Oct. 1st, was appointed Special Representative of R.T.Co for territory extending Nor'West to Roberval, Milot, Chutes-des-Passes, yea, even unto Barren Lands by James's Bay, & Sou'East to Tadoussac, Escoumins, Saute-aux-Cochons, yea, even unto Baie Comeau & Sept Iles. Vast, but "Ready Rudy" can cover it. even as he did our bank overdrafts. His H.Q. is off banking beat, but as Aesop sayeth, "If a Man can make a better mouse-trap than his neighbor, the World will beat a path to his door in mid-forest". And already Rudy's lawn, corner Regnault, has a well-beaten path thereon. Dewdrop in & see for yourself.

BESNER'S Sculpture Exhibits, cast or carved of excellent material (aluminum) & workmanship, in shapes like candlesticks & flames (I think?), non-representational, are mounted attractively on pedestals. I've seen more attractive shapes on Shipshaw & Old Orchard Beaches. Come & see for yourself.

Backlogged Oct. 29.) :— C. A. CHALIFOUR Attends NATO Security in Paris . . . KIWANIS forms Arvida Club . . . ORCAR DAHLSTROM Shows European trip slides . . . Mellon St. UNDERPASS to open Nov. 30 . . . NEW TASCHE-REAU BLVD progresses . . . BOWLING, 10 New Alleys used by Adams & Eves, grossed \$4,260 in 4 weeks . . . DICK BIRD'S Ducklings cross Highway safely. Groundhog (Woodchuck) only has Day named after him . . .

ATTABOY, ROXBORO, fight annexation by Montreal. Many of you ex-Arvidians know the best in civic administration. Eh, Dave Lathangue in Roxboro's City Hall?

Q. — "What caused that gigantic hole in the earth known as the Grand Canyon of Arizona, a river? A. No, it was a Scotsman digging for a dime he had lost years ago.

So That was Hallow'een

Bobbing jack-o-lanterns, dashing apparitions from the past and future; games, dancing, movies and a huge bonfire, that's how Hallow'een was celebrated. Spoilt to some extent by some older boys whose idea of "fun" wasn't so amusing.

Local young people celebrated Hallow'een last week with Jack-o-lanterns and every kind of ghost. According to an old Irish legend, repeated in the current issue of the School Bulletin of the National Geographic Society, Jack-o-lanterns began with the death of a stingy Irishman called Jack.



Jack was such a miserable old cuss that he couldn't get into Heaven, and the Devil didn't want him either, but he did toss Jack a glowing coal to light his way in the darkness. Jack put the coal into a turnip and carried it as his ghost roamed the world.

Irish emigrants brought the legend to America with them, and found that the pumpkins grown by the Indians made ideal jack-o-lanterns to carry when celebrating the forerunner of our Hallow'een.

Arvida

Hallow'een celebrations were spread over two days this year. In Arvida the Kindergartens started Friday morning with their party. The Four year-olds made fancy hats, while the Five year-olds painted their faces with make-up to resemble fairies, clowns, indian girls and boys, and cats. Then both groups enjoyed a movie.

In the afternoon at both the Saguenay Valley Elementary School and St. Patrick's the pupils put on their costumes and held a Grand Parade in the gymnasium. The costumes were varied and colourful and much admired by all. Afterwards each class had a party in their own rooms.

There was a very successful dance at St. Patrick's school Friday night, and on Saturday night the pupils of both english schools enjoyed a huge bonfire behind the Saguenay Valley Elementary School, under the supervision of the Arvida Fire Department and numerous pa-

rents. Afterwards there were classroom parties and school movies for the senior students in their own schools.

Kenogami

In Kenogami the Girl Guides held a bilingual party, entertaining the english Brownies and the french Joanelles. The Memorial Hall rang with shouts and songs in both languages as the girls joined in a costume parade and ducked for apples. They enjoyed the cookies and drinks which followed and were thrilled by the fortune teller who came to predict their future.

Throughout Saturday evening ghosts, cowboys, spacemen, gypsies, and other allied spirits roamed our streets crying "Trick or Treat" . . . The God parents association of the Chicoutimi Orphanage took advantage of their custom, and sold householders packages of candy for the "treats". They greatly appreciated the support they received from the Community.

Misbehavior

Unfortunately there were some rather large gremlins on the streets, not very law abiding or pleasant citizens, who completely lacked the right spirit of the evening. They are reported to have knocked smaller children down and snatched their bags of treats, and to have pushed into homes to grab as much as they could from the householder's supplies. It is to be hoped that the parents

Players Fall Production

All Star Cast of Ten

In the last few weeks local dramatic society has been busily rehearsing their forthcoming production "To Kill A Cat". An unwanted tabby and the bottle of cyanide which has been procured for its disposal, are key accessories to this lively drama which contrives to hold its denouement until the last few lines.

A number of fairly true to type characterizations have been achieved in the large cast of ten, allowing some philosophizing for those who take their drama seriously. For the rest of us there is an entertaining story to follow throughout the three acts.

The play will be presented on Thursday, and Friday, November 12th and 13th, and tickets are on sale now at one dollar a piece, from any member of the "Players" executive. Helen Roberts (548-8073) and Tony O'Neil (548-8708) are handling the reservations for which there is a small charge.

For your Insurance Problem contact

Eric O'Connor

Canada Life Insurance
Company Representative
232 Castel St. Arvida, tel.: 548-8254
Office Tel.: 543-4295

TOURIST ROOMS

Mr. Walter Ruhle
520 Mellon, ARVIDA
Tel: 548-4733Sun Life Assurance Company of Canada
Mrs. Anna P. Girouard

Representative (Quarter Century Club Member)

In Arvida: Manoir du Saguenay
or, Quebec Address:Sun life Assurance Company of Canada
Quebec Power Building
Quebec 2, Que.

of any older boys who seem to have a large share of "Treats" will inquire as to how it was obtained, and take appropriate action. This type of behavior spoils the occasion for everyone.

Know the convenience
of 'year round service

Don't take a chance on breakdowns in mid-winter. Be sure by letting us service your oil burner now

Chauffage Moderne
d'Arvida Inc.201 Lasalle — ARVIDA
548-8275

WANTED!



For selling furniture and electrical appliances at low prices.

Don't delay!
Speak to
MARCEL MALTAIS,
MEUBLES
72a, Ste. Famille St.,
Kenogami



LATE SUPPER BY CANDLELIGHT

Every Saturday Night
Starting November 7th

in the comfort and intimate atmosphere of our
cocktail lounge

"LE MONTAGNAIS"

10:00 to 12:00 P.M. continuous service

No reservations necessary

\$1

per person
(plus 5% Hospital tax)
(Hot supper served)Le Manoir du Saguenay
ARVIDA QUEBEC

Les jeunes peuvent profiter du passé



C'est au cours d'un dîner à l'hôtel Chicoutimi, dimanche soir dernier, que la Société historique du Saguenay dont la fondation remonte à 1934, tenait sa 500e réunion. Pour la circonstance, les représentants de plusieurs organismes et corps publics avaient été invités à l'assemblée. Par la même occasion, la Chambre de commerce de Chicoutimi a rendu hommage à Mgr Victor Tremblay p.d., le président fondateur, ainsi qu'à huit des directeurs fondateurs de cette Société unique en son genre en Amérique.

Les succès et l'excellente réputation de la Société historique du Saguenay on l'a dit, répété et c'est indiscutable, sont dûs au travail, à la sincérité, à l'enthousiasme, aux recherches, aux sentiments patriotiques, à l'amour de la vérité de son président.

Cet homme si intimement lié à l'histoire régionale et à l'histoire générale est également un éducateur. Quelle peut bien être sa réaction devant l'attitude de la jeune génération qui veut reléguer aux oubliettes tout ce qui se rattache au passé ?

Mgr Tremblay n'est pas homme à se surprendre d'une semblable question. Toutes les générations, dit-il, réagissent, évoluent mais de façon différente. Aujourd'hui, les jeunes ont la critique facile et rejettent trop aisément la cause de leur insuccès sur le passé. Pourtant, la jeunesse n'a pas raison de blâmer ses aînés de

ce qu'elle ne réussit pas comme elle le voudrait.

Voyez-vous, précise cet éducateur, en faisant fi du passé, la jeunesse se condamne à refaire une chose déjà faite. Le jeune a besoin de savoir d'où il vient, où il va, ce qu'il vaut, et quand il saura, il reviendra à une notion plus saine de ce qui l'entoure et appréciera mieux ce qu'il a reçu du passé.

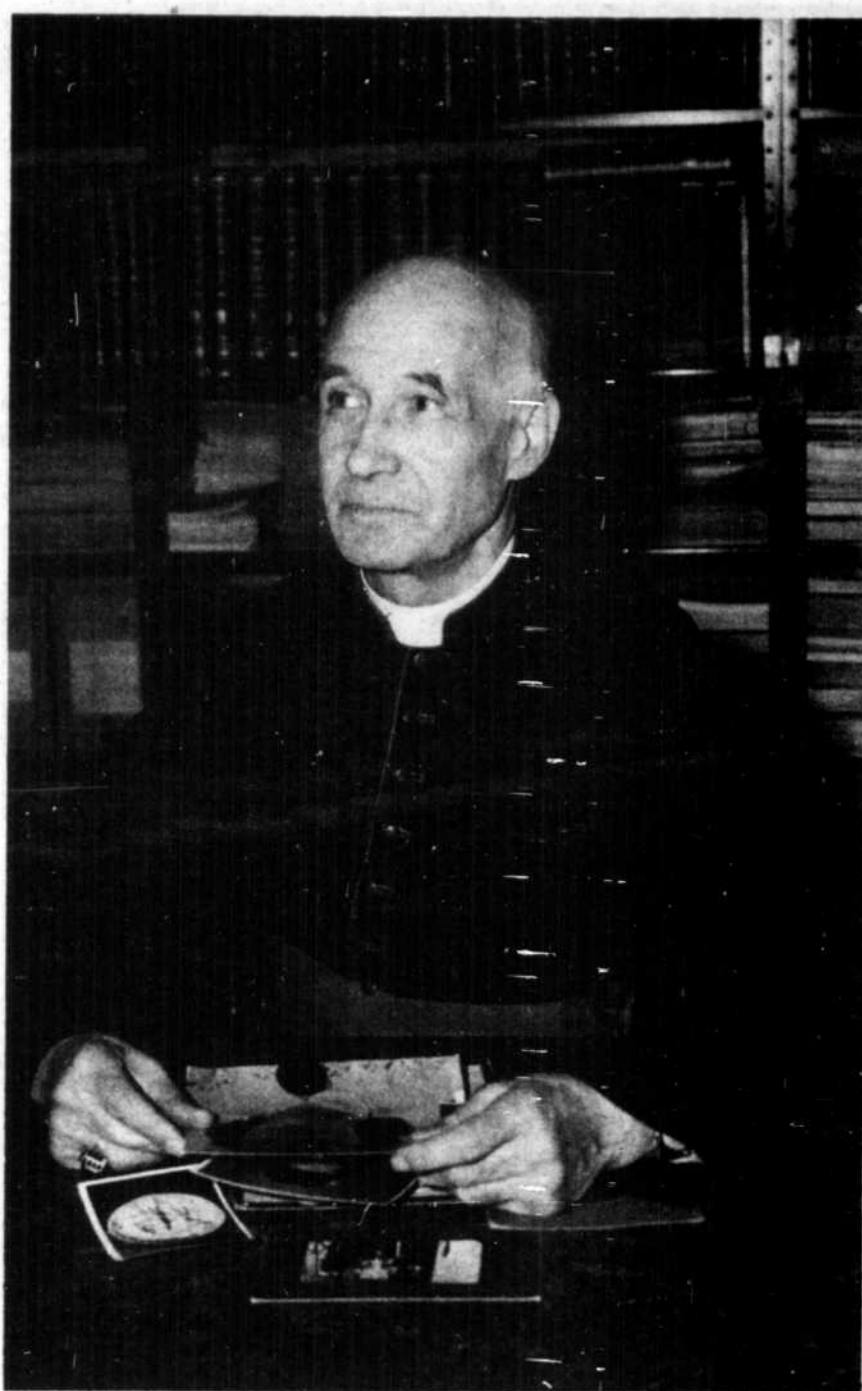
Mgr Tremblay a toujours été en faveur de l'évolution, des changements qui apportent des améliorations et cela, dans tous les domaines. Aussi, le retrouve-t-on à la source de bons nombre d'innovations.

La recherche

Mgr Tremblay, c'est un historien à l'élocution facile, c'est un fin causeur. Pour lui, l'Histoire n'est pas une fantaisie, et ce n'est pas non plus une affaire de sentiment. Cependant, dit-il, ce n'est pas parce qu'on est historien qu'on ne peut s'émouvoir, s'attendrir devant une trouvaille merveilleuse, un geste de beauté, un acte courageux ou un événement horrible. Un historien glacial, ajoute-t-il, ce n'est pas un historien, c'est un chroniqueur. Mais, il faut être honnête en histoire comme en d'autres domaines, il faut absolument rendre justice.

Un historien n'a pas le droit de fermer les yeux sur des actes admirables parce qu'ils n'auront pas été accomplis par un des siens.

C'est en cherchant la vérité qu'on découvre la vérité...



MGR VICTOR TREMBLAY, p.d., le président de la Société historique du Saguenay dans un décor qui lui est familier.

L'équipe des 15-25

"Ah ! cette jeunesse", disent les uns sur un ton de blâme ! "Ah ! cette jeunesse" disent les autres, d'un air admiratif ! Sans contredit, la jeunesse d'aujourd'hui est des plus discutée. Les jeunes sont constamment l'objet d'enquêtes sociologiques, menées pour connaître leur pensée, leurs opinions, leurs aspirations. Mentionnons, par exemple, le film-enquête *Jeunesse, année zéro*, réalisé récemment à la demande de la Fédération libérale du Québec, et l'enquête menée auprès des jeunes de 18 à 21 ans par deux sociologues de l'Université de Montréal, MM. Marcel Rioux et Robert Sévigny, enquête qui fait maintenant l'objet d'une série radiophonique appelée les *Nouveaux Citoyens*.

Treize émissions

Voilà maintenant qu'à son tour la télévision permettra aux jeunes de se définir eux-mêmes, au cours d'une nouvelle série de 13 émissions, intitulée les 15-25, qui est à l'affiche du réseau français depuis lundi le 2 novembre.

L'été dernier, une équipe de Radio-Canada, dirigée par le réalisateur Jean-Pierre Sénécal, parcourait plus de 6,000 milles pour recueillir, dans diverses régions du Québec et même de l'extérieur, des témoignages de jeunes gens de 15 à

25 ans, représentant tous les milieux. Ces témoignages serviront maintenant à tracer le vrai visage de la jeunesse canadienne d'expression française.

Cette équipe des 15-25, en tournée, comprenait, outre le réalisateur, l'assistante Michèle Gélinas, le journaliste Guy Larmarche, qui a fait les inter-



M. Jean-Paul Desbiens, "Frère Untel"

views, le chercheur Gilles Gariépy, les cameramen Claude Normand, Boris Kranjec et Ronald Berthelet ainsi que les techniciens Bernard Seuthé et Roger Bouchard.

De son long périple, qui l'a menée notamment dans les Laurentides, dans les Cantons de l'Est, dans les régions du Saguenay, du Lac Saint-Jean et de la Gaspésie, l'équipe a rapporté 80,000 pieds de films, contenant quelque 350 interviews avec des jeunes habitant plus de 80 villes, villages ou municipalités.

Le vrai visage de la jeunesse, que veut refléter la série des 15-25, nous a déjà été esquissé, lors de la première émission, le 2 novembre. Celle-ci avait pour thème *Au-delà des mythes*. Généralement, la jeunesse est classée en deux catégories : celle qui est pure, enthousiaste, exaltée et celle des "blousons noirs", mécontente, pessimiste. A l'émission du 2 novembre, on entendait l'opinion des aînés sur la jeune génération actuelle, puis celle des jeunes sur les adultes et sur ce que ces derniers pensent d'eux. On a donné aussi des réponses de jeunes aux questions suivantes : "Avez-vous quelque chose à dire ?" et "Que pensez-vous des enquêtes dont vous êtes régulièrement l'objet ?"

L'émission les 15-25 est animée en studio par une personnalité qui a beaucoup d'expérience auprès de la jeunesse, monsieur Jean-Paul Desbiens, f.m.s., mieux connu sous son pseudonyme de Frère Untel et récemment nommé au Ministère de l'éducation du Québec.

Les 15-25, le lundi soir à 10 heures, à la télévision.

Armand Ouellet décédé à Alma

Alma — M. Armand Ouellet, surveillant à la division de la mécanique, à l'usine Alcan d'Isle-Maligne, est décédé, lundi, le 2 novembre, à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, à la suite d'une longue maladie. Agé de 48 ans et trois mois, M. Ouellet travaillait à l'Alcan depuis juin 1944; il avait débuté à l'usine d'Arvida et avait permuté à l'usine d'Isle-Maligne, en juillet 1954.

Un pionnier de l'organisation de la direction à Isle-Maligne, il était un ancien président du Club de la direction et membre du Club Alca. M. Ouellet était également membre de la Caisse de retraite et d'assurance-vie.

Outre son épouse, Dame Yvonne Smith, le défunt laisse cinq enfants: Marcel, i.p., employé à l'usine d'Arvida; Guy, membre de l'Aviation du Canada, à Trenton; Richard, Daniel et Line, aux études. Il laisse aussi deux belles-filles et deux petits-enfants. Les funérailles avaient lieu, aujourd'hui, à Ste-Marie, d'Isle-Maligne, à Alma.

Au nom du personnel des usines d'Arvida et d'Isle-Maligne, Le Lingot offre à la famille en deuil, ses plus vives condoléances.

Port-Alfred à la CSRS

Port-Alfred (DNC) — La Chambre de commerce de Port-Alfred a décidé de recommander à la Comm. scolaire locale, de joindre les cadres de la Commission scolaire régio-

nale du Saguenay. Les dirigeants de l'organisme vont toutefois suggérer aux commissaires d'exiger une représentation convenable au sein de la commission régionale. Tout en reconnaissant que les membres de la commission ont agi jusqu'ici avec prudence et discernement, les directeurs de la Chambre croient qu'il ne leur est plus possible de différer plus longtemps leur décision à ce sujet.

Congrès des Chevaliers de Colomb à Alma

Alma — C'est dimanche, le 8, à 2 heures, que les Chevaliers de Colomb des trois conseils d'Alma, de Métabetchouan et d'Isle-Maligne, tiendront leur congrès annuel, à la salle municipale d'Isle-Maligne, à Alma.

Le député du district no 44, qui groupe ces trois conseils, M. Léon Juneau, annonce que le trésorier d'Etat, M. Benoit Levasseur, de Québec, assistera à la réunion.

Trophée de propreté pour un 2e mois

Pour un deuxième mois consécutif, le département du Service des salles de cuves et du contrôle remporte le trophée de propreté, avec une moyenne de 89 pour cent. Le Comité de propreté, composé de MM. R. Boisvert, R. Danis, F. Roy, J. Tremblay et G.-Y. Martel offre ses félicitations aux gagnants.

Minute-Nouvelles

(Suite de la page 6)

Emprunt

JONQUIERE — Lundi soir prochain, les propriétaires de Jonquière sont invités à une soirée publique en vue de l'adoption d'un règlement d'emprunt de l'ordre de \$190,000. Ce montant, plus un octroi de \$41,471, sera affecté à l'amélioration de l'éclairage et du système d'égout.

Professeur agrégé

CHICOUTIMI — Le Dr Maurice Bélanger, chef des laboratoires de biochimie à l'hôpital de Chicoutimi, vient d'être nommé professeur agrégé de biochimie à la faculté de Médecine de l'université Laval, à Québec. La thèse d'agrégation du Dr Bélanger avait pour titre : "L'hyperlipémie essentielle", étude clinique, biochimique et génétique.

Jugement

JONQUIERE — Après dix ans, la Régie des services publics vient de rendre son verdict concernant l'action intentée en 1954 par les propriétaires du terrain où est construit le viaduc de la rue St-Hubert, contre la cité de Jonquière. L'action était de l'ordre de \$108,000. La Régie vient de fixer l'indemnité accordée aux expropriés, Issie Frank et Samuel, au montant de \$7,232.23 plus la somme de \$100 pour frais d'experts.

Election aux loisirs St-Georges d'Alma

Alma — Le Comité des loisirs du quartier St-Georges d'Alma vient de tenir son assemblée annuelle et les élections aux différents postes de son conseil. M. Adélar Thivierge, contremaître à l'usine Alcan,

s'est vu confier la présidence pour une 2e année.

M. Bertrand Gagné demeure également à son poste de vice-président pour un 2e mandat; le secrétaire depuis deux ans, M. Gérard Harvey, inspecteur de sécurité à l'Alcan, conserve la même responsabilité pour une 3e année.

Les directeurs réélus et nouveaux sont MM. Fernand Lavoie, Raynald Harvey, Roch Boly, Germain Thivierge, René Lessard et Marcel Lavoie.

BIENTOT
AU
CARTIER



THEATRE IMPERIAL

Pour la 1ère fois en français
dans la région

COMMENÇANT SAMEDI LE 7 NOVEMBRE

TECHNICOLOR



ELVIS PRESLEY
DES FILLES, ENCORE DES FILLES
STELLA STEVENS JEREMY SLATE
LAUREL GOODWIN
JOIGNEZ-VOUS A NOTRE CROISIÈRE
DU PLAISIR. ELVIS PRESLEY
FAIT CHAVIRER TOUS LES COEURS.

ELVIS ET SES
DERNIERS
SUCCES

Il chante
il aime

Une délicieuse comédie
musicale avec ELVIS
et des filles...
encore des filles...

AUSSI

FRANÇOIS BLANCHE-YVONNE FURNEAUX



Les cas de tétanos deviennent de plus en plus rares depuis les injections administrées contre ce mal.

SERVICE RADIO
TV
Pièces
garanties
90 jours
Appelez 24 heures par jour
Octo Radio TV Service
235, Bergeron Arvida
Tél.: 548-4514

CAPITOLE

Chicoutimi

Tél.: 543-3097

SAM. A VEN.

7 AU 13 NOV.

Un film puissant et émouvant



CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE...
EN COULEURS
CINEMASCOPE

AVEC
ROBERT MITCHUM · ELEANOR PARKER
GEORGE PEPPARD · GEORGE HAMILTON · EVERETT SLOANE · LUANA PATTEN

AUSSI



SAM. DIM. REPRES.
CONT. à 1 h. p.m.

Du lun. à ven., représ.
à 7 h. et 8 h. 30

IMPERIAL

GRAND SPECIAL
COMMENÇANT
SAMEDI

LE
14 NOVEMBRE
POUR UNE
SEMAINE



PALACE — Arvida

PHONE 548-4404 or 543-3280

NOV. 7 TO 13 — SAT. TO FRI.

SUMMER MAGIC

IN COLOUR HEALY MILLS

ALSO

**YUL BRYNNER
RICHARD WIDMARK
GEORGE CHAKIRIS**

"FLIGHT FROM ASHIYA"

PLUNGE INTO HELL WITH THE MOST FEARLESS BREED OF MEN ON EARTH!

Filmed in PANAVISION and EASTMANCOLOR



CONT. SUNDAY FROM 1:00 P. M.
WEEK NIGHTS STARTING TIME 8:00 P. M.

MATINEE POUR ENFANTS

LES TITANS

TECHNICOLOR



SAMEDI LE
7 nov. à 1 h. 30

Un film
d'action
Adm.: 25¢

CINEMA
E L Y S E E

Trois vérités...
trois mensonges...
Une histoire
dramatique ponctuée
d'éclats de rire...



MICHELE MORGAN
JEAN-CLAUDE BRIALY
dans un film de
FRANÇOIS VILLIERS

**LE PUITS
AUX 3
VÉRITÉS**

JEAN JACQUES GAUTIER
Assisté par
REMO FORLANI
Dialogues de
HENRI JEANSON
et
CATHERINE SPAAK

Nov.

14

15

16

17

18

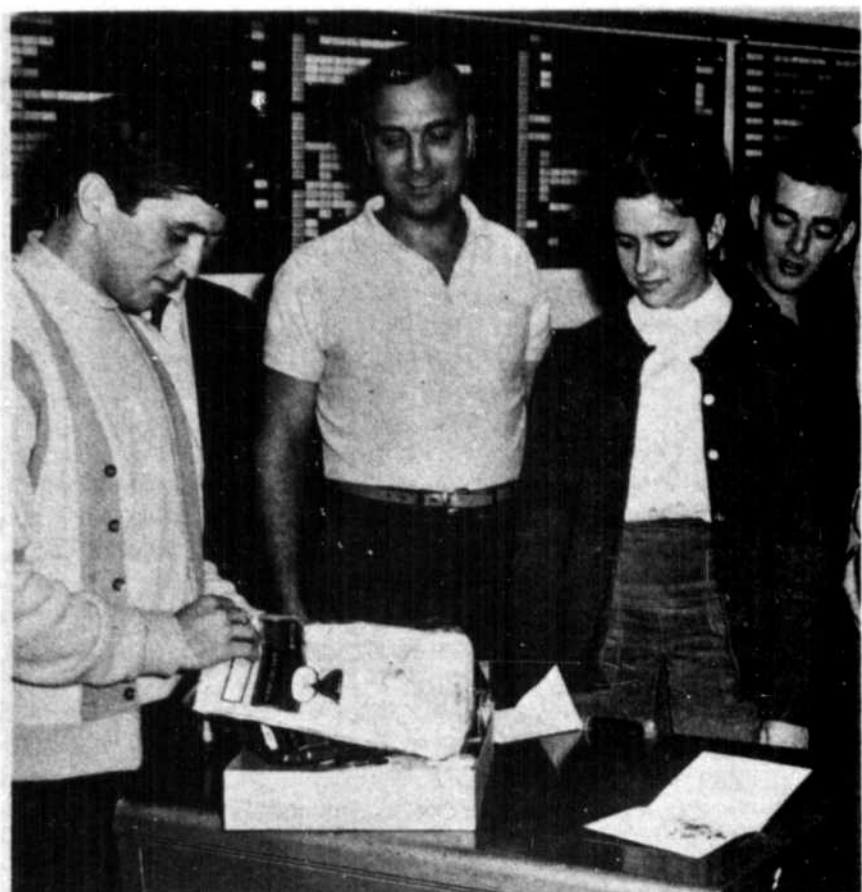
19

Sam.

à

Jeu.

8 STE-FAMILLE
KENOGAMI



LUC TESSIER QUITTE L'ALCAN ET ALMA — A l'emploi de l'Alcan depuis deux ans, M. Luc Tessier d'Alma, vient de quitter son travail et sa ville, pour Mont-Joli, où il fera partie de l'équipe de hockey de l'endroit. Avant son départ, les compagnons de travail lui remettaient un souvenir d'amitié; dans l'ordre habituel, Luc Tessier, Antonin Belley, Mlle Allys Moore et Victor Dallaire.

M. Wilfrid Bilodeau connaît la valeur d'un casque de sécurité

"Quand je suis entré à l'Alcan, je ne pensais jamais y travailler pendant 22 ans. Aujourd'hui, si je regarde en arrière, je trouve que le temps a passé vite et ça me fait comme un rêve" disait M. Wilfrid Bilodeau, quelques jours avant de prendre sa retraite. Opérateur à l'usine d'alun (sulfate d'aluminium) il est passé par tous les postes qui préparent à cette occupation en travaillant aussi à l'usine de minerai no 2.

Avant d'être embauché par l'Alcan, M. Bilodeau n'avait jamais travaillé dans une grande usine. "Je n'étais pas habitué aux vêtements de sécurité: chapeau, bottines, gants et les premiers temps, dit-il, mon masque protecteur m'embarrassait un peu. Pour me reposer la tête j'avais décidé de porter ma casquette à la place. Mais, la casquette, je ne l'ai pas portée longtemps, parce que j'ai

eu ma leçon le jour où je me suis cogné la tête contre un tuyau, en me penchant, raconte M. Bilodeau. Cela n'a pas été long que j'ai remis le casque sur la tête et je ne l'ai plus jamais enlevé, affirme le nouveau retraité.

DES REGRETS

Pendant les premiers temps de ses longues vacances, il se propose d'aller rendre visite à ses quatre filles qui travaillent à Montréal. Il espère même y trouver un petit emploi et pour deux raisons. D'abord parce qu'il se sent encore capable de travailler et aussi parce qu'il n'a pas adhéré au fonds de pension, ce qu'il regrette bien aujourd'hui. Il continuera également de s'occuper de l'entretien de sa maison, sur la rue Oerstedt à Arvida et se promet bien de ne pas manquer les courses sous harnais, son sport préféré.



UN BEAU SOUVENIR pour M. Bilodeau, ce casque rempli d'alun "argente". C'est l'idée que ses compagnons de travail ont eue pour lui remettre une bourse à son départ. De g. à d., MM. Arthur Beaulieu, Lionel Potvin, le retraité M. Wilfrid Bilodeau, l'ingénieur E. M. Strachan et M. Paul Brunel.

Commençant samedi le 7 nov. aux 3 cinémas

CARTIER
CHICOUTIMI

BELLEVUE
JONQUIERE

SAGUENAY
BAGOTVILLE

Un programme super-spécial pour toute la famille

Les enfants de 10 à 16 ans pourront voir "Les Beatles" samedi dans les cinémas suivants: Chicoutimi: Impérial et Cartier — Bagotville: Saguenay — Jonquière: Bellevue et Centre — Adm.: 50¢

Pour l'heure des représentations, veuillez téléphoner à votre théâtre favori.

VOTRE UNIQUE CHANCE DE VOIR LES BEATLES DANS LEUR PREMIER LONG METRAGE — PROFITEZ-EN! . . .

Starring in their
first full-length,
hilarious,
action-packed film!

The BEATLES

A Hard Day's Night

6 brand new songs! ★ A Hard Day's Night

★ If I Fell ★ And I Love Her ★ I Should Have Known Better ★ I'm Happy Just To Dance With You ★ Tell Me Why

Plus your Beatles favorites! ★ She Loves You ★ All My Loving
★ I Want to Be Your Man ★ Don't Bother Me ★ Can't Buy Me Love

also starring

WILFRID BRAMBELL

produced by
WALTER SHENSON

screenplay by

ALUN OWEN

directed by

RICHARD LESTER

released thru

UNITED ARTISTS

Hear the Beatles on the one, the only, the original sound track album from United Artists Records!

2e FILM:
IMPERIAL et **BELLEVUE**
Chicoutimi Jonquière

**LES
TITANS**

TECHNICOLOR

ARMENDARIZ - SASSARI
LUALDI - GENNA - SETTY

2e FILM:
au
**SAGUE-
NAY**
à
Bagotville

**LES
SOURIS
SUR LA LUNE**



on vous présente

CKRS-TV

BELLE ANDALOUSE
(le 6 à 2h.30) Ad. et adol.

LE GRAND ALIBI
(le 6 à 7h.30) ... Ad. avec rés.

L'AMOUR AUTOUR DE LA MAISON
(le 6 à 10h.45) A proscrire (cote fr.)

SI JEUNESSE SAVAIT
(le 7 à 4h.30) Ad. et adol.

PERMISSION JUSQU'A L'AUBE
(le 7 à 10h.45) Adultes

SOEURS D'ARMES
(le 8 à 3h.) Tous

MON COW-BOY ADORE
(le 8 à 7h.30) Ad. et adol.

LE COEUR SUR LA MAIN
(le 9 à 2h.30) Adultes

CARREFOUR DU CRIME
(le 9 à 10h.45) Adultes

DOUZE HEURES DE BONHEUR
(le 10 à 2h.30) Ad. avec rés.

LA PORTEUSE DE PAIN
(le 10 à 10h.45) Ad. et adol.

TANT QUE JE VIVRAI
(le 11 à 2h.30) Adultes

TRAFFIC D'HOMMES
(le 11 à 10h.45) Adultes

DERNIERE CHEVAUCHEE
(le 12 à 2h.30) Adultes

L'ANGE QU'ON M'A DONNE
(le 12 à 10h.45) Ad. et adol.

CJPM-TV

AU-DELA DU MISSOURI
(le 6 à 1h.) Ad. et adol.

LES SOUCOUPES VOLANTES (2ième partie)

(le 6 à 6h.30) Ad. et adol.

ME FAIRE ÇA A MOI
(le 6 à 8h.30) Adultes

LE SAINT MENE LA DANSE
(le 6 à 11h.30) Ad. avec rés.

LOUISIANA STORY
(le 7 à 5h.) Tous A voir

MADAME BOVARY
(le 7 à 11h.15) A déconseiller

THE GALLANT HOURS
(le 8 à 11h.15) Ad. et adol.

CHASSE A LA DROGUE
(le 9 à 1h.) Adultes

JEUNESSE DE NUIT
(le 9 à 11h.) A déconseiller

RODAN
(le 10 à 1h.) Ad. et adol.

TEMOIN DE CE MEURTRE
(le 11 à 1h.) Adultes

LA FRANÇAISE ET L'AMOUR
(le 11 à 11h.) Ad. avec rés.

POUR L'AMOUR DU CIEL
(le 12 à 1h.) Ad. avec rés.

LE MONDE A TREMBLE
(le 12 à 11h.) Ad. et adol.

Claire-Joie

le 7 novembre à 6h.30 p.m.

QUI A INVENTE L'ESPERANCE ?

L'espérance dans la Bible, ressort du peuple de Dieu en marche.

1— Entretien: Parler d'espérance c'est parler de l'avenir que Dieu prépare pour son peuple.

2— Parallèle entre l'espérance dans la Bible et celle d'aujourd'hui :

1- Espérance de la Terre promise — Interview et images sur la Californie.

2- Espérance d'un libérateur — le Messie — Interview sur le débarquement en Normandie.

3- Le Christ ressuscité: notre espérance — Interview sur les envolées spatiales.

4- Espérance communautaire et cosmique — Interview sur la vie future en l'an 2.000.

Animateur: M. l'abbé Alphonse Parent.

Texte: M. l'abbé Paul Tremblay.

3— Chant: "Le nouvelle Jérusalem" de Deiss.

IMPERIAL — Chicoutimi

DES FILLES, ENCORE DES FILLES
(du 7 au 13) Adultes

LE CHAT MIAULERA TROIS FOIS
(du 7 au 13) Ad. avec rés.

CARTIER — Chicoutimi

A HARD DAY'S NIGHT
(du 7 au 13) Ad. et adol.

LES TITANS
(du 7 au 13) Ad. et adol.

CAPITOLE — Chicoutimi

CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE
(du 7 au 13) Ad. avec rés.

LES INTERNEES DU KAMPILI
(du 7 au 13) Ad. avec rés.

PALACE — Arvida

SUMMER MAGIC
(du 7 au 13) Tous

FLIGHT FROM ASHIYA
(du 7 au 13) Adultes

AUTOUR DE LA BAIE des HAHAS

Comme par le passé, la succursale de la Légion Canadienne de la Baie organise la cérémonie commémorative, à l'occasion du Jour du Souvenir, dimanche, le 8 novembre, à 11 heures du matin. La manifestation se déroulera au cénatophe, sur l'avenue du Port, à Port-Alfred.

M. Louis-Philippe Potvin, agent d'assurance de Port-Alfred, vient d'être élu à la présidence du Comité permanent d'emploi du district de la Baie des Hahas. Il succède à M. Louis Torresan, directeur du personnel à la compagnie Saguenay Terminals Limited, qui a occupé ce poste au cours des deux dernières années. Le nouveau président sera secondé dans son travail par MM. Roger Potvin et Jacques Simard, respectivement secrétaire et trésorier.

L'expédition du courrier postal le dimanche, dans les trois bureaux de poste de la Baie, sera en vigueur à compter du 8 novembre. M. Georges Dauphinais, maître de poste de Port-Alfred, vient d'en communiquer la nouvelle. On sait que la Chambre de commerce locale ainsi que les autorités municipales avaient demandé cette amélioration au service postal.

Le Syndicat national des employés municipaux de Port-Alfred a informé la ville de son intention d'apporter des amendements au contrat de travail qui se terminera, le 31 décembre 1964.

Le Dr Alphonse Couturier, ministre de la Santé, a fait savoir aux autorités municipales de Port-Alfred qu'il a transmis leur demande, relative à la construction d'un hôpital à la Baie, au président de la Commission permanente d'étude et de coordination des établissements et des besoins hospitaliers, pour étude.

Dans un rapport soumis au conseil, le chef de la police municipale, M. Eugène Labrie signale que les 14 accidents de la circulation survenus durant le mois d'octobre, ont blessé 9 personnes, dont deux grièvement, et causé des dommages aux véhicules impliqués pour une somme approximative de \$10,500.

L'ingénieur municipal de Port-Alfred, M. Jules Gagnon, a été délégué par le conseil pour assister à une journée d'étude régionale sur les techniques de l'eau qui aura lieu à Alma, le 21 novembre. M. Camille Gagné, ingénieur de Jonquière, est le président de la Conférence régionale Saguenay-Lac St-Jean des techniques de l'eau.



RENDU A \$382 — C'est le 6e chèque de prime que M. Fernand Hudon, mécanicien en réfrigération à l'usine Alcan d'Isle-Maligne, reçoit pour autant de bonnes suggestions. M. Léopold Tremblay, contremaître, lui en fait présentation.

Fernand Hudon d'Alma fait adopter une 6e suggestion

Alma — Lorsqu'un employé de l'Alcan recourt au plan de suggestions qui est mis à sa disposition pour ses projets d'amélioration dans la production, la sécurité ou les conditions de travail, et qu'il réussit six fois sur huit, on peut facilement dire "qu'il a fait adopter une autre suggestion"; c'est le cas de M. Fernand Hudon, mécanicien en réfrigération, à l'Usine Alcan d'Isle-Maligne.

La dernière suggestion présentée apportait une améliora-

tion à un système de climatisation de l'air; elle a valu à son auteur une prime de \$27 et a porté le total des gains de suggestions de M. Hudon à \$382. Du même coup, M. Hudon a dépassé les moyennes rencontrées dans tous les plans de suggestions tant au Canada qu'aux Etats-Unis, pour le pourcentage des suggestions primées par rapport aux suggestions reçues et pour la valeur moyenne des primes accordées.

Cours en secourisme

La brigade ambulancière St-Jean de Chicoutimi tiendra des cours de secourisme au local de la rue Taché, à Chicoutimi, à partir de lundi prochain, le 9 septembre à 7 h. Toute personne intéressée peut se présenter

et l'organisme croit que les skieurs en particulier auraient tout intérêt à profiter de ces cours.

En marge du 25e Congrès

Chicoutimi — L'Union diocésaine des Gardes paroissiales

de Chicoutimi tiendra, le 7 novembre prochain, à 8h. le soir, une assemblée du Comité du 25ième Congrès de l'U.D.G.P.C., en la salle de l'Hôtel de Ville de Chicoutimi-Nord.

A cette occasion, le comité dévoilera le programme du prochain congrès qui se tiendra les cinq et six juin, 1965.



Le prêt d'honneur aux Etudiants

DU DIOCESE DE CHICOUTIMI

LE 9 NOVEMBRE entre 7 h. et 8 h. le soir

Tous les foyers du diocèse de Chicoutimi recevront la visite étudiante pour la grande campagne de

"SOUSCRIPTION AU PRET D'HONNEUR"

aux étudiants

OBJECTIF : **\$1** PAR FAMILLE

LE 11 NOVEMBRE — tous les foyers du secteur de la grande mission, aux environs de Roberval, seront visités pour le

"PRET ETUDIANT"

- SOYEZ GENEREUX -

Utilisez les petites annonces du Lingot

Achats, ventes, locations, emplois . . .

ARVIDA: Le Lingot, 347, rue Davis, 548-8875 ou à l'une des trois pharmacies.

ALMA: 67, rue Sacré-Coeur, 662-3080.

CHICOUTIMI: 316 avenue Labrecque 543-4474, local 27.

TARIF: \$0.75 l'annonce, jusqu'à 50 mots, 3c pour chaque mot additionnel. — La même annonce trois semaines consécutives: \$2.

Heure limite :
Lundi
5 h. p.m.



A VENDRE — FOR SALE

OU A ECHANGER — Bungalow, moderne, situé quartier Murdoch, Chicoutimi pour maison de 2 à 3 logements ou petit bungalow. 543-0276.

GRANDE MAISON, 6 pièces, située près du Manoir du Saguenay, Arvida, 3 ch. à coucher, ch. de bain, toilette, cuisine moderne, salle de jeu au sous-sol, grand terrain de coin, deux garages. S'adresser à 548-4432.

PRESENTMENT — 5 ou 6 pianos, reconditionnés, différentes grosseurs, à prix raisonnable, à partir de \$125. — Ces pianos vendus avec accordement gratuit et carapette de caoutchouc pour protéger les planchers. S'ad. sur rendez-vous seulement, M. J. L. Villeneuve accordeur-technicien, 93, d'Youville, Chicoutimi, face école Dominique-Racine. 549-0010.

VERY LARGE HOUSE — Vicinity Manoir du Saguenay, six room house 3 bedrooms, 1 1/2 bathroom, modern kitchen, finished playroom in basement, many extras, large corner lot, two garages. Phone: 548-4432.

PROPRIETE de 3 logements, plus local commercial, revenu \$220 par mois. A prix d'occasion. 543-0276.

BUNGALOW extra-moderne, quartier Talbot, Chicoutimi, cause de départ. 543-0276.

50 PROPRIETES ET TERRAINS COMMERCIAUX. prix de liquidation. 543-0276.

NOULIERS ET BOTTINES, matelas 38". S'adresser à 543-9253.

PROPRIETE, construction moderne, 2 étages, située quartier Beaumont, Jonquière, 3 chambres, pour \$6,000 comptant, balance \$2,800 à \$19 par mois, taxe incluse. Valeur réelle \$12,000. S'ad. à 543-0276.

BUNGALOW de 2 logements, construction, valeur \$35,000, offerte pour la balance des termes plus \$2,000 comptant. 543-0276.

LINGE USAGE pour toute la famille, civil et militaire, surplus de l'armée, havre-sacs, linge d'automne et d'hiver. Pantalons, robes, veste (parkas), draperies, couvre-pied. Marché où l'on vous donne entière satisfaction. Visitez le Marché de l'Economie, 208, rue Laure, Arvida (Jacques Larouche, prop.). 548-8069.

TERRAIN situé à Kénogami, 50' par 100', deux terrains à Jonquière, quartier des Vétérans, 60' par 100'. S'ad. à 547-3391.

CAMPS au lac Kénogami, meublé, dimensions 24' x 24', fini, très bonnes conditions, cause de départ. S'ad. à 543-1330.

SEMI-DETACHED. 6 rooms, 3 bedrooms, close to school and churches, 817, Hoopes, Arvida. 548-5627 after 5:30.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Meteor sedan 1959, radio, signaux, laveurs de vitres, moteur parfaite condition. \$675. Valiant V-200, 1963, automatique. 14,000 milles. \$1,400. S'adresser à 158 Calais. 548-8097.

MOBILIERS DE SALON, chaises "Lazzy-boy", chaises droites, chaises de chambres, divans-lits, tous recouverts à neuf de tissus et vinyle de bonne qualité. A prix d'aubaine. S'ad. à Arvida Rembourrage Enr., 244, Simard, Arvida. 548-8301.

DUPLEX, 6 pièces, 3 chambres à coucher, près école et église, 817, Hoopes, Arvida. 548-5627 après 5h.30.

CHALET — grand lac Clair, près de Milot — construit il y a cinq ans — conviendrait pour 5 personnes, bonne condition, sur plage de sable, prix avantageux. S'ad. à M. Antonio Brasseur, RR. no 2, St-Nazaire, tél.: 662-6781 (Alma).

MAISON, 6 pièces plus ch. de bain. S'ad. à 504, Volta, Arvida.

T.V. "Halicafter", 21", en bon état. S'ad. à 543-4142.

MANTEAU de pluie "trench", beige, pour homme, gr. 38, trousseau de baptême — manteau noir, gr. 14 ans, "blin blin". Prix très spécial. S'ad. à 340, St-Pierre, Jonquière, 547-0081.

A VENDRE OU A ECHANGER — pour une maison — maison avec deux lots de terre. Cause de départ. M. Lucien Gagné, boul. Martel, St-Honoré, Cte Chicoutimi, 673-4489.

A VENDRE

MAISON 6 pièces plus ch. de bain, comptant initial minime, 605, rue de l'Ecole, Arvida. S'ad. à 548-6857 après 5 h. p.m.

RENAULT DAUPHINE '61, flanc blanc, radio, etc. Mécanique en bonne condition. Demandez REJEAN au téléphone, le jour 542-4734, le soir 543-0253.

EQUIPEMENT DE HOCKEY, comprenant, casque, épaulettes, jambières, gants, culotte et bas pour garçon, environ 12 ans. S'ad. à 548-4251.

STOVE 220 v., Westinghouse refrigerator, wringer washing machine — all three for \$100 — Reason leaving the region. Excellent opportunity to equip a camp. Phone 548-5246.

POELE ELECTRIQUE 220 v., réfrigérateur "Westinghouse", et machine à laver, laisserait le tout pour \$100. — Excellente opportunité pour meubler un chalet. S'ad. à 548-5246. Cause: quitte la région.

LIT DOUBLE avec tête bibliothèque, en bois naturel, sommier et matelas, en parfaite état. A très bas prix. Aussi lit double pour bébé avec matelas 20 x 40 en bois naturel. S'ad. à 548-6308.

STUDEBAKER "Lark" '63, achetée fin de l'année, moins de 9,000 milles, 8 cylindres, automatique, radio, prêt pour l'hiver, en parfaite condition. S'ad. à 548-6539.

LINGE USAGE — neuf et usagé, civil et militaire — assortiment de linge pour toute la famille: pantalons, chemises, couvertures de laine. Spécial à chaque semaine, ouvert de 9h. a.m. à 7h. p.m. M. Lionel Belley, 27, De Champlain, St-Jean-Eudes 548-6522.

A VENDRE

EQUIPEMENT complet pour garage — EQUIPEMENT complet pour peinture et déboussage. S'ad. à GARAGE CENTRAL 981, rang St-François Arvida 548-5510

BUNGALOW, 3 chambres à coucher, situé à Chicoutimi-Nord, \$2,000 comptant, balance, \$8,000 payable à \$74 par mois, taxe incluse dans mensualité. Véritable aubaine. 549-0276.

BUNGALOW construction neuve, à être fini selon le goût du client, situé quartier Talbot, conditions très avantageuses. S'ad. à 543-0275.

TROIS PNEUS d'été à l'état neuf, 6.00-13 pour \$17. — Paire de patins gr. 10 petits points pour enfant. \$3. S'ad. à 547-0423.

VOLKSWAGEN '60, en parfaite condition, moteur neuf. S'ad. à 548-8428.

CHEVROLET '58, V-8, automatique, 4 portes, bons pneus — CHEVROLET '58, 6 cylindres, 4 portes, automatique, CHEVROLET '56, V-8, automatique, 4 portes, équipée au complet avec pneus d'hiver. S'ad. à 547-9085.

MAISON en briques, construction récente, 2 logements, 4 pièces chacun, 2 salles de bain, entrée indépendante, située près église et école, paroisse St-Philippe, Arvida, après 5h. p.m. à 195, rue St-Joseph.

STEREO PORTATIF "Admiral", à l'état neuf. Valeur \$160 pour \$75. — S'ad. à 548-8538.

COSTUMES pour EQUIPE complète de "HOCKEY" — ont servi une saison. S'ad. à 547-9730.

ON DEMANDE

VENDEURS de produits Familiaux. S'adresser à 548-4558.

A LOUER — TO RENT

DEUX PIECES et demi, meublées, éclairées, chauffées. S'ad. à 548-6282.

CHAMBRE ET PENSION dans St-Philippe, Arvida. S'ad. à 548-4925.

LOGEMENT meublé (flat) 3 pièces ou deux, entrée indépendante, stationnement pour auto. S'ad. à 543-2971.

5 PIECES PLUS CH. DE BAIN, entrée pour auto. S'ad. à 548-4848.

LOGEMENT de 3 pièces plus ch. de bain, entrée indépendante, 220 v., chauffé, conviendrait pour couple sans enfant ou personnes âgées. S'ad. à 305, Deville, Arvida, près de l'église Ste-Thérèse. Tél.: 548-5806 ou 548-6601.

ON DEMANDE — WANTED

JE SUIS ACHETEUR d'une PROPRIETE de 2 à 3 logements, située à Chicoutimi. S'ad. à 543-0276.

ON DEMANDE — LOGEMENT MEUBLE de 3 ou 4 pièces à Arvida ou Chicoutimi. S'ad. à M. J. Gabriel Ristori, 548-4611, loc. 2553 ou 543-1538 ch. 310.

DIVERS

COURS — de solfège et de piano à domicile. Mme Chantal, 1er prix du conservatoire. S'ad. à 548-7670.

COURS — privés — anglais 8e et 9e année, prix raisonnable. S'ad. à Mme R. Robin, 178, Du Rocher, Chicoutimi-Nord. 543-8890.

Une rencontre qui promet d'être intéressante

Tous les parents qui ont des enfants à l'école secondaire sont invités à la réunion organisée par l'Association parents-maitres à laquelle participeront les dirigeants de la Commission scolaire régionale Lapointe. Cette réunion-forum aura lieu lundi soir prochain, le neuf novembre à 8h. à l'école Guillaume-Tremblay, d'Arvida.

Rivière-du-Moulin élit trois conseillers

Rivière-du-Moulin — Les élections municipales tenues à Rivière-du-Moulin lundi ont donné les résultats suivants: au siège No 2, M. Lionel Major a été réélu, au siège No 3, M. Raymond Maziade l'a emporté avec une majorité de 44 voix et au siège No 5, M. Marc Guimond a été élu par une majorité de 114 voix.

L'Alcan passerait..

(suite de la 15e page)
"Les employés de bureau qui ont une semaine de travail de 35 heures recevront une augmentation initiale de \$3 par semaine la première année, et de \$1.75 pour chacune des deux autres années. Il en sera de même pour ceux qui font 40 heures par semaine, sauf que la première augmentation sera de \$3.80 par semaine.

"Le rapport des négociations a été fait dimanche au Motel Le Montagnais de Chicoutimi devant les employés de l'Aluminium Company of Canada d'Arvida. Grâce à un système de communication radiophonique, les 8,000 employés syndiqués de l'Alcan ont pu suivre, dans leurs localités respectives, ce rapport détaillé."

Les employés de...

(suite de la 15e page)

de vacances (payées pour 13) à chaque fois qu'il atteint cinq années de service continu avec la compagnie.

"Dans les usines et entreprises filiales de l'Alcan au Québec, la paie des vacances (jusqu'à concurrence de quatre semaines) sera augmentée de 14 p. 100 de la rémunération normale des vacances annuelles. On a estimé que le plan de vacances représentait les mêmes avantages monétaires pour les travailleurs de l'Alcan en comparaison de ceux de la CBA qui jouissent du congé quinquennal. La nouvelle formule, dont il existe certains exemples en Europe, permet de plus au salarié de profiter d'un supplément de revenus au moment où augmentent ses déboursés pour ses loisirs. Ce projet entrera en vigueur à la période des prochaines vacances soit en mai 1965", poursuit le bulletin de la Fédération nationale de la métallurgie, Branche Aluminium (C.S.N.).

Autres gains monétaires

Dans leur rapport aux employés de l'Alcan d'Arvida, au Motel le Montagnais, rapport relayé dimanche par câbles radiophoniques à Shawinigan, Beauharnois, Alma, Port-Alfred et Chute-des-Passes, les négociateurs syndicaux ont décrit les autres gains syndicaux qui, pour la compagnie, exigent des déboursés additionnels.
"Il y a tout d'abord une augmentation générale de cinq (5) cents l'heure (et de \$1.75 par semaine pour les employés de bureau) payable à la date de signature de la convention collective de trois ans et par la suite, en deux tranches égales aux anniversaires de cette date. La rétroactivité sur les salaires est pleine et entière à partir de l'expiration de la convention précédente, soit au mois de mai 1964 pour la plu-

part des unités de négociations.

"Le montant des prestations supplémentaires d'assurance-chômage a été augmenté de \$13 à \$18 par semaine. Les employés qui comptent de 2 à 5 années de service y auront droit pendant 39 semaines (au lieu de 26) et ceux qui ont cinq années de service et plus toucheront ces prestations pendant 52 semaines au lieu de 39.

"La Compagnie a augmenté sa contribution à la prime d'assurance-maladie, la portant à 4 cents l'heure pour les employés payés à l'heure et à \$1.10 par semaine pour les employés de bureau.

"Tout employé dont la rotation normale de travail exige sa présence à l'usine le dimanche, recevra une prime de 20 cents l'heure.

"La compagnie payait aux employés absents pour cause de maladie, 50 p. 100 de leur salaire pendant une période de 26 semaines, si ces employés avaient cinq années de service et plus. Ceux qui avaient moins de 5 ans de service, recevaient le demi-salaire pendant 13 semaines et le quart de leur salaire pendant les 13 semaines suivantes. Cette année, les qualifications restent les mêmes, mais la compagnie a accepté de verser les deux tiers du salaire (au lieu de la demi) et le tiers (au lieu du quart)", dit en terminant le bulletin syndical.

Quality PIANO Tuning
Accordement et Réparation
J.-Léon Villeneuve
(CHIC. 549-0010)
Membre des accordeurs-techniciens d'Amérique

Arvida Rembourrage Enr.
Transformation et rembourrage de meubles de tous modèles — tissus et vinyle de toutes qualités — estimation et transport gratuits. Travail garanti.
244, SIMARD ARVIDA
548-8301

Communiqué de la Chambre d'Immeubles du Royaume du Saguenay

Depuis le 1er décembre 1962, le gouvernement Provincial a mis en vigueur une loi qui a été sanctionnée par le Bill No. 8, appelée "La loi au Courtage Immobilier de la Province de Québec".

Toute personne qui agit pour une autre doit détenir une licence Provinciale pour avoir le droit de percevoir une commission sur la vente, l'échange, la location d'une propriété, l'obtention d'un prêt hypothécaire, ou toutes autres opérations immobilières. Cette licence est fournie par la Commission des Valeurs Mobilières.

La présente invite la population de notre région de bien s'enquérir, si la personne qui se présente chez vous pour effectuer une opération immobilière quelconque, possède bien son permis tel que l'exige la loi.

Suivant la loi du Courtage Immobilier, toute personne qui agit pour une autre, moyennant rémunération, doit avoir une licence; et pour cela, il doit répondre aux exigences de la loi, qui sont très sévères. En plus d'apporter une garantie morale, il doit donner une garantie supplémentaire de \$5,000 au gouvernement, s'il est Courtier; et \$1,000 s'il est agent.

Toutes les personnes qui n'ont pas leur licence n'ont pas le droit de percevoir aucune rémunération, commission ou récompense quelconque.

Pour être doublement protégés, si vous désirez vendre, acheter ou obtenir un prêt hypothécaire appelez, votre Courtier ou votre Agent membre de la Chambre d'Immeubles du Royaume du Saguenay.

Pour plus de renseignements ou si vous avez des plaintes à formuler communiquer avec la

Chambre d'Immeubles du Royaume du Saguenay

en téléphonant au secrétaire M. ROLAND LANDRY tél.: 547-2851, ou au président M. ALMAS BRASSARD, tél.: 549-2235.

la télévision au saguenay

CKRS-TV Canal 2 - 8 - 9 - 12

JEUDI, 5 novembre 1964

12.00 Au petit comptoir
1.00 Siège réservé :
"Treize à table"
3.00 La bonne fourchette
3.30 Le quotidien magique
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Cadets de la forêt
5.30 Croquignoles
6.00 Panorama dernière édition
7.00 Ici Interpol
7.30 Les hommes volants
8.00 7e Nord
8.30 La poule aux oeufs d'or
9.00 Pleins feux
10.00 Actualités politiques
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Sur 16 MM :
"Sur la rivière"

VENDREDI, 6 novembre 1964

12.00 Au petit comptoir
1.00 Long métrage :
"Au-delà du Missouri"
3.00 Tire l'aiguille
3.30 L'éternel féminin
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Ti-Jean Caribou
5.30 L'enfant du cirque
6.00 Panorama spécial :
Long métrage :
"Les soucoupes volantes"
8.00 Inspecteur Leclerc
8.30 Cinéma international :
"Me faire ça à moi"
10.15 Les affaires de l'état :
Conservateur
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Les couche-tard
11.30 Sur 16 MM :
"Le saint mène la danse"

SAMEDI, 7 novembre 1964

9.15 Cours universitaires :
"Le monde Nordique"
10.00 Cours universitaires :
"Principes de science politique"
10.45 Cours universitaires :
"Urbanisme"
11.30 Tour de terre
12.00 Golf et tennis sur table
1.00 Football canadien :
Sémi-finale
3.30 Echos du sport
4.00 Les uns les autres
4.30 Roman de la science
5.00 Images en tête
"Louisiana Story"

6.30 Claire Joie
7.00 Film
8.00 Thierry-La-Fronde
8.30 La soirée du hockey :
Chicago à Montréal
10.15 Votre choix
10.45 Téléjournal
11.00 Supplément régional
11.09 Nouvelles du sport
11.15 Cinéma :
"Madame Bovary"

DIMANCHE, 8 novembre 1964

9.15 Cours universitaires :
"Cytogénétique"
10.00 Cours universitaires :
"Le roman canadien français
du 20e siècle"
10.45 Cours universitaires :
"Histoire de l'art"
11.30 Le jour du Seigneur
12.30 Le professeur Guillemin :
"L'affaire Dreyfus"
1.00 Aventures vécues
1.30 Les travaux et les jours
2.00 Football de la ligue nationale :
Detroit à Green Bay
4.30 Echos du sport
5.00 A l'heure du concile
5.30 L'heure des quilles

6.30 "SAFARI" EN ASIE

7.00 Robin des bois
7.30 Les intrépides
8.30 Les insolences d'une caméra
9.00 Téléthéâtre :
"Miss Mabel"
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Causerie :
"Parti libéral du Québec"
11.15 Sur 16 MM :
"The Gallant Hours"

LUNDI, 9 novembre 1964

12.00 Au petit comptoir
1.00 Long métrage :
"Chasse à la drogue"
3.00 Marie-Eve vous suggère
3.15 Des goûts et des couleurs
3.30 Miroir d'Eves
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Enquêtes Jobidon
5.30 Popeye
6.00 Panorama dernière édition
6.45 U.C.C. en marche

7.00 Les quatre justiciers
7.30 Police des plaines
8.00 Les belles histoires
8.30 De 9 à 5
9.00 Bras dessus bras dessous
9.30 Chasse à l'homme
10.00 Les 15-25
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma :
"Jeunesse de nuit"

MARDI, 10 novembre 1964

12.00 Au petit comptoir
1.00 Siège réservé :
"Rodan"
3.00 Votre cuisine madame
3.30 Si santé m'était comptée
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Des tourments et des hommes
5.30 Chevalier Bayard
6.00 Panorama dernière édition
7.00 Poucet l'espionne
7.30 Le troisième homme
8.00 Rue de l'anse
8.30 Tous pour un
9.00 La cour est ouverte
9.30 M. Le Coq
10.00 Intérêt et principal
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Ciné-Club

MERCREDI, 11 novembre 1964

12.00 Au petit comptoir
1.00 Siège réservé :
"Témoin de ce meurtre"
3.00 Reflets
3.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Coeur aux poings
5.30 Dessins animés
6.00 Panorama dernière édition
6.45 Tirons ensemble
7.00 3 contre 10
7.30 Le Théâtre d'Errol Flynn
8.00 Le pain du jour
8.30 Cité sans voiles
9.30 Super production :
"La française et l'amour"
(suite à 11 h.)
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Super production :
"La française et l'amour"
(suite)
12.00 Le théâtre des étoiles

CJPM-TV Canal 6

JEUDI, 5 novembre 1964

12.00 La 12ième Heure
1.00 Bon après-midi
2.00 Super Bingo
2.30 En matinée :
"La pochardé"
4.00 Rin Tin Tin
4.30 Zoo capitaine bonhomme
5.30 Théâtre des petits
6.00 Télé magazine
6.30 Nouvelles, météo, sports
6.45 Ciné Roman
7.00 Coin de paradis
7.30 Mot de passe
8.00 A la catalogue
8.30 Cinéma Kraft :
"Mensonges"
10.00 Adam ou Eve
10.30 Nouvelles
10.45 Fin soirée :
"Destin s'amuse"

VENDREDI, 6 novembre 1964

12.00 La 12ième Heure
1.30 Bon après-midi
"Belle andalouse"
2.00 Super bingo
2.30 En matinée :
Défi au Danger
4.30 Zoo Capitaine Bonhomme
5.30 Théâtre des petits
6.00 Télé magazine
6.30 Nouvelles, météo, sports
6.45 Ciné roman
7.00 Remous
7.30 En première :
"Le grand alibi"
9.30 Alors raconte
10.00 Famille Stone
10.30 Nouvelles
10.45 Fin soirée :
"L'amour autour de la maison"

SAMEDI, 7 novembre 1964

12.00 Coquetel musical
12.30 O.N.F.
1.00 Bon pied bon oeil
2.00 Joyaux de l'écran

2.30 Disco Six
3.30 Inspecteur Blaise
4.00 Quand Paris reçoit Paris
4.30 Cinéma :
"Si jeunesse savait"
6.00 Samedi sport
6.30 Catin du disque
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
8.00 Ciné spectacle :
"Oyouse divorcée"
9.30 Fernand Gignac
10.00 Découvertes '64
10.30 Nouvelles
10.45 Fin soirée :
"Permission jusqu'à l'aube"

DIMANCHE, 8 novembre 1964

12.00 Coquetel musical
1.30 En ce temps-ci
2.00 Victoire sur mer
2.30 Comment ? Pourquoi ?
3.00 Cinéma :
"Soeurs d'armes"
4.30 Images d'actualités
5.00 Histoire vécue
5.30 Petits bonhommes
6.30 Jeunes talents Catelli
7.00 Ciné spectacle :
"Mon cow-boy adoré"
8.30 Qui dit vrai
9.00 Perry Mason
10.00 Bon voyage
10.30 Nouvelles
10.45 Québec en marche
11.00 Face à face

LUNDI, 9 novembre 1964

12.00 La 12ième heure
1.30 Bon après-midi
2.00 Super Bingo
2.30 En matinée :
"Coeur sur la main"
4.00 Dernier des Mohicans
4.30 Capitaine Bonhomme
5.30 Théâtre des petits
6.00 Télé magazine
6.30 Nouvelles, météo, sports
6.45 Ciné roman
7.00 Homme invisible

7.30 Le Virginien
9.00 Les noctambules
9.30 Hitchcock présente
10.00 Indiscrétions de
10.30 Nouvelles
10.45 Fin soirée :
"Carrefour du crime"

MARDI, 10 novembre 1964

12.00 La 12ième Heure
1.30 Bon après-midi
2.00 Super Bingo
2.30 En matinée :
"Douze heures de bonheur"
4.00 Rin Tin Tin
4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30 Théâtre des petits
6.00 Télé magazine
6.30 Nouvelles, météo, sports
6.45 Ciné roman
7.00 Au nom de la loi
7.30 Aventures dans les îles
8.30 Tentez votre chance
9.00 La parenté est arrivée
9.30 Le Saint
10.30 Nouvelles
10.45 Fin soirée :
"Porteuse de pain"

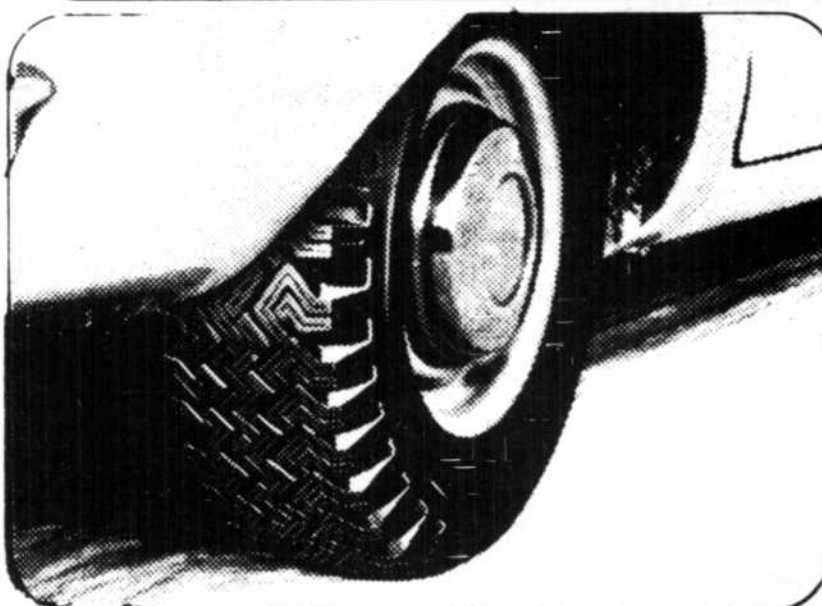
MERCREDI, 11 novembre 1964

12.00 La 12ième Heure
1.30 Bonne après-midi
2.00 Super Bingo
2.30 En matinée :
"Tant que je vivrai"
4.00 Les 3 mousquetaires
4.30 Zoo Capitaine Bonhomme
5.30 Théâtre des petits
6.00 Télé magazine
6.30 Nouvelles, météo, sports
6.45 Ciné roman
7.00 3 contre 10
7.30 Les incorruptibles
8.30 Hockey :
Canadien vs Chicago
10.00 Devinez juste
10.30 Nouvelles
10.45 Fin soirée :
"Trafic d'homme"

Quand la neige dit NON...



**C'EST
TOUT DE GO...
GOODYEAR**



**Passez nous voir pour
l'achat de à partir de
PNEUS 14.95
D'HIVER (6.70 15 modèle à
chambre à air) et
votre vieux pneu
GOODYEAR**



**SERVICE DE PNEUS
RAYMOND GUAY
258, Racine et Melançon
Arvida
548-8253 — 548-8254**

Remerciements

Mme Yvonne Michaud, d'Arvida et sa famille remercient toute les personnes qui leur ont

Pour confection et
installation consultez

Paul-Emile Lacroix
TAPIS - DRAPERIES
297, Lafontaine 543-0522
CHICOUTIMI

témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. François Pelletier, le 15 octobre.

AVOCAT-LAWYER

406, rue Mellon Street — Arvida
ROMUALD ROY, B.A., L. LL
Tél.: Bur. 548-8284 ou 548-8285
Rés. 548-8164



L'équipe de la Qualité s'est emparée de la première place

L'équipe de la "Qualité" a devancé celle des Instruments dans la Ligue interdépartementale de grosses quilles de l'Alcan. Le plus haut simple de la semaine fut marqué par R. Tremblay, de l'équipe Volante, et J.-Paul Roy, des Instruments, avec 212. Quant au plus haut triple, il revient au crédit de Roméo Marchand, de l'Electricité. Le plus haut simple jusqu'à maintenant fut marqué par R. Potvin, de la Qualité, avec 214.

Voici le classement des équipes :

	Points
1— Qualité	21
2— Instrument	19
3— Electricité	18
4— Comptabilité	17
5— Fluorure Mech.	15
6— Annexe	15
6— Annexe	15
7— Technique	13
8— Equipe Volante	13
9— Coulage	12
10— Génie Ind.	11
11— Plant No 3	9
12— Réfrigération	9
13— Instrument Ent.	9
14— Dessin	4



LA SAISON EST OUVERTE — Les Citadins ont subi une défaite de 5-2 contre les Castors de Dolbeau, à la première partie de la saison. On voit ici Marcel Dufour, moniteur de l'équipe, Marcel

Robert, président de la Ligue junior, le F. Frère Caron, instructeur des Castors, ainsi qu'un joueur des Castors et le capitaine Jean Gagnon, des Citadins.

Les meilleurs au Club de bridge d'Arvida

Lors de la dernière rencontre du Club de bridge d'Arvida, au Manoir du Saguenay, 13 tables avaient été dressées. Les matches se sont terminés à 11h.15 p.m.

Voici la liste des vainqueurs:

- NORD-SUD**
- 1— Mme T. Harvey et M. G. Julien.
 - 2— M. et Mme H. Harvey.
 - 3— M. P. Bergeron et M. P. Gagnon.

- 4— Mme L.-H. Bouchard et M. W. Aziz.
- 5— M. R. Perron et M. Jos. Bouchard.

EST-OUEST

- 1— Mme J. Harvey et M. R. Lapointe.
- 2— M. M. Tremblay et M. P.-A. Vandal.
- 3— M. F. Gagnon et M. St-Gelais.
- 4— M. et Mme R. Maltais.
- 5— Mme M. Bilodeau et M. R. Ouellette.

Tous peuvent se procurer "Hockey 1965"

Le Service des sports de la Confédération des oeuvres de loisirs du Québec vient de publier "Hockey 1965".

Il s'agit d'un manuel qui s'adresse à tous les sportifs, à tous les arbitres, à tous les moniteurs, à tous les instructeurs, à tous les gérants d'équipe qui travaillent à l'organisation du hockey amateur au Québec. Ce manuel est particulièrement précieux pour tous ceux qui

s'occupent de hockey dans une commission scolaire ou dans un organisme de loisirs.

"Hockey 1965" renferme les règles du jeu de hockey, révisées et adaptées spécialement pour le hockey chez les jeunes. Les règles du jeu sont complétées par les règlements généraux du Service des sports qui régissent l'opération des ligues adhérentes et des tournois de fin de saison.

Il contient de plus un code d'arbitrage qui démontre aux officiels les attitudes à prendre durant la partie, la position à occuper selon le déroulement du jeu et la responsabilité des arbitres. Cette section est accompagnée de dessins explica-

tifs. Les officiels trouveront encore, avec illustrations, les 15 signaux d'arbitrage les plus utilisés.

Le manuel renseigne sur la C.O.P. sur le Service des sports, sur les procédures à suivre pour enregistrer ou affilier une ligue de hockey, sur les dates des tournois provinciaux.

Enfin, une formule-type d'examen médico-sportif accompagnée des annotations correspondantes est incluse dans le manuel.

Tous peuvent se procurer ce document en envoyant 35 cents à M. André Drolet, directeur, Service des sports, Secrétariat de la C.O.P., Parc Victoria, Québec 8e, Qué.



Le curling au Saguenay



S'il est un sport dont la popularité monte en flèche au Saguenay, depuis quelques années, c'est bien le curling.

Jadis, ceux qui s'amusaient à lancer la pierre en direction du grand rond étaient considérés comme des originaux ou comme des immigrants désireux de conserver quelques coutumes de leur pays d'origine.

Aujourd'hui, le curling est devenu aussi prestigieux que le golf l'est durant l'été, et il recrute un plus grand nombre d'adeptes dans les différentes classes de sportifs. C'est même devenu un sport familial comparable aux quilles. La seule lacune, c'est qu'il n'existe pas suffisamment de glaces pour le pratiquer.

M. R. Sloan, président de la section de curling du Saguenay Country Club d'Arvida, nous expliquait ainsi vendredi dernier que 150 clubs de curling fonctionnent maintenant au Québec, et il y a 10 ans, notre région ne présentait que 2 bonspiels régionaux par hiver. En 1964-65, il en aura au moins 25 dans les 3 clubs formés chez nous.

La direction du club de curling avait convié les journalistes de sport. On remarquait notamment MM. Laurent Brassard, de Jonquière, président du Saguenay Country Club, Ross Sloan, président du Club de curling d'Arvida, Bob Former, vice-président, C. MacNab, directeur du comité des glaces, Albéric Vaillancourt, publicitaire, et Gus Tectonidis, responsable des bonspiels mixtes et du 5e bonspel invitation.

On nous a appris, lors de cette rencontre, que le bonspel provincial "Diamond D", un tournoi féminin, sera probablement présenté à Arvida en février prochain. Le Club de curling d'Arvida, section des dames, a bon espoir de pouvoir présenter ce bonspel.

GUIDE DE HOCKEY

A l'intention du moniteur ou de l'instructeur de hockey chez les jeunes, le Service des sports de la Confédération des oeuvres de loisirs du Québec vient de publier le Guide l'organisateur de hockey "qui est un instrument de travail précieux et indispensable pour tous les moniteurs et tous ceux qui ont la responsabilité d'organiser le hockey chez les jeunes".

Ce guide contient une constitution-type de ligue sportive ainsi qu'un modèle de règlements d'une ligue à une ou plusieurs sections. Il montre comment faire pour dresser un calendrier de ligue juste pour toutes les équipes. Il fournit aussi des renseignements sur la nature et l'objet des tournois de fins de saisons ainsi que sur les critères qui permettent de juger de l'opportunité de tel ou tel tournoi.

Armand Bourdon revient

L'annonce de retour d'Armand Bourdon sur la scène sportive nous a fait songer aux propos que nous tenions la semaine dernière concernant l'évolution du hockey dans notre région.

Nos lecteurs se rappelleront que Bourdon fut une des figures dominantes de la célèbre époque de la JKLS. La ligue avait d'abord pris naissance à Jonquière-Kénogami, tout comme le circuit intermédiaire qu'on vient de fonder. Puis comme des équipes de Chicoutimi, la Baie et du Lac s'y ajoutèrent, c'est devenu la Ligue Jonquière-Kénogami-Lac-St-Jean-Saguenay, ou JKLS. Le circuit dont Bourdon est devenu l'instructeur d'une équipe, les Elans de St-Georges, est-il une JKLS en puissance ?

Nous croyons de plus en plus que l'heure est venue de délaisser le junior A et de retourner à l'intermédiaire, sur le plan régional. On pourrait laisser aux écoles le hockey junior, et ainsi les jeunes seraient mieux disposés à mener de front le sport et leurs études.

Alternative pour l'écolier de la CSRL, prendre "son numéro" ou...la marche

JONQUIERE — Par suite de la centralisation du cours secondaire à Jonquière, Kénogami et Arvida, 3,183 des 6,441 élèves sous la juridiction de la régionale Lapointe, doivent faire en autobus, le trajet de leur foyer à l'école.

Il en coûtera \$343,285 à la régionale pour défrayer le transport, soit approximativement \$100 par élève.

La plus forte partie de ce montant, environ \$225,000 est prévue pour le transport des écoliers venant de centres plus éloignés: St-Jean-Eudes, St-Ambroise, Larouche, St-Charles-Borromée, St-Jean-l'Évangéliste.

Une autre tranche de \$84,000 sera affectée au transport entre villes, c'est-à-dire pour les élèves de la ville qui fréquentent une école éloignée de plus d'un mille de leur foyer (et cela pour quatre voyages).

Enfin, un autre montant de \$37,500 sera pour défrayer le transport du midi afin de permettre aux écoliers de centres ruraux de se rendre ou à la maison ou au local aménagé en réfectoire.

Classement pédagogique

Selon le directeur général des études, M. Lionel Girard, le classement des élèves du cours secondaire a été étudié avec soin non seulement par les titulaires mais également par la direction de chaque école, les orientateurs et la direction de la régionale.

Tenant compte des aptitudes intellectuelles de chacun, on a essayé de laisser les adolescents du milieu urbain dans les écoles de leur ville, autant que possible.

Toutefois, il a fallu tenir compte également de plusieurs autres facteurs et cela, pour le bien commun des élèves. Ainsi, deux options, le classique pour les filles et le commercial (mixte) ne sont dispensées qu'à Jonquière. Des raisons pédagogiques — la facilité de grouper le personnel

enseignant et l'avantage pour l'élève de continuer dans la même institution le cours commencé — ainsi que les raisons pratiques — facilité de trouver les locaux appropriés — ont motivé certaines décisions.

Nouveau règlement

Le personnel de la régionale Lapointe chargé de s'occuper du transport des élèves vient de mettre au point un système de planification. Dorénavant, les jeunes qui ont à prendre l'autobus devront être en possession d'une carte d'identité. En plus de la photo, du nom, de l'adresse familiale et de l'école fréquentée, chaque carte portera un numéro bien en évidence, numéro correspondant à celui du véhicule dans lequel l'écolier voyagera pendant la prochaine année.

On espère par ce système éviter certains ennuis et faciliter la discipline. Chacun devra monter dans l'autobus qui lui a été désigné, peu importe que le copain ou la copine y soit aussi. De la sorte on pourra éviter des enfantillages qui à la longue sont détestables et dispendieux.



SYMBOLE — En retour de ses 25 ans de services à l'Alcan, M. Roland Gauthier contemple la magnifique montre d'aluminium qui lui fut offerte. De g. à d., son garçon, Ghislain Gauthier dessinateur industriel à l'Alcan, M. G.-E. Savard, machiniste, le pionnier Roland Gauthier et M. Grégoire Bourgeois, machiniste.

A son tour, M. R. Gauthier franchit le cap des 25 ans

M. Roland Gauthier vient de compléter sa 25e année de services aux usines de l'Alcan. Ces 25 ans, il les a passés à l'atelier de la mécanique. Il est présentement commis au service des outils de ce département.

Ce nouveau pionnier de l'Alcan est natif de Jonquière. Son père, le major Georges-J. Gauthier, était huissier de la Cour supérieure du Canada. Après ses études, M. R. Gauthier exerça le métier de garçon de table dans différents hôtels de Chicoutimi. C'était l'époque où les premiers permis de boisson étaient accordés. Il travailla par la suite comme chauffeur de taxi et d'autobus. C'était la période de la crise économique.

Sa famille

En 1940, M. Gauthier épousait Mlle Laurentine Laforêt. Le

couple Gauthier ont deux enfants: Lisette qui est institutrice à l'école Assomption d'Arvida et Ghislain, dessinateur au bureau d'études du département du génie à l'Alcan d'Arvida.

M. Gauthier est propriétaire d'une jolie maison à Arvida. L'entretien de cette demeure, quelques sports, comme la pêche, la chasse, le hockey et le baseball, sont ses passe-temps en dehors du travail. Notre pionnier a encore treize années de travail devant lui avant de prendre sa retraite.



LES ELUS — Les membres du nouveau conseil d'administration du Comité des loisirs de Chute-des-Passes apparaissent ici à l'issue du scrutin tenu en octobre dernier. Dans l'ordre habituel, M.

Fernand Simard, vice-président, Mme Guy Gagnon, secrétaire, M. Bertrand Lavoie, président, Mme René Tremblay, vice-présidente et M. Robert Vandal, trésorier.

M. Bertrand Lavoie est élu président du Comité des loisirs de Chute-des-Passes

Chute-des-Passes — Comme à Londres et aux États-Unis, la population de Chute-des-Passes est allée aux urnes, à la mi-octobre dernier, afin d'élire les membres du nouveau conseil d'administration du Comité des sports. Cet organisme a la charge d'organiser les loisirs et les différentes manifestations sportives pour la population de cette petite municipalité.

Après une "véritable campagne électorale", plus de 92 pour cent de la population s'est prononcée par voie de vote. C'est M. Bertrand Lavoie qui a été élu à la présidence du comité, tandis que les autres postes ont été confiés à M. Fernand Simard, vice-président, Mme René Tremblay vice-présidente, Mme Guy Gagnon, secrétaire et M. Robert Vandal, trésorier.

Le Directeur de l'exploitation hydroélectrique du Québec de

l'Alcan, M. H.R. Fee, qui a assisté au scrutin, a vivement félicité les nouveaux élus, après que le surintendant de la cen-

trale, M. F.W. Loucks, eut fait connaître les résultats par le truchement de la "Voix du Nord."



ON VOTE — La population de Chute-des-Passes s'est prononcée dans une proportion de 92 pour cent, lors du dernier scrutin. Mme Marcel Delisle vient d'exercer ici son droit de vote et regarde ici le préposé au bureau de vote, M. Florent Murray, déposer son bulletin dans la boîte. L'agent Laurien Levesque agit ici comme scrutateur.



LE SURINTENDANT de la centrale de Chute-des-Passes dépose ici son bulletin de vote. Dans l'ordre habituel, on reconnaît le surintendant adjoint de la centrale, M. Luc Beaulieu qui agissait alors comme président d'élection, M. Florent Murray, préposé à l'un des bureaux de vote, M. Loucks et le Directeur de la production électrique de l'Alcan, M. H. R. Fee.

Une élection

L'élection du Comité des sports demeurera mémorable à plus d'un titre pour le personnel de cette centrale et leurs familles. C'est lundi, le 12 octobre, qu'a eu lieu l'inscription officielle des candidats, à la salle du "Country-Club", au cours d'une assemblée "orangeuse" où 15 candidats furent inscrits pour remplir les cinq postes vacants.

Au cours des jours qui suivirent, les candidats eurent à loisir le temps d'exposer leur programme, soit par des discours, affiches, lettres circulaires ou dépliants. Le jour "H" avait été fixé au 15 octobre et c'est par une température londonienne, dans la brume et sous une pluie fine que la population fut appelée à se prononcer.

Deux bureaux de votation étaient à la disposition des votants, soit à l'école et au Country-Club, à compter de 4h30 de l'après-midi. Le surintendant, les membres de la sûreté ainsi que les travailleurs sur les relèves se sont prévalus de leur droit de vote dans l'après-midi, en présence du Directeur de l'exploitation hydroélectrique, M. Fee. A la fermeture des bureaux de vote, soit à 6 heures, 92 pour cent de la population avait voté.

Ce n'est cependant que vers 6h30 que le premier bulletin fut publié. Le résultat final ne fut connu que vers sept heures, par le surintendant de la centrale, M. Loucks. Le président de l'élection était le surintendant adjoint, M. J.-Luc Beaulieu. C'est également ce dernier qui a fait connaître le résultat détaillé de l'élection.

"Nous perdons de bons compagnons de travail..."



CINQ RETRAITES — Cinq concierges des usines de l'Alcan, à Arvida, viennent de prendre leur retraite. Assis, le dir. du serv. de la Sécurité et de l'Hygiène, M. L.-Ph. Daigle et M. Niels Otto So-

rensen, retraité. Debout, de g. à d., M. Alfred Dion, retraité, M. Maurice Gauthier, contremaître-général du service de l'hygiène, les retraités, Joseph Maltais, Emile Girard et Emile Lalancette.

Satisfait et heureux de son séjour à l'Alcan, M. Joseph Maltais prend sa retraite après 24 ans de services pour la compagnie.

M. Joseph Maltais

M. Maltais est natif de Chicoutimi. Il mariait en 1931, Mlle Jeanne Lavoie; ils ont eu depuis 12 enfants.

Il entra au service de l'Alcan, à Arvida. Il fut d'abord affecté à l'usine des électrodes,

puis devint opérateur à l'usine de fluorure. Il était depuis les huit dernières années concierge.

Bien que l'heure de la retraite ait sonné, M. Maltais n'entend pas rester à rien faire. Il espère bien continuer à travailler ici et là. Ce qui compte, disait-il, c'est l'avenir. Le passé est passé, pourquoi alors s'en préoccuper ?

A l'heure de prendre sa retraite, M. Emile Girard nous déclarait qu'il recommencerait avec plaisir les 23 années de services qu'il a données à l'Alcan.

M. Emile Girard

En réalité, M. Girard a eu deux carrières: une dans l'industrie de l'aluminium et l'autre dans l'industrie du bois puisqu'il y a consacré également 25 années de travail. Les circonstances ont été telles pour M. Girard, qu'il n'a pas eu à subir le chômage provoqué par la crise économique des années '30.

A l'Alcan

Après avoir connu le travail de bûcheron, le grand air, les

grands espaces, M. Girard entra directement dans les salles de cuves de l'Alcan, à Arvida. C'était en 1941. Quelques mois plus tard, il devenait opérateur à l'usine de cryolithe. C'est à la suite d'un accident qu'il devint concierge. Il exerçait ce métier depuis une dizaine d'années.

M. Girard est natif de St-Fulgence. Il épousait en 1937, Mlle Rozanna Girard, du même endroit. Le couple Girard a six enfants: Jean-Eric, Rémi, Jeanne-d'Arc, Aline, Nicole, tous mariés, et Judith. M. Emile Girard est propriétaire, rue William ouest, à Chicoutimi.

M. Emile Lalancette prend sa retraite. Mais avant de partir, il a tenu à dire combien il a apprécié la sécurité de travail offerte par l'Alcan. Je pars heureux de mon séjour à l'Alcan, dit-il.

M. E. Lalancette

En 20 ans de services pour la compagnie, M. Lalancette travailla comme cuviste et concierge. Avant de joindre les cadres de l'Alcan, il travaillait l'hiver dans les bois et l'été aux travaux de la terre.

Natif de Mistassini, M. Lalan-

cette épousait en premières nocces Mlle Yvonne Simard. Ils eurent cinq enfants: Rosaire, Blanche, Yvette, Rose et Lionel. En 1932 il épousait en secondes nocces Mlle Ziose Simard. Ils eurent deux enfants: Lionel et Marthe.

M. Lalancette demeure à Jonquières. La chasse et la pêche sont ses passe-temps favoris. Il a confiance dans l'avenir et espère continuer à s'occuper par différents travaux.

Le directeur du Service de Sécurité de l'Alcan aux usines d'Arvida, M. Louis-Philippe Daigle, a tenu à rendre hommage aux six nouveaux retraités du service d'hygiène, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée, vendredi dernier, dans les bureaux du service de Sécurité.

"C'est la première fois que six employés de notre service prennent leur retraite en même temps et cela devait être souligné de façon particulière", a dit M. Daigle en rendant hommage au travail des nouveaux retraités. Ces derniers sont MM. Emile Lalancette, Alfred Dion, Emile Girard, Majk Evanau, Joseph Maltais et N.-Otto Sorensen.

Quant au contremaître général du service d'hygiène, M. Maurice Gauthier, il a lui aussi loué le travail de ces employés et souligné qu'ils étaient de bons compagnons de travail. Les contremaîtres des six retraités ont également pris la parole au cours de la cérémonie qui s'est déroulée en présence d'amis, de parents et de compagnons de travail.

M. Alfred Dion

M. Alfred Dion prend sa retraite après 38 ans de services pour l'Alcan. Il était, depuis les huit dernières années, concierge à l'usine des électrodes.

Natif de la ville de Sudbury, Ontario, M. Dion travailla par la suite dans cette province à l'entretien de voies ferrées et dans les camps de bûcherons. Ayant entendu parlé de l'installation de l'Alcan au Saguenay, il décida de venir y tenter sa chance. L'expérience lui a souri puisque la stabilité de travail qu'il a rencontré à l'Alcan, lui a permis d'élever une belle famille et de devenir propriétaire.

A l'Alcan

En 1926, M. Dion entra au service de l'Alcan. Il travailla alors à la construction des voies ferrées à l'intérieur de l'usine d'Arvida. Il fut par la suite affecté aux salles de cuves pendant 20 ans. Le département des services des salles de cuves bénéficia aussi de ses services. Après avoir été six ans gardien, il exerça le métier de jardinier au département des propriétés. Depuis 1956, il était concierge.

Sa famille

Aussitôt arrivé dans la région, M. Dion épousait à Jonquières, dame Lucia Lapointe. Ils eurent quatre enfants: Wilfrid, Amable et Rosario, tous employés de l'Alcan, et Bernadette. La famille est aujourd'hui grossie avec 25 petits-enfants. En 1956, M. Dion épousait en seconde noce dame veuve Mathilde Dubé. M. Dion est un fervent de la chasse et de la pêche.

M. N. O. Sorensen

M. Niels Otto Sorensen n'a jamais regretté d'avoir quitté sa patrie natale, le Danemark, pour venir s'établir au Canada. Nouveau retraité des usines de l'Alcan d'Arvida, il ajoute même qu'il immigrerait de nouveau, s'il avait à recommencer aujourd'hui. "Je n'ai jamais eu à me plaindre du Canada et on m'a bien traité ici..."

Jardinier de profession, M. Sorensen quittait son pays à l'âge de 28 ans pour venir travailler dans la région où un cousin, M. Edouard Sorensen, demeurait déjà depuis six ans. Afin de se familiariser avec la langue et les coutumes du pays, il travailla d'abord durant trois ans sur différentes fermes de la région; avant d'entrer au service de l'Alcan en avril 1931, à titre de jardinier "à la ville" durant la belle saison et de cuviste durant l'hiver.

Cinq ans plus tard, soit en 1937, il quittait la Compagnie pour quelques mois afin de travailler de nouveau sur la terre, mais revint à l'Alcan la même année pour réoccuper ses fonctions dans les salles de cuves. En 1961, il était transféré, à sa demande, au service d'hygiène à titre de concierge, poste qu'il a occupé jusqu'à sa récente mise à la retraite.

Le 5 janvier 1931, il épousait Marie-Hélène Brassard du rang St-Pierre. Le couple a eu quatre enfants dont un garçon, Aimé Sorensen, à l'emploi de l'Alcan à l'atelier de la mécanique, et trois filles, Mme Eric Vandalen (Irène), Mme Léopold Lebel (Ivette) et Mme Robert Arseneault (Jacqueline). Notons que MM. Vandalen et Arseneault sont tous deux à l'emploi de l'Alcan.

M. Sorensen est heureux de voir arriver la retraite et se propose de pratiquer souvent son sport favori, la pêche. Il est propriétaire et demeure au 598 de la rue Hunt à Arvida.